

RAPPORT FINANCIER 2008

# AGIR ENSEMBLE POUR CRÉER L'AVENIR



Conjuguer avoirs et êtres

FIÈRE DE FAIRE PARTIE DU PLUS GRAND GROUPE FINANCIER COOPÉRATIF AU CANADA



## BILAN DE RESPONSABILITÉ SOCIALE 2008

**Chaque année, nous travaillons à bâtir un monde meilleur. C'est un projet de longue haleine auquel nous contribuons tous les jours en accomplissant mille petits gestes et actions, qui au fil du temps, feront une grande différence.**

Nous vous invitons à lire l'édition 2008 de notre **Bilan de responsabilité sociale**. Nous y avons dressé un portrait de tous ces gestes et actions qui témoignent de notre engagement dans notre société. Notre bilan s'articule autour des quatre thèmes suivants : l'écoute de nos membres et clients, l'importance de nos employés, l'engagement communautaire et social, et le respect de l'environnement. Nos principales préoccupations sont la santé et la sécurité financière et elles se retrouvent à l'intérieur des grands thèmes du bilan.

Pour obtenir un exemplaire de ce bilan, visitez le site [desjardinssecuritefinanciere.com](http://desjardinssecuritefinanciere.com) et téléchargez le document en format pdf.

Le présent rapport a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres recyclées après consommation certifiée FSC (Forest Stewardship Council), procédé sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biogaz. La fibre certifiée FSC utilisée lors de la fabrication du papier provient de forêts bien gérées, certifiées de façon indépendante par SmartWood et conformément aux règles du Forest Stewardship Council.

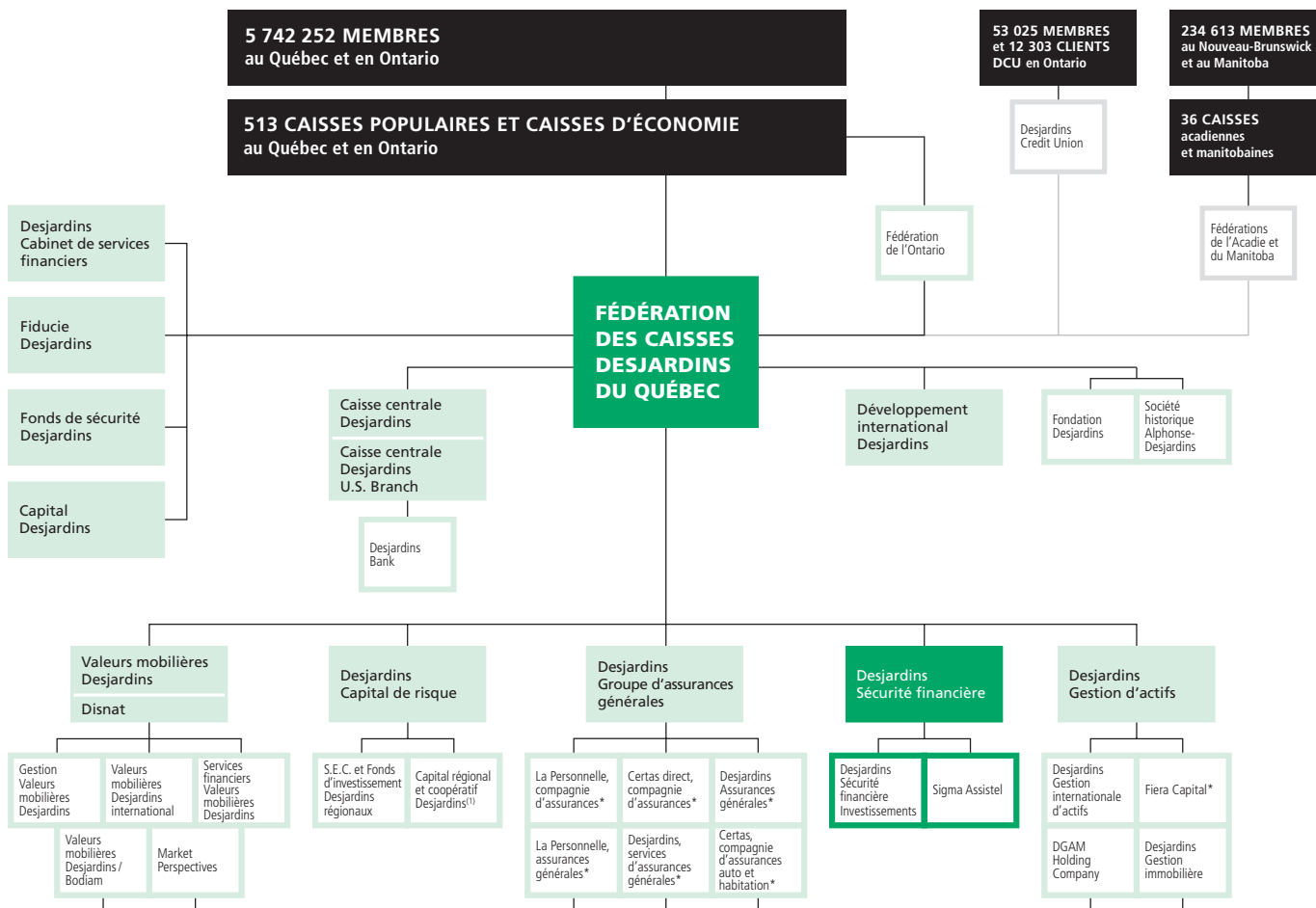
Engagé envers le développement durable, le Mouvement Desjardins privilégie l'utilisation de papier produit au Canada et fabriqué dans le respect de normes environnementales reconnues.

## TABLE DES MATIÈRES

Mouvement des caisses Desjardins	02
Agir ensemble pour créer l'avenir	03
Profil	04
L'année 2008 en un coup d'œil	06
Message de la direction	08
Rapport de gestion	10
Responsabilité en matière d'information financière	33
Rapports des vérificateurs et de l'actuaire désigné	34
États financiers consolidés	35
État récapitulatif consolidé des cinq dernières années	66
Renseignements sur la compagnie	67

# L'ENVERGURE DU MOUVEMENT DESJARDINS

MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS



(1) Fonds public en capital de risque dont la gestion a été confiée à Desjardins Capital de risque.

Au 31 décembre 2008

Note: L'organigramme ne traduit pas la structure légale de propriété.

— Lien de propriété  
 - - - Membres auxiliaires  
 \* Propriété partagée

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE

- Un actif de 152,3 G\$.
- Quelque 5,8 millions de membres incluant près de 400 000 entreprises.
- 6 299 dirigeants élus au Québec et en Ontario.
- Quelque 42 000 employés dévoués au Canada.
- 1 396 points de service au Québec et en Ontario, soit 513 caisses et 883 centres de services.
- 113 points de service au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, soit 36 caisses affiliées et 77 centres de services.
- 48 centres financiers aux entreprises au Québec et 3 en Ontario.
- 32 points de service de la Desjardins Credit Union en Ontario.
- Une vingtaine de sociétés offrant toute la gamme des services financiers et, pour bon nombre d'entre elles, actives dans plusieurs provinces canadiennes.
- 3 centres de services de la Desjardins Bank en Floride et une succursale de la Caisse centrale Desjardins aux États-Unis.
- Un réseau virtuel – guichets automatiques et Internet – à la fine pointe de la technologie.

# AGIR ENSEMBLE POUR CRÉER L'AVENIR

Agir ensemble, pour créer l'avenir, c'est en d'autres mots collaborer, contribuer, participer et poursuivre un objectif commun : bâtir un avenir meilleur pour nous et pour ceux qui nous sont chers.

Privilégiant une approche humaine et globale, Desjardins Sécurité financière poursuit, avec considération et prévenance, ce même objectif avec plus de cinq millions de Canadiens. Nos produits et services en assurance vie, assurance santé et épargne-retraite leur procurent aujourd'hui un filet de sécurité pour faire face aux imprévus et à la maladie. De même, ils leur offrent la possibilité de réaliser leurs projets et vivre leurs rêves au moment de leur retraite.

Par notre appartenance au Mouvement des caisses Desjardins, premier groupe financier coopératif en importance au Canada, nous contribuons au mieux-être économique des personnes et des collectivités.

Chez Desjardins, la véritable force de la coopération repose sur l'immense capital humain de ses millions de membres, de ses milliers de dirigeants élus et de ses quelque 42 000 employés, dont plus de 3 800 œuvrent chez Desjardins Sécurité financière. Chacun de ces employés met sa compétence, son intelligence et sa capacité d'innover au service de l'entreprise et du Mouvement afin de les aider à grandir au bénéfice de leurs membres et clients et des communautés locales où ils exercent leurs activités.

La distinction coopérative de Desjardins s'appuie sur le modèle des caisses et se traduit par sa gouvernance démocratique, son accessibilité et son ouverture à toute personne quels que soient ses avoirs. Les caisses, véritable force motrice du Mouvement, ainsi que leurs sociétés filiales, dont Desjardins Sécurité financière, participent activement à l'avancement de Desjardins. Ainsi, ce sont les caisses qui ont délégué la moitié des participants à la vaste réflexion, entreprise en 2008, qui mènera le Mouvement vers l'adoption de son nouveau plan stratégique.

Chez Desjardins, la force du groupe se décuple et lui permet de se propulser vers les plus hauts sommets.

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE

## SA VISION

En s'appuyant sur son appartenance au Mouvement des caisses Desjardins, Desjardins Sécurité financière a pour vision

- d'optimiser sa relation privilégiée avec le réseau des caisses Desjardins;
- d'être reconnue, à l'échelle nationale, par ses distributeurs comme un partenaire de choix qui se distingue par la compétitivité et la qualité de son offre aux marchés ciblés;
- d'être reconnue comme une organisation qui répond aux attentes de ses clients en leur offrant une valeur distinctive et une expérience cohérente dans tous leurs contacts avec la Compagnie;
- d'être une organisation où chacun des employés est pleinement engagé à satisfaire le client, à atteindre les objectifs de croissance, et à développer son agilité et sa capacité à innover;
- de mettre en œuvre des processus et des technologies permettant d'offrir un service et des solutions intégrées à ses clients et à ses partenaires, en maintenant ses coûts à un niveau concurrentiel.

## SES PRODUITS ET SERVICES

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (Desjardins Sécurité financière ou la Compagnie) offre une gamme adaptée de produits et de services en assurances vie et santé, épargne et retraite répondant aux besoins évolutifs de sécurité financière des particuliers et des groupes et entreprises.

Desjardins Sécurité financière est une filiale du Mouvement des caisses Desjardins, le plus grand groupe financier coopératif au Canada, qui gère un actif de 152,3 milliards de dollars et qui compte plus de 42 000 personnes à son service.

Desjardins Sécurité financière aide plus de cinq millions de Canadiens à se préparer à faire face aux imprévus de la vie et à planifier leur retraite en assurant leur sécurité financière. À cet effet, elle leur propose une combinaison adaptée de protections d'assurance vie et d'assurance santé qui leur permettent de se prémunir contre les conséquences financières d'un accident, d'une maladie ou d'un décès. Elle leur offre aussi des solutions d'épargne novatrices qui leur procurent aujourd'hui la tranquillité d'esprit et leur donneront, au moment de la retraite, les moyens de réaliser leurs projets et de vivre leurs rêves.

## SES ORIGINES ET SON RANG DANS L'INDUSTRIE

Issue de la fusion d'une vingtaine de portefeuilles et compagnies, dont l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne et L'Impériale, compagnie d'assurance-vie, Desjardins Sécurité financière s'appuie sur une expérience plus que centenaire. Pionnière de la caissassurance au Canada, elle constitue une force active dans l'industrie de l'assurance de personnes et des services financiers au Canada. Desjardins Sécurité financière occupe aujourd'hui le cinquième rang des assureurs de personnes au Canada et le premier rang au Québec en ce qui a trait au volume de primes souscrites.<sup>1</sup>

## SES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

Pour répondre aux préférences de ses différentes clientèles, Desjardins Sécurité financière offre aux particuliers ainsi qu'aux groupes et entreprises un accès diversifié à ses produits et services par l'intermédiaire de ses bureaux de vente et de plusieurs autres modes de distribution, dont les centres financiers SFL et SFL Placements au Québec, ainsi que les centres financiers Desjardins Sécurité financière Réseau indépendant et Desjardins Sécurité financière Investissements dans les autres provinces canadiennes.

<sup>1</sup> Les données sur le marché mentionnées dans le présent rapport sont fondées sur les plus récents renseignements publiés à partir des rapports du Bureau du surintendant des institutions financières et de l'Autorité des marchés financiers, dont la plupart au 31 décembre 2007.

Desjardins Sécurité financière sert également ses clientèles par l'entremise des institutions financières, dont les caisses Desjardins, les centres financiers aux entreprises Desjardins et les succursales de *Desjardins Credit Union*, et dispose notamment d'un effectif de 279 conseillers en sécurité financière dédié à la clientèle des caisses Desjardins. Elle entretient des liens d'affaires avec de nombreux représentants en régimes collectifs, des firmes d'actuares-conseils ainsi que des courtiers et des agents généraux (MGA) répartis à la grandeur du Canada. Plusieurs produits d'assurance sont aussi accessibles sans intermédiaire, soit par Internet ou par les services de centres d'appels.

## SES FILIALES

Desjardins Sécurité financière possède deux filiales principales : Desjardins Sécurité financière Investissements inc. et Sigma Assistel inc.

Société de courtage en fonds communs de placement et en assurance, **Desjardins Sécurité financière Investissements inc.** permet aux représentants partenaires, aux conseillers en sécurité financière et planificateurs financiers de nos centres financiers ainsi qu'aux représentants en épargne-retraite collective d'avoir accès aux produits de plus de 15 manufacturiers d'assurance canadiens et de plus de 70 manufacturiers de fonds communs de placement.

Pionnière dans le domaine de l'assistance téléphonique au Canada, **Sigma Assistel inc.** offre la gamme la plus étendue de services dont l'assistance voyage, l'assistance routière, l'assistance convalescence, l'assistance juridique, l'assistance vol d'identité et restauration de même que des programmes d'aide aux employés (PAE). Elle sert une vaste clientèle d'entreprises canadiennes et internationales, tels des compagnies d'assurance, des institutions financières, des émetteurs de cartes de crédit et des associations.

## SES LOCALISATIONS

En plus de son siège social à Lévis, Desjardins Sécurité financière a des bureaux dans plusieurs villes du pays, dont Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Halifax et St. John's.

# L'ANNÉE 2008 EN UN COUP D'ŒIL

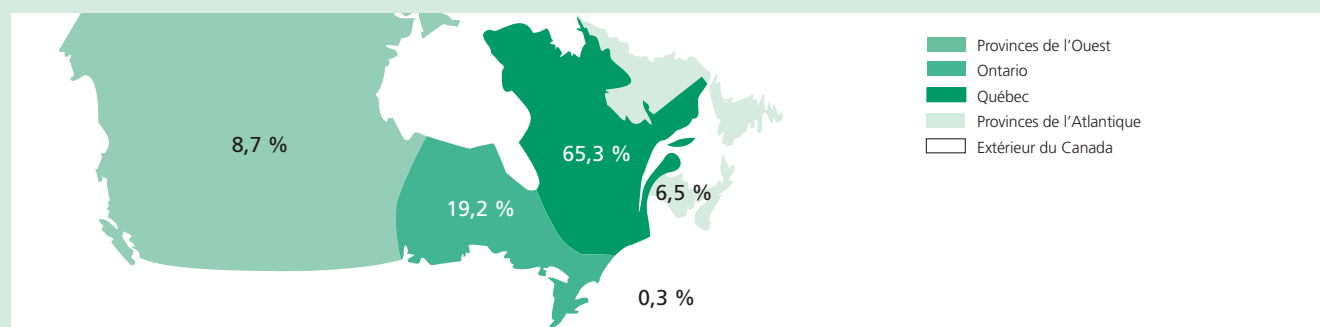
Exercices clos le 31 décembre

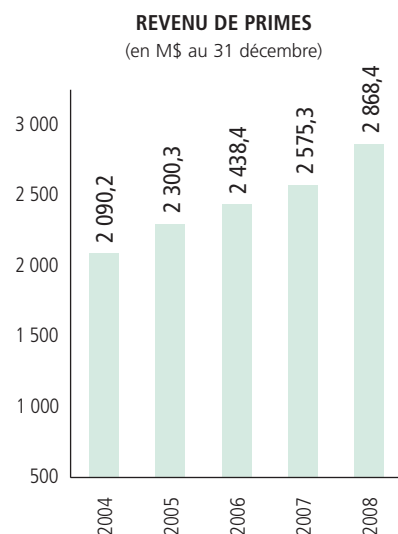
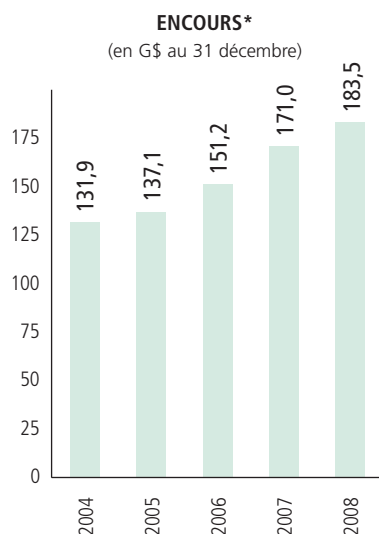
(en M\$, sauf indication contraire)

	2008	2007	2006
<b>PRIMES NETTES</b>	<b>2 868,4</b>	2 575,3	2 438,4
<b>PRIMES LIÉES AUX PRODUITS D'ASSURANCE COLLECTIVE</b>	<b>2 137,6</b>	1 937,1	1 691,5
Groupes administrés (SAS)*	82,4	68,0	53,8
<b>PRIMES LIÉES AUX PRODUITS D'ASSURANCE INDIVIDUELLE</b>	<b>415,3</b>	392,6	374,2
<b>VENTE DE PRODUITS D'ÉPARGNE</b>			
Produits collectifs	260,1	218,5	290,6
Produits individuels	432,3	251,8	250,9
Fonds communs de placement	462,8	636,3	516,9
<b>REVENUS NETS DE PLACEMENTS</b>	<b>(101,4)</b>	513,4	673,4
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>34,5</b>	216,7	151,3
<b>RENDEMENT DE L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE</b>	<b>5,9 %</b>	27,5 %	20,7 %
<b>BILAN</b>			
Actif sous gestion			
- fonds généraux	13 759,2	15 307,9	12 804,0
- fonds distincts	2 050,8	2 246,9	2 112,1
Actif sous administration (fonds communs de placement)	3 856,1	5 021,4	5 028,4
Total de l'actif sous gestion et administration	19 666,1	22 576,2	19 944,5
Provisions techniques	10 114,4	10 207,8	8 635,4
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>			
Nombre d'employés permanents	3 485	3 546	3 432
Nombre d'employés temporaires	331	347	302
Nombre de représentants et courtiers	5 942	5 542	5 321

\* SAS: Services administratifs seulement

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AFFAIRES





\* Assurance en vigueur

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Bénéfice net de 34,5 M\$. En excluant les pertes liées à la crise financière, le bénéfice net d'opération aurait été de 190,6 M\$.
- Croissance de 7,3 % de l'assurance en vigueur.
- Primes nettes de 2,9 G\$, en croissance de 11,4 %
  - Croissance de 17,0 % des primes d'assurance à l'extérieur du Québec;
  - Croissance de 6,4 % des primes d'assurance au Québec.
- Augmentation de 5,0 % des ventes d'assurance individuelle.
- Croissance importante des ventes de produits d'épargne
  - Croissance de 19,0 % des ventes d'épargne-retraite collective;
  - Croissance de 71,7 % des ventes d'épargne individuelle.
- Augmentation de 17,1 % du volume de primes pour les produits commercialisés en direct.
- Hausse de 7,8 % du volume total de crédit assuré à la protection vie.
- Taux de rendement de l'avoir de l'actionnaire de 5,9 % en 2008 représentant un taux moyen de 18,0 % pour la période de 2006 à 2008. Taux de 24,0 % en 2008, en excluant les effets de la crise financière.
- Maintien d'une saine capitalisation malgré la crise financière mondiale.
- Innovations en épargne
  - Ajout de trois avantages au produit *Helios*: garantie de retrait à vie avec un revenu prévisible en fonction de l'âge, rajustement annuel de la valeur protégée et boni annuel d'accumulation;
  - Transformation d'un compte *Transition* en compte d'épargne libre d'impôt (CELI);
  - Lancement d'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) en épargne-retraite collective;
  - Création d'un nouveau site Internet sécurisé pour soutenir les promoteurs de régimes de retraite dans la gestion quotidienne de leur régime.
- Certification ISO 9001:2000 pour Sigma Assistel, notre filiale d'assistance téléphonique.
- Titre d'*Édifice de l'année* au complexe Desjardins, propriété de Desjardins Sécurité financière, dans la catégorie *Édifice rénové* au concours international des Prix BOMA (Building Owners and Managers Association / Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles du Canada).



**MONIQUE F. LEROUX**, FCA, FCMA  
Présidente et chef de la direction du  
Mouvement des caisses Desjardins et chef de  
la direction de Desjardins Sécurité financière



**RICHARD FORTIER**, FSA, FICA, CFA  
Président et chef de l'exploitation de  
Desjardins Sécurité financière

## DES RÉSULTATS QUI DÉMONTRENT NOTRE PERCÉE FRUCTUEUSE SUR LE MARCHÉ CANADIEN

Au terme de la phase finale de notre plan stratégique 2006-2008, nous enregistrons des gains opérationnels qui démontrent l'efficacité de nos actions afin d'accroître notre présence à l'échelle pancanadienne. Nos orientations stratégiques s'avèrent ainsi justes et notre offre pertinente au marché canadien.

Malgré la tourmente des marchés financiers, nous affichons une croissance de 11,4 % du volume des primes d'assurance et d'épargne. L'augmentation des revenus de primes d'assurance à l'extérieur du Québec se poursuit avec une hausse de 17,0 % comparativement à 2007. Au Québec, l'augmentation est de 6,4 %. Précisément, le volume des primes administrées dans le marché de l'assurance pour les groupes et les entreprises marque une hausse de 4,7 %. Les ventes en épargne-retraite collective sont supérieures de 19,0 % aux ventes de 2007 et celles en épargne individuelle le sont de 71,7 %. Par ailleurs, avec une augmentation de 17,1 %, les primes nettes des produits commercialisés en direct ont aussi connu une croissance importante en 2008.

Comme pour la majorité des institutions financières canadiennes, la rentabilité de Desjardins Sécurité financière a subi les effets de la crise financière. Le bénéfice net de 34,5 millions de dollars est en baisse de 182,2 millions de dollars par rapport à 2007. Les pertes de valeur et autres effets directs de la crise relativement au PCAA (papier commercial adossé à des actifs), aux actions et aux fonds de couverture se chiffrent à 156,1 millions de dollars. En excluant ces éléments exceptionnels, le bénéfice net aurait été de 190,6 millions de dollars et aurait généré un rendement de l'avoir de l'actionnaire de 24,0 %, soit équivalent à celui de l'an dernier. La part du bénéfice net attribuable aux actionnaires ultimes, les caisses Desjardins, s'établit à 40,2 millions de dollars. Avec un taux de rendement de l'avoir de l'actionnaire de 5,9 %, Desjardins Sécurité financière contribue tout de même à la rentabilité du Mouvement des caisses Desjardins.

La Compagnie préserve également sa solidité financière puisqu'elle jouit toujours d'une capitalisation saine. Sa position en matière de capitalisation demeure aussi supérieure aux attentes des autorités réglementaires. De plus, son portefeuille global est très diversifié et de haute qualité. Desjardins Sécurité financière étant une composante du Mouvement des caisses Desjardins, la Compagnie bénéficie entre autres des attributs du Mouvement comme institution financière performante et sécuritaire ainsi que des excellentes cotes de crédit que lui accordent les agences de notation.

Forts de nos réalisations de 2008, dont vous pourrez prendre amplement connaissance dans ce rapport, nous garderons le cap sur notre croissance pancanadienne et nous maintiendrons notre vitesse de croisière pour consolider notre position parmi les leaders de l'industrie canadienne de l'assurance de personnes et des services financiers. Pour ce faire, nous continuerons notamment de porter une attention très assidue aux besoins évolutifs de la clientèle et nous développerons encore plus notre habileté à transiger auprès d'elle avec empathie, simplicité et une grande efficacité. Nous nous préoccupons sans cesse d'aider notre clientèle à assurer adéquatement sa sécurité financière en toutes circonstances et à toutes les étapes de la vie.

## POUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE, NOTRE OFFRE DE SERVICE FAIT LE POIDS

En période d'incertitude économique, la notion de « sécurité financière » prend plus que jamais tout son sens et les clients investissent davantage dans les produits d'épargne. Nos ventes en épargne individuelle et en épargne-retraite collective l'ont bien démontré en 2008. Avec nos revenus de primes d'assurance qui affichent également une croissance, il est clair que notre offre de service fait le poids sur le marché canadien de l'industrie des services financiers.

Nos efforts d'expansion peuvent donc s'appuyer solidement sur l'exploitation du caractère distinctif et de la compétitivité de notre offre de produits et services. De plus, le contexte économique actuel crée une période propice à une plus grande prise de conscience encore des différents aspects de la sécurité financière et des dispositions qu'elle requiert.

## NOTRE NOUVEAU PLAN D'AFFAIRES

Il est vrai que sans l'impact de la crise financière, notre rentabilité aurait été beaucoup plus élevée en 2008. Toutefois, notre prudence dans le passé nous permet de conserver une capitalisation saine, nous le disions déjà, et ce grand avantage soutiendra notre ardeur à réaliser une forte progression sur le marché canadien.

À cet effet, Desjardins Sécurité financière entame en 2009 un nouveau plan d'affaires. La croissance accélérée sur une base organique et la poursuite vigoureuse de notre percée pancanadienne en sont les éléments majeurs. Sa réalisation, qui s'arrimera avec le prochain plan stratégique du Mouvement des caisses Desjardins, renforcera davantage notre position concurrentielle.

## L'APPORT DYNAMIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sous la présidence de M<sup>me</sup> Sylvie St-Pierre Babin, les treize membres du Conseil et de ses différents comités (exécutif, placements, vérification et déontologie) se sont réunis à 43 reprises en 2008.

En plus d'assurer le respect de la mission et des valeurs de l'entreprise, les membres du Conseil ont suivi rigoureusement l'état de l'avancement des grandes orientations stratégiques. Ils ont aussi procédé à l'étude et à l'approbation des budgets et des états financiers, et se sont penchés sur plusieurs dossiers importants tels que les impacts de la turbulence des marchés financiers pour les affaires de la Compagnie, les règles de gouvernance, la gestion des risques, le programme de gestion de la relève pour l'ensemble des cadres, le développement pancanadien, la croissance des affaires, le suivi du projet de basculement aux Normes internationales d'information financière pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ainsi que l'avancement des projets de développement technologique. Enfin, les membres du Conseil ont adopté ou révisé plusieurs des politiques régissant les activités de la Compagnie, ses ressources humaines et sa conformité aux pratiques de gestion saine et prudente.

Par ailleurs, dans un souci de perfectionnement de leurs connaissances, les membres du Conseil d'administration ont suivi en cours d'année une série de formations relativement à des sujets et à des enjeux liés à l'industrie des services financiers. Ils sont ainsi mieux outillés pour assumer leur responsabilité et contribuer à la bonne gestion de l'entreprise.

## NOTRE RECONNAISSANCE ET NOS REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier vivement nos 9 758 employés, représentants et partenaires qui font preuve d'un engagement constant envers nos clients et notre mission d'entreprise. Nous reconnaissons les compétences de nos équipes et nous leur témoignons toute notre gratitude pour la qualité de leurs services. Aux membres de notre comité de direction, nous leur transmettons notre très grande appréciation pour avoir su générer l'adhésion de leurs équipes à notre mission, à nos valeurs et à nos orientations stratégiques. Nous leur adressons également tous nos remerciements pour leur contribution aux réalisations de Desjardins Sécurité financière.

Nous remercions les dirigeants du Mouvement des caisses Desjardins et les membres de notre Conseil d'administration qui nous manifestent tous un appui soutenu et efficace. À M. Jocelyn Nadeau et M. Pierre Gingras, qui ont terminé leur mandat au sein de notre Conseil à la suite de la dernière Assemblée générale annuelle, nous exprimons notre reconnaissance pour leur participation active aux travaux du Conseil. Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue à trois nouveaux administrateurs, M<sup>me</sup> Louise Lussier, M<sup>me</sup> Laura M. Talbot et M. Denis Risler, qui se sont joints au Conseil d'administration au cours de l'année.

Enfin, nous remercions très chaleureusement tous nos clients pour la confiance qu'ils nous témoignent. Ils sont quelque cinq millions de Canadiens qui comptent sur nous pour veiller à leur sécurité financière. Nous leur exprimons notre très grande reconnaissance pour le privilège qu'ils nous accordent de les servir. Nous tenons à les assurer que nous mettons tout en œuvre pour continuer de mériter leur confiance.

### Monique F. Leroux, FCA, FCMA

Présidente et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins et chef de la direction de Desjardins Sécurité financière

### Richard Fortier, FSA, FICA, CFA

Président et chef de l'exploitation Desjardins Sécurité financière

# RAPPORT DE GESTION

## NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2006-2008

Nos orientations stratégiques 2006-2008, ainsi que nos principales réalisations de l'année correspondant à ces orientations, sont énoncées dans le tableau qui suit.

### ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2006-2008

1. Développer les marchés des membres des caisses Desjardins, de manière accélérée et de façon rentable, en bonifiant l'offre des caisses par une valeur ajoutée d'assurance de personnes, et ce, en partenariat avec le Mouvement des caisses Desjardins.

2. Dans les autres marchés au Québec, devenir chef de file en assurance collective et croître plus rapidement que le marché en épargne-retraite collective, en assurance individuelle ainsi qu'en assurance directe. Développer le marché de l'épargne individuelle en optimisant le potentiel de SFL, son principal réseau de distribution au Québec.

3. Dans les marchés choisis à l'extérieur du Québec, doubler la part de marché globale, notamment en s'appuyant sur des acquisitions.

4. Poursuivre l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de tous les secteurs de la Compagnie pour produire des avantages concurrentiels.

5. Équilibrer l'exploitation par la performance globale et durable : satisfaire les membres des caisses et les clients avec des employés motivés en répondant aux attentes de rendement de l'actionnaire.

#### Mise en garde sur les énoncés prévisionnels

Certains des énoncés contenus dans le présent rapport de gestion, notamment les énoncés relatifs aux stratégies ou aux résultats futurs des activités de Desjardins Sécurité financière ainsi que d'autres énoncés dont la réalisation est tributaire de conditions ou d'événements ultérieurs, sont des énoncés prévisionnels. Ils se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « estimer », « prévoir », « croire » ou par l'emploi du conditionnel. Ces énoncés ont pour objet, non pas de renseigner sur des faits passés, mais de faire état des attentes, des estimations et des prévisions de Desjardins Sécurité financière en ce qui touche les événements futurs.

Les énoncés prévisionnels contenus dans le présent rapport de gestion ne constituent pas une garantie de résultat et mettent en cause des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats futurs de Desjardins Sécurité financière pourraient différer de ceux qui sont présentés dans les énoncés prévisionnels contenus dans le présent rapport de gestion en raison, notamment, des facteurs traités sous la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport. D'autres facteurs, tels que des changements d'ordre législatif ou réglementaire, l'évolution de la conjoncture économique, les changements technologiques et l'effet de la vive concurrence dans un marché fortement perméable à la mondialisation, peuvent aussi influencer sur la justesse des énoncés prévisionnels contenus dans le présent rapport de gestion. Sauf si la loi applicable l'exige, la Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs, ni autrement.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS 2008

- Croissance de 4,4 % des primes d'assurance prêt et des produits d'épargne offerts aux membres des caisses Desjardins.
    - Adaptation de solutions d'assurance crédit aux nouveaux produits de financement offerts par les caisses Desjardins;
    - Attribution, dans le cadre du 7<sup>e</sup> concours annuel *J'aménage à mon goût en assurant mon emprunt*, de prix totalisant 0,8 M\$ parmi les membres Desjardins ayant adhéré à l'Assurance prêt ou renouvelé leur adhésion.
  - Croissance des primes d'assurance de 20,7 % pour la caissassurance des particuliers et réalisation d'un rendement à l'actionnaire de 25,9 % par ce réseau de distribution.
    - Segmentation de la clientèle des membres Desjardins en quatre marchés distincts avec spécialisation de l'effectif de vente et des outils de mise en marché en fonction de chacun des marchés;
    - Ajout de produits d'assurance santé à la gamme *Vision*.
  - Intégration de la garantie de retrait viager, par le Contrat *Helios*, à l'offre de service des caisses Desjardins en épargne.
  - Instauration d'un nouveau programme regroupant les services d'assistance rattachés aux produits d'assurance offerts aux membres Desjardins.
- 
- Croissance de 15,2 % des ventes d'assurance aux particuliers.
  - Ouverture de deux centres financiers sous la bannière SFL dans la région de Montréal. Croissance des ventes de 19,4 % en assurance vie individuelle et de 32,8 % en épargne individuelle par ce réseau de distribution.
  - Croissance des primes administrées en assurance pour les groupes et entreprises (5,9 %, supérieure à une croissance moyenne de 4,7 % pour le marché).
  - Lancement d'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) en épargne individuelle et en épargne-retraite collective.
  - En épargne individuelle, offre d'un compte *Transition* transformable en compte d'épargne libre d'impôt (CELI).
  - Évolution de *TRACE Environnement Cycle de vie*, une solution novatrice et flexible destinée aux promoteurs de régimes d'épargne-retraite collective. Nouveau site Internet sécurisé soutenant les promoteurs de régime de retraite dans la gestion quotidienne de leur régime.
- 
- Forte croissance des primes administrées en assurance pour les groupes et entreprises de 22,2 % comparativement à 7,9 % pour le marché.
  - Développement intensifié du réseau de distribution Desjardins Sécurité financière Réseau indépendant par l'ouverture de quatre nouveaux centres financiers: un en Saskatchewan et trois dans la région de Toronto.
  - Signature de douze nouvelles ententes au sein du réseau des agents généraux.
  - Mise en place d'une structure de distribution intégrée sur une base pancanadienne visant les comptes nationaux et les réseaux de courtage en épargne-retraite collective. Ajout d'un bureau de ventes à Calgary.
  - Lancement de la garantie de retrait viager (Contrat *Helios*) positionnant cette gamme de fonds de placement garanti comme l'une des meilleures au Canada et tournée pancanadienne pour la faire valoir.
- 
- Réduction des coûts unitaires pour tous les secteurs d'affaires représentant une amélioration de 5,6 % comparativement à 2007.
  - Croissance plus élevée de 7,1 % des primes administrées par rapport à l'augmentation des coûts.
  - Obtention par Sigma Assistel de la certification ISO 9001:2000.
  - Implantation de nouvelles technologies, telles que plate-forme technologique pour la gestion des relations clients, applications en mode web auprès de 20 secteurs des services à la clientèle et outil de planification mensuelle des ressources humaines requises tant pour l'ensemble des besoins technologiques que ceux des secteurs d'affaires.
- 
- Sondages de satisfaction des clientèles:
    - Plus de 60 % de la clientèle des particuliers s'est dite très satisfaite quant à la facilité de faire affaire avec la Compagnie;
    - Plus de 75 % des clients particuliers ayant communiqué avec le Centre de contact avec la clientèle au cours de 2008 ont accordé une excellente note de satisfaction;
    - Les administrateurs de régime ayant communiqué avec le Centre de contact avec la clientèle au cours de 2008 allouent une très bonne note de satisfaction envers l'administration du régime d'assurance-collective par la Compagnie.
  - Instauration de mesures pour favoriser la mobilisation des employés, notamment les aménagements du temps de travail, les modifications aux régimes de retraite ainsi que l'offre d'une démarche de préparation à la gestion aux professionnels et aux chefs d'équipe.
  - Résultats d'un sondage auprès des employés rapportant un indice de mobilisation de 70 %, contribuant ainsi au classement du Mouvement des caisses Desjardins parmi les 50 meilleurs Employeurs de choix au Canada.
  - Rendement de l'avoir de l'actionnaire atteignant 5,9 % représentant un taux moyen de 18,0 % pour la période 2006-2008. Taux à 24,0 % en 2008, en excluant les pertes liées à la crise financière.

## INDUSTRIE ET TENDANCES DU MARCHÉ

### LES FORTES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

Le vieillissement de la population, l'immigration et les nouvelles structures familiales demeurent des tendances démographiques fortes qui influenceront l'offre et la demande de produits et services financiers au cours des deux prochaines décennies. La croissance prévue de la population canadienne n'atteindra que 0,7 % en moyenne par année et elle reposera uniquement sur l'immigration à partir de 2030.

Plus particulièrement, la proportion de personnes âgées pourrait dépasser la proportion d'enfants vers le milieu de la décennie 2010. Il faut aussi remarquer que les personnes en âge d'aborder la retraite seront plus nombreuses en 2013 que celles qui entreront sur le marché du travail. Par ailleurs, la population canadienne est non seulement concentrée dans certaines provinces, mais aussi dans certaines régions urbaines caractérisées par la croissance économique et par une forte immigration. Enfin, la structure familiale continue d'évoluer : le nombre de ménages composés d'une personne ainsi que la proportion de couples sans enfant et de familles monoparentales va en augmentant.

### L'OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS ADAPTÉE AU BESOIN DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

L'offre de produits et services financiers devra s'adapter à ces réalités. La réponse au besoin de sécurité financière des *baby-boomers*, fortement sollicités par tous les acteurs du domaine financier, prend une importance majeure. Parallèlement, l'industrie doit commencer à s'adapter à la génération Y, cette génération étant la première à intégrer le mode social virtuel dans son quotidien.

La compréhension des perceptions et des attitudes des communautés culturelles à l'égard de l'acquisition des produits de sécurité financière constitue également un aspect prioritaire.

### EN ASSURANCE ET ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIVES, ATTENTION ACCRUE AUX RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

Sur le plan de l'assurance et de l'épargne-retraite collectives, les entreprises accorderont une attention accrue à leurs régimes d'avantages sociaux comme facteur de rétention et d'attraction de la main-d'œuvre. Cette tendance se dessine en raison de la valeur perçue des avantages sociaux. L'offre de garanties de santé ainsi que la mise en place de stratégies de transition du collectif à l'individuel s'avèrent incontournables compte tenu à nouveau du vieillissement de la population et de l'arrivée massive des *baby-boomers* à la retraite.

### EN ASSURANCE CRÉDIT, DÉPLACEMENT DU CRÉDIT VERS LES POINTS DE VENTE

En ce qui concerne le marché de l'assurance crédit, le déplacement observé d'une partie de plus en plus importante du crédit offert dans les institutions financières vers les points de vente (concessionnaires automobiles, commerces de biens durables, etc.) représente un défi autant pour l'adaptation des produits d'assurance crédit que pour l'intégration de l'offre à ces nouveaux réseaux de distribution. Il faut également noter, qu'en période d'incertitude économique, l'expérience en invalidité sera à surveiller car elle pourrait se détériorer.

### EN ÉPARGNE, NOUVELLES SOLUTIONS EN PRÉVISION DU REVENU À LA RETRAITE

Dans le domaine de l'épargne, de nouvelles solutions adaptées aux besoins de la retraite vont continuer d'apparaître d'autant plus que les plus âgés des *baby-boomers* entreront dans les cinq à dix années de transition vers le décaissement des épargnes prévues pour la retraite. Durant ces années, le futur retraité risque de voir son revenu de retraite réduit si les marchés boursiers baissent fortement comme ce fut le cas en 2008.

Pour relever les défis du revenu de retraite, l'industrie des services financiers veillera à la sécurité financière des *baby-boomers* en leur offrant des solutions intégrées de gestion du revenu de retraite, dont certaines consolident les actifs de leurs portefeuilles, ainsi qu'un large éventail de possibilités touchant le revenu et l'investissement. Les rentes viagères combinées à d'autres produits contribueront à apporter des solutions efficaces et sécuritaires pour les revenus de retraite. Les fonds avec options de garantie de retrait minimum (GRM) feront également partie des produits appropriés aux nécessités de la retraite. Autre aspect important, la fonction conseil jouera un rôle primordial auprès des préretraités et des retraités.

### EN ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIVE, TRÈS FORTE CROISSANCE AU COURS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE

Du côté de l'épargne-retraite collective, ce secteur de l'industrie connaîtra la plus forte croissance au cours de la prochaine décennie. La tendance des entreprises privées de suspendre les régimes à prestations

déterminées pour instaurer de nouveaux régimes à cotisations déterminées continuera de produire des impacts dans ce secteur.

Dans les régimes à cotisations déterminées, les fournisseurs proposeront de plus en plus de programmes de communication, de formation et de gestion des avoirs de retraite misant sur la personnalisation et l'interactivité afin d'aider le participant à prendre de bonnes décisions. À ce titre, les fournisseurs continueront d'offrir aux participants des portefeuilles « cycle de vie » qui proposent une répartition prédéterminée de l'actif selon l'âge et la tolérance au risque du participant. De plus, l'industrie portera son attention vers le décaissement et la rétention de la clientèle ainsi que des actifs des retraités selon des formules de comptes collectifs accessibles sur une base individuelle et de plates-formes de retraite intégrées.

## EN ASSURANCE VIE INDIVIDUELLE, MARCHÉ TRÈS SEGMENTÉ ET SEGMENTS HAUTS DE GAMME

Par ailleurs, le marché de l'assurance vie individuelle est fortement segmenté. Il appert que l'industrie, et surtout les conseillers, vont continuer à concentrer leurs efforts sur les segments haut de gamme mais sans toutefois négliger les autres segments du marché. L'entrée en vigueur du CELI (compte d'épargne libre d'impôt) vient confirmer l'importance des principes de l'assurance vie universelle dans les marchés haut de gamme.

La croissance du secteur de l'assurance vie individuelle passera par deux orientations majeures, à savoir l'accès à de nouveaux réseaux ou canaux de distribution et l'offre de nouveaux « bénéfiques du vivant », notamment les assurances maladies graves et soins de longue durée. Les *baby-boomers* vieillissants, de plus en plus sensibles à préserver leur qualité de vie en cas de perte d'autonomie, devraient être attirés par ces produits.

Enfin, le marché de la distribution de produits en direct est en croissance et exige de l'innovation de la part des acteurs du milieu.

## LES EFFETS DE LA CRISE FINANCIÈRE À L'ÉCHELLE MONDIALE

L'industrie des services financiers traverse une période d'intenses turbulences depuis quelques temps. Les effets de la crise financière continuent de se faire sentir et risquent d'amplifier le ralentissement économique en cours. La perte de confiance parmi et envers les institutions financières a conduit à un

dysfonctionnement du marché interbancaire menant à un accroissement marqué des écarts de crédit et des primes de financement.

Le Trésor américain et la Réserve fédérale (Fed) poursuivent leurs interventions afin de restaurer la situation, mais le resserrement des standards de crédit, l'écroulement du marché immobilier et l'accumulation des pertes d'emplois signalent qu'une récession sévère est en cours aux États-Unis. Avec des risques probants de déflation, la Fed a abaissé la cible des fonds fédéraux à une fourchette située entre 0,00 % à 0,25 % à la fin de 2008. Néanmoins, la reprise économique s'annonce faible et devra nécessairement passer par une intervention fiscale musclée de la nouvelle administration américaine.

Le Canada ne sera pas immunisé contre un recul de l'activité économique aux États-Unis. En dépit de l'état de santé relativement enviable des banques canadiennes, le pays a été fortement secoué par les événements survenus sur la scène internationale. En outre, les effets de l'affaiblissement de la demande mondiale pour les matières premières continueront de se faire sentir sur les exportations canadiennes et l'enrichissement de la nation.

## ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

La rentabilité de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 subit, comme celle de la majorité des institutions financières canadiennes, les effets de la crise financière mondiale qui prévaut actuellement. En effet, le bénéfice net au 31 décembre 2008 est de 34,5 M\$ comparativement à 216,7 M\$ au 31 décembre 2007. Heureusement, les facteurs liés à la croissance tant au niveau des primes d'assurances que des ventes d'épargne sont encourageants en 2008 et nous permettent de regarder vers l'avenir avec optimisme.

### FAITS MARQUANTS 2008

- Le bénéfice net de 34,5 M\$ a diminué de 84,1 % par rapport à celui de 2007 qui atteignait un niveau record de 216,7 M\$.
- Le bénéfice net des opérations excluant les effets directs de la crise financière est estimé à 190,6 M\$.
- Les revenus de primes d'assurance enregistrent une croissance importante, en hausse de 9,6 %.
- La percée de la Compagnie par croissance organique, principalement pour les groupes et entreprises et sur le marché canadien à l'extérieur du Québec, est de 137,4 M\$ en primes administrées.
- Les coûts unitaires ont diminué en raison des investissements technologiques des dernières années, du souci d'efficacité opérationnelle toujours présent et de l'augmentation de notre volume d'affaires.

### IMPACT DE LA CRISE FINANCIÈRE

(en M\$)

	<b>2008</b>	2007
<b>Bénéfice net avant effet de la crise financière</b>	<b>190,6</b>	234,4
Effet direct de la crise sur le bénéfice net		
Baisse de valeur permanente et provisions pour pertes sur placements	<b>(183,2)</b>	(26,5)
Renforcement des réserves suite à la crise financière	<b>(44,3)</b>	—
Impôts relatifs	<b>71,4</b>	8,8
Effet net de la crise financière	<b>(156,1)</b>	(17,7)
<b>Bénéfice net</b>	<b>34,5</b>	<b>216,7</b>

# SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Desjardins Sécurité financière présente ses résultats d'exploitation et les données comparatives sur une base consolidée. Ils incluent les résultats de toutes ses filiales, dont les principales sont Sigma Assistel inc. et Desjardins Sécurité financière Investissements inc.

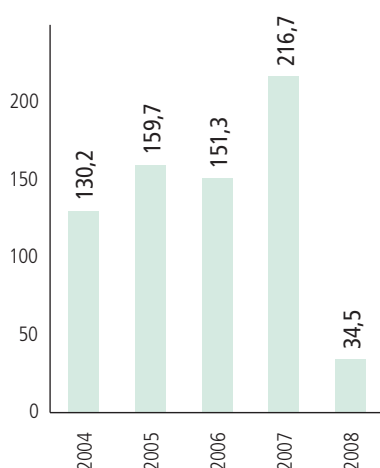
## BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net s'élève à 34,5 M\$, en baisse de 84,1 % comparativement à 2007 où il avait atteint 216,7 M\$. La part du bénéfice net attribuable aux actionnaires ultimes, les caisses Desjardins, s'élève à 40,2 M\$, soit 170,9 M\$ de moins qu'en 2007. Malgré les perturbations sur les marchés financiers altérant sa rentabilité, Desjardins Sécurité financière produit un rendement de l'avoir de l'actionnaire qui atteint les 5,9 %, soit un rendement moyen de 18,0 % pour les trois derniers exercices. En excluant les pertes liées à la crise financière, le taux de rendement de 2008 aurait été de 24,0 %. La Compagnie fournit un apport significatif à la rentabilité du Mouvement des caisses Desjardins qui, au terme de l'exercice de 2008, a déclaré des excédents cumulés avant ristournes aux membres de 78 M\$.

La crise financière mondiale a atteint un niveau sans précédent au cours du dernier semestre de 2008 alors que la confiance entre les principaux intervenants du marché s'est écroulée et que l'accès aux marchés des capitaux au Canada et en Europe s'est trouvé limité. La détérioration des marchés boursiers, et l'importante instabilité qui en découle, a eu une incidence sur la performance financière de l'ensemble du secteur des services financiers à l'échelle mondiale, y compris Desjardins Sécurité financière.

### BÉNÉFICE NET

(en M\$)



## CROISSANCE DES VENTES ET DES PRIMES

Le revenu de primes d'assurance et de rentes enregistre une hausse de 11,4 % en 2008, s'établissant à 2 868,4 M\$ par rapport à 2 575,3 M\$ en 2007.

Les primes nettes d'assurance affichent une hausse de 223,3 M\$ par rapport à 2007, atteignant 2 552,9 M\$. Au Québec, la croissance globale des primes pour tous les secteurs d'affaires a été de 6,4 %. Dans les autres provinces canadiennes, l'augmentation de 17,0 % des primes a été forte surtout en assurance collective et est principalement concentrée en Ontario. Du côté de l'assurance individuelle, les nouvelles ventes enregistrent une croissance supérieure aux attentes de 5,0 % pour les ventes au Québec. La caissassurance pour les particuliers, un réseau de distribution dédié aux membres des caisses Desjardins, montre une croissance de 15,2 % des ventes. Cette croissance démontre la pertinence de ce réseau mis en place au début des années 2000 et qui a maintenant franchi fructueusement ses étapes de développement.

Le secteur de l'épargne connaît, au chapitre des ventes et des nouveaux dépôts, une croissance de 4,4 % en 2008, atteignant 1 155,2 M\$. Du côté des fonds communs de placement, les ventes affectées par l'instabilité des marchés boursiers accusent une baisse de 27,3 % par rapport à 2007 et totalisent 462,8 M\$. Cependant, celles des fonds distincts *Helios* et *Millenia* s'élèvent à 315,8 M\$, soit une hausse marquée de 113,8 %. En épargne-retraite collective, les ventes se chiffrant à 260,1 M\$ sont en hausse de 19,0 % par rapport à l'année 2007 et sont notamment le produit de la conclusion d'importants contrats de rentes servies.

Les résultats de Desjardins Sécurité financière pour l'année 2008 subissent les contrecoups de la crise financière. N'eut été de certains éléments qui en découlent directement, le bénéfice net aurait été de 190,6 M\$, ce qui serait plus représentatif des résultats d'exploitation de la Compagnie.

Le portefeuille d'actions, de même que le portefeuille de stratégies alternatives qui comporte plusieurs placements dans des fonds de couverture, sont les plus touchés par cette crise financière. La situation difficile du crédit hypothécaire à haut risque sur les marchés mondiaux avait entraîné, au dernier semestre

de 2007, une crise de liquidités sur le marché des papiers commerciaux adossés à des actifs non émis par des banques (PCAA). Le tout s'est poursuivi en 2008. Les provisions pour pertes de valeur sur les PCAA ont encore été rehaussées au cours du dernier trimestre pour s'aligner sur les valeurs de la restructuration en cours de finalisation en janvier 2009. La dévaluation cumulative au 31 décembre 2008 représente 39,4 % de la valeur initiale de ces placements.

Les effets de la crise se sont fait sentir aussi au niveau des garanties offertes pour certains produits à capital garanti. À ce titre, la Compagnie a constaté dans ses résultats des pertes au-delà des seuils préétablis dans ces contrats. De plus, les provisions pour risque de défaut d'actifs ont été réajustées à des niveaux qui tiennent compte du contexte économique actuel.

## ACTIF SOUS GESTION ET SOUS ADMINISTRATION

À la fin de l'exercice financier 2008, l'actif total sous gestion et sous administration de la Compagnie s'élève à 19,7 G\$, en baisse de 12,9 % par rapport au 31 décembre 2007. Cette diminution est principalement due à la baisse de la juste valeur des placements à la suite de la crise financière mondiale et de la crise de liquidités. La volatilité est constatée au bilan lors de l'évaluation de l'actif sous administration selon les conventions comptables en vigueur.

## PERSPECTIVES 2009

Avec l'année 2009, Desjardins Sécurité financière entreprend un nouveau plan stratégique qui vise à nous donner une force de frappe pour nous maintenir en ferme position sur le marché des services financiers et augmenter notre compétitivité vis-à-vis d'une très forte concurrence. La croissance accélérée sur une base organique constitue la pierre angulaire du nouveau plan stratégique.

L'objectif principal de ce plan consiste à établir un meilleur équilibre de nos activités entre le marché de l'assurance et celui de l'épargne, tant individuelles que collectives, en saisissant toutes les occasions d'affaires que génèrent ces marchés. L'équilibre entre les marchés de l'assurance et de l'épargne contribuera à nous prémunir contre les fluctuations des cycles économiques. Il est entendu que nous poursuivrons vigoureusement notre percée pancanadienne et celle-ci nous conduira aussi à répartir nos affaires plus proportionnellement sur le plan géographique.

Nous concentrerons donc davantage d'efforts sur le marché de l'épargne. D'une part, notre objectif d'équilibre entre les marchés de l'assurance et de l'épargne le commande et, d'autre part, la clientèle des *baby-boomers* offre un potentiel élevé dans ces secteurs d'affaires. Détenant 41,0 % des actifs investis, le marché des *baby-boomers* regorge de possibilités d'affaires puisque cette clientèle recherche des placements sécuritaires pour assurer ses revenus de retraite.

En ce qui concerne le grand secteur de l'assurance, nous visons à croître plus rapidement que le marché en assurance individuelle. Nous continuerons sur notre lancée en assurance des groupes et entreprises où nous sommes en croissance accélérée depuis le début de la décennie. Notre croissance accélérée en assurance des groupes et entreprises a fait progresser notre part de marché de 4,3 % en 2002 à 5,6 % en 2007, et nous place au 4<sup>e</sup> rang sur le marché canadien.

Plus spécifiquement, dans les domaines de l'assurance directe et de l'assurance crédit offerte par l'intermédiaire d'institutions financières, l'objectif est d'augmenter notre part plus rapidement que le marché, avec une augmentation particulièrement vigoureuse en assurance directe.

Ce sont là les grands axes de croissance de notre nouveau plan d'affaires. Par ailleurs, ce plan s'arrimera avec le nouveau plan du Mouvement des caisses Desjardins.

La réalisation de notre nouveau plan d'affaires repose donc actuellement sur les orientations stratégiques suivantes :

- la recherche de l'équilibre de l'exploitation, entre les clients, les employés et l'actionnaire, par la performance globale et durable;
- la réponse aux besoins du client, tout en maintenant la compétitivité de nos offres de services et de nos coûts;
- la croissance accélérée sur une base organique et la progression continue de la dimension nationale de l'entreprise;
- l'amélioration de notre profil de risque par la contribution équilibrée tant des secteurs géographiques que des lignes d'affaires aux revenus de l'entreprise;
- le maintien d'un haut niveau de rentabilité.

La mise en œuvre des orientations stratégiques s'appuiera sur cinq grandes initiatives qui se réaliseront à tous les échelons de l'entreprise. Ces grandes initiatives sont les suivantes :

- mieux connaître les marchés ciblés et appliquer cette connaissance pour renforcer la valeur distinctive de nos offres de service au client et à l'intermédiaire dans nos principaux marchés;
- bâtir une force de distribution pancanadienne productive;
- déployer un *branding* permettant de développer les marchés pancanadiens;
- aligner l'organisation sur l'exécution du plan de croissance;
- réaliser le développement des talents de l'organisation et de la technologie nécessaires à la croissance.

## ANALYSE SECTORIELLE

# ASSURANCE COLLECTIVE

### ACTIVITÉS ET PRODUITS OFFERTS

Le secteur de l'assurance collective comprend deux domaines d'activité : les régimes d'assurance offerts aux groupes et aux entreprises et les régimes d'assurance offerts

par le biais des institutions financières, dont les caisses Desjardins.

D'une part, nous offrons aux groupes et aux entreprises des régimes collectifs d'assurance vie, d'assurance maladies graves, d'assurance salaire de courte et de longue durées,

d'assurance accident-maladie, d'assurance frais dentaires, d'assurance soins de la vue et d'assurance voyage. Tous nos régimes collectifs se distinguent par leur qualité, leur souplesse ainsi que par le service personnalisé offert aux titulaires de contrats, administrateurs et adhérents. Ces régimes sont disponibles partout au Canada par l'entremise de conseillers en assurance collective et de firmes d'actuaire-conseils. Nous maintenons des bureaux de vente dans toutes les régions du pays afin d'offrir l'accessibilité la plus grande possible à nos produits et services. Nous disposons également de bureaux de prestations dans quatre provinces.

D'autre part, nous offrons des régimes collectifs d'assurances vie et invalidité associés à un prêt (assurance crédit) ainsi que d'assurance vie liés à un dépôt (assurance-vie épargne) par le biais d'institutions financières, particulièrement les caisses Desjardins au Québec, les succursales de la *Desjardins Credit Union* en Ontario, ainsi que les caisses francophones et les autres Credit Unions au Canada.

### PARTS DE MARCHÉ DE DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE EN ASSURANCE COLLECTIVE

	Rang	Part de marché %	Primes souscrites M\$
<b>Canada</b>			
Vie collective			
<b>2008</b>			<b>455,6</b>
2007	4 <sup>e</sup>	8,4	419,1
2006	4 <sup>e</sup>	8,1	382,7
Santé collective			
<b>2008</b>			<b>1 741,0</b>
2007	4 <sup>e</sup>	10,8	1 570,8
2006	4 <sup>e</sup>	10,1	1 359,6
<b>Québec</b>			
Vie collective			
<b>2008</b>			<b>344,8</b>
2007	1 <sup>er</sup>	29,5	327,6
2006	1 <sup>er</sup>	29,7	315,1

Tous les tableaux sur les parts de marché de Desjardins Sécurité financière en assurance collective, en assurance individuelle et en épargne publiés dans cette section et les sections suivantes sont tirés d'une analyse des états annuels 2007 déposés auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) et de l'Autorité des marchés financiers (Québec). Les données pour l'année 2008 ne seront disponibles qu'au cours du 2<sup>e</sup> semestre de 2009.

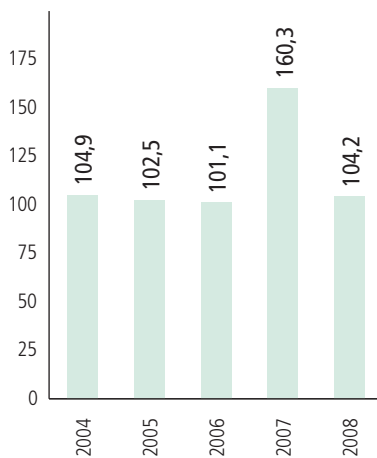
### SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ D'ESPRIT AVEC UN RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE SUR MESURE

Les besoins de sécurité évoluent, les protections d'assurance collective de Desjardins Sécurité financière aussi. Nos programmes de protections sont conçus pour s'adapter aux besoins en cas de décès, d'accident, de maladie ou d'invalidité pour des groupes de toute taille. L'élargissement de notre offre de régimes flexibles, le développement des dispositifs de commerce électronique et la bonification du service des rapports aux employeurs preneurs de régimes ont particulièrement répondu aux attentes de la clientèle en 2008. Les prochains efforts mettront l'accent sur le rehaussement de l'offre en gestion de l'invalidité, notamment par la nouvelle composante *intervention hâtive*, et l'augmentation de la distribution du produit *Parcours Assurance santé*.

## RÉSULTATS 2008

Le bénéfice net du secteur de l'assurance collective est de 104,2 M\$, en baisse de 56,1 M\$ par rapport à l'an dernier, dont 37,2 M\$ est directement attribuable à la crise financière. Nonobstant ces éléments, les résultats nets du secteur de l'assurance collective font ressortir une amélioration de nos coûts unitaires découlant de notre rigueur administrative et de la croissance de nos affaires. Nous pouvons d'ailleurs noter qu'en dépit de la crise financière le bénéfice de ce secteur est de l'ordre de celui des quatre dernières années, à l'exception de l'année 2007 qui avait été une année record.

**BÉNÉFICE NET SECTORIEL  
EN ASSURANCE COLLECTIVE**  
(en M\$)



## PRIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE PAR RÉSEAU DE DISTRIBUTION

(en M\$)

	2008	2007	2006	2005	2004
Distribuées aux membres du Mouvement des caisses Desjardins	536,9	507,5	481,6	452,3	424,6
Autres réseaux de distribution	1 600,7	1 429,6	1 209,9	1 090,6	1 007,4
Groupes administrés (SAS)	82,4	68,0	53,8	50,8	54,3
<b>Total primes administrées</b>	<b>2 220,0</b>	<b>2 005,1</b>	<b>1 745,3</b>	<b>1 593,7</b>	<b>1 486,3</b>

## CROISSANCE DES VENTES ET DES PRIMES

En assurance pour les groupes et les entreprises, les ventes se chiffrent à 136,8 M\$. Au total, les primes en assurance collective, incluant les primes en assurance pour les groupes et les entreprises, celles liées aux régimes offerts par le biais des institutions financières, dont les caisses Desjardins, ainsi qu'un équivalent de primes pour les groupes administrés (SAS), se chiffrent à 2 220,0 M\$, comparativement à 2 005,1 M\$ en 2007. Ces primes affichent aussi une progression moyenne de plus de 10,0 % sur cinq ans. Deux facteurs sont notamment à l'origine de cette augmentation de 10,7 % des primes en 2008 : les ventes importantes réalisées en assurance pour les groupes et les entreprises ainsi que la croissance en *Assurance prêt*. Le volume total de crédit assuré, tant en *Assurance prêt vie* qu'en *Assurance prêt invalidité*, demeure en hausse.

## FAITS SAILLANTS 2008

En assurance collective, Desjardins Sécurité financière a connu une hausse quant à la croissance nette des affaires. Dans ce secteur d'activité, nous occupons le 1<sup>er</sup> rang des assureurs au Québec et le 4<sup>e</sup> rang au Canada en ce qui a trait aux primes administrées où notre part de marché est passée de 4,7 % à 5,6 % de 2003 à 2007.\*

Au chapitre de l'offre de service aux groupes et entreprises, nous nous sommes vu octroyer en 2008 plusieurs contrats majeurs dont les primes sont supérieures à 1 M\$ et nous avons renouvelé des contrats importants. Par ailleurs, nous avons développé des outils permettant d'élargir notre offre en matière de régimes flexibles. Nous avons poursuivi le développement des fonctionnalités en

commerce électronique tout en rehaussant notre offre auprès des promoteurs de régimes pour l'obtention de leurs rapports.

En ce qui concerne les produits distribués aux membres Desjardins par le réseau des caisses, la croissance du volume de primes s'est poursuivie. En assurance crédit, nous avons continué d'adapter notre offre aux nouveaux produits de financement offerts par les caisses à leurs membres particuliers. Sur le plan de la promotion, nous avons participé à la campagne de publicité du Mouvement des caisses Desjardins en matière d'habitation où l'*Assurance prêt* a été mise de l'avant. Nous avons également poursuivi le déploiement d'un nouveau mode d'offre globale en assurance de personnes pour la clientèle des centres financiers aux entreprises Desjardins.

## PERSPECTIVES 2009

En assurance pour les groupes et entreprises, nous poursuivrons de façon continue les actions entreprises afin de bonifier notre offre de régimes flexibles tout en ajoutant de nouvelles commodités électroniques à l'intention des promoteurs de régime, et ainsi répondre aux besoins évolutifs du marché. Nous ferons en sorte d'intensifier notre offre en gestion de l'invalidité, où l'intervention hâtive y est incluse, et nous élargirons la distribution du produit *Parcours Assurance santé*.

En ce qui a trait à l'assurance crédit, nous continuerons à ajuster nos produits aux nouveaux modes de financement des caisses Desjardins afin de les offrir de façon simple et efficace aux membres emprunteurs. Nous accorderons à nouveau la priorité aux actions destinées à assurer la satisfaction des partenaires et de la clientèle afin de maintenir les plus hauts standards de qualité de service.

\* Source : Fraser Group : Group Universe Report 2007.

# ASSURANCE INDIVIDUELLE

## ACTIVITÉS ET PRODUITS OFFERTS

En assurance individuelle, Desjardins Sécurité financière répond aux besoins des particuliers et des travailleurs autonomes de même qu'à ceux des employés des petites entreprises en matière de planification financière et de produits de sécurité financière. Les trois types usuels de produits sont offerts à ces clientèles : l'assurance permanente, l'assurance vie temporaire et l'assurance vie universelle. En matière d'assurance santé, nous fournissons également une gamme complète de protections, dont l'assurance maladies graves et l'assurance soins de longue durée. D'autres protections, telles que l'assurance soins de santé complémentaires, l'assurance invalidité de courte ou de longue durée, l'assurance accident, l'assurance frais dentaires et l'assurance soins de la vue sont aussi disponibles.

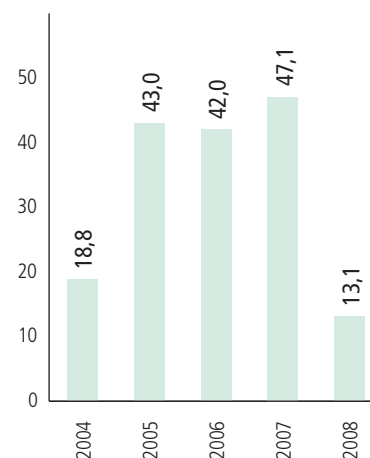
Au Québec, ces produits et services sont notamment distribués par 279 conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins ainsi que par plus de 550 représentants partenaires qui œuvrent au sein de 15 centres financiers du réseau SFL. Dans les autres provinces, notre offre de service est accessible grâce à près de 325 représentants répartis à travers 26 centres financiers de Desjardins Sécurité financière Réseau indépendant, ainsi qu'à près de 1 340 courtiers et agents généraux à la grandeur du Canada.

Enfin, certains de nos produits sont commercialisés par une approche de distribution directe avec ou sans l'endossement de partenaires, comme l'*Assurance vie 50+*, l'*Assurance voyage*, l'*Assurance solde de crédit* et *Accirance, Assurance accident de personnes*.

## RÉSULTATS 2008

Le bénéfice net du secteur de l'assurance individuelle est de 13,1 M\$, comparativement à 47,1 M\$ l'an dernier. Ce secteur a absorbé des pertes relatives à la crise financière qui ont affecté son résultat net d'un montant de 42,5 M\$. Les coûts unitaires sont toutefois inférieurs à ceux de l'an dernier et le réseau de distribution de la caissassurance, dégage pour une première année une rentabilité encourageante pour le positionnement de ce mode de distribution.

**BÉNÉFICE NET SECTORIEL EN ASSURANCE INDIVIDUELLE**  
(en M\$)



## PARTS DE MARCHÉ EN ASSURANCE INDIVIDUELLE

	Rang	Part de marché %	Primes souscrites M\$
<b>Canada</b>			
Vie et santé			
<b>2008</b>			<b>484,6</b>
2007	7 <sup>e</sup>	3,3	464,2
2006	7 <sup>e</sup>	3,4	445,1
<b>Québec</b>			
Vie et santé			
<b>2008</b>			<b>357,1</b>
2007	5 <sup>e</sup>	10,0	336,4
2006	5 <sup>e</sup>	10,0	320,3

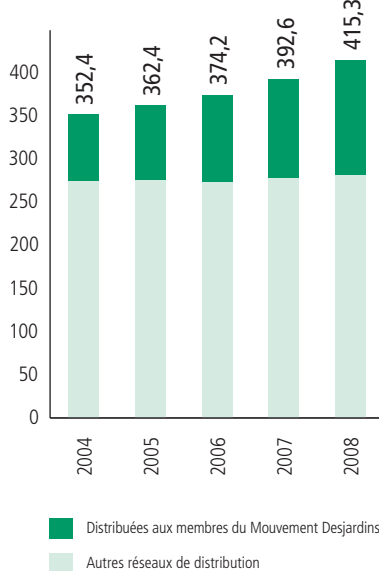
### EN TOUTE SÉCURITÉ FINANCIÈRE POUR LA QUALITÉ DE VIE, LA SANTÉ ET LA FAMILLE

Notre gamme de produits de sécurité financière répond aux besoins des particuliers, des travailleurs autonomes et des employés des petites entreprises pour protéger leurs biens les plus précieux tout en leur permettant de faire face aux imprévus de la vie. Au cours de 2008, la gamme *Vision* a continué de donner grande satisfaction à la clientèle des caisses Desjardins. De nouveaux produits d'assurance santé ont été ajoutés pour tenir compte de l'évolution constante des besoins et attentes des membres des caisses. Des protections individuelles, notamment l'*Assurance voyage*, l'*Assurance vie 50+* et *Accirance, Assurance accident de personnes*, peuvent aussi être obtenues en communiquant directement avec Desjardins Sécurité financière.

## CROISSANCE DES VENTES ET DES PRIMES

En 2008, les ventes d'assurance individuelle affichent une augmentation de 2,1 M\$ par rapport à 2007, atteignant 44,0 M\$. La croissance provient principalement des ventes réalisées au Québec, où celles effectuées par les conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins se chiffrent à 19,0 M\$, en hausse de 15,2 % par rapport à 2007.

**PRIMES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE PAR RÉSEAU DE DISTRIBUTION**  
(en M\$)



En assurance individuelle, le volume de primes est de 415,3 M\$, en hausse de 22,7 M\$ par rapport à 2007. Le volume de primes et le nombre de contrats en vigueur provenant de notre réseau de conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins se sont respectivement accrus de 20,7 % et de 10,1 % par rapport à l'année précédente. De plus, le volume de primes au chapitre des produits commercialisés par le mode de distribution directe affiche une croissance de 12,3 %, atteignant 63,3 M\$.

### FAITS SAILLANTS 2008

Au chapitre des produits et services d'assurance de personnes offerts aux membres des caisses Desjardins par les conseillers en sécurité financière attirés des caisses, nous avons ajouté des protections à la gamme *Vision* avec de nouveaux produits d'assurance santé. Rappelons que l'environnement *Vision* consiste en une gamme complète de protections en cas de décès, d'invalidité, d'accident ou de problèmes de santé. Les conseillers en sécurité financière utilisent cet ensemble de protections pour proposer à la clientèle des caisses une assurance sur mesure qui répond à leurs besoins particuliers.

Nous avons également instauré un nouveau programme afin de regrouper les services d'assistance rattachés aux produits d'assurance offerts à tous les membres.

Afin de tenir compte de l'évolution constante des besoins et des attentes des membres des caisses Desjardins, neuf fonds de placement Desjardins ont été ajoutés à l'option épargne de l'assurance vie universelle *Vision*. En plus de donner accès à une gamme plus étendue de fonds, Desjardins Sécurité financière a ainsi assuré une plus grande harmonisation avec les produits d'épargne de la caisse.

Dans un souci d'expertise pointue et enrichie d'outils spécifiques, l'effectif de vente est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 spécialisé en fonction de quatre marchés distincts : le marché des particuliers, le marché de l'offre spécialisée, les marchés émergents et le marché de l'en-vigueur.

Du côté de l'offre de service aux particuliers par nos autres réseaux de distribution à l'extérieur du Québec, nous avons ouvert quatre centres financiers, trois dans le grand Toronto et un à Saskatoon (Saskatchewan), et nous avons conclu des ententes de distribution avec douze nouveaux agents généraux. Nous avons également signé une entente avec un nouveau partenaire pour la distribution d'un produit d'assurance invalidité. Enfin, nous avons poursuivi notre développement au Québec en ajoutant dans la région de Montréal deux nouveaux centres financiers affiliés au réseau SFL. Nous serons ainsi davantage présents sur les marchés allophones.

Nous avons conçu et mis en place une nouvelle plate-forme technologique destinée à soutenir le développement des affaires et la gestion pour l'ensemble des produits commercialisés par distribution directe. Sur le plan de la promotion, nous avons mené des campagnes de marketing direct et de publipostage pour l'*Assurance vie 50+*. Un microsite Internet a d'ailleurs été implanté pour informer à propos de ce produit. De plus, le simulateur d'achat pour l'*Assurance voyage* sur *desjardins.com* a été perfectionné.

### PERSPECTIVES 2009

En ce qui concerne l'offre d'assurance de personnes aux membres des caisses Desjardins par nos conseillers en sécurité financière, nous optimiserons la spécialisation mise en place au cours de 2008 selon les quatre marchés définis. Nous continuerons d'accorder une attention particulière au développement des compétences et au soutien des conseillers en sécurité financière ainsi qu'aux gestionnaires de ventes.

Pour ce qui est de l'offre d'assurance de personnes par nos autres réseaux de distribution, nous mettrons en marché notre nouvelle gamme de produits *SOLO* en invalidité pour les travailleurs autonomes. Nous effectuerons une mise à jour de notre produit assurance *Vie Universelle* ainsi que de nos produits d'assurances maladies graves. Nous prévoyons ouvrir trois nouveaux centres financiers Desjardins Sécurité financière Réseau indépendant à travers le Canada et intensifier le développement d'ententes de distribution avec des partenaires stratégiques. Les efforts importants déjà consentis en 2008 pour le recrutement et le rendement des ressources humaines se maintiendront. Nous participons à la refonte des sites Internet des réseaux de distribution pour accroître la notoriété des produits de l'assurance individuelle, pour valoriser la carrière dans ce domaine et pour favoriser le recrutement.

Pour soutenir notre offre de produits commercialisés en direct, nous assurerons une présence publicitaire tant soutenue que ciblée et nous continuerons d'exploiter les possibilités offertes par Internet.

# ÉPARGNE

## ACTIVITÉS ET PRODUITS OFFERTS

Ce secteur d'affaires couvre l'offre d'épargne pour les particuliers et l'épargne-retraite pour les groupes et les entreprises.

À l'intention des particuliers et des travailleurs autonomes, nous proposons un vaste éventail de produits, y compris des placements à rendement garanti, des placements à stratégies multiples ainsi que des fonds de placement garanti et des rentes de retraite. Ces produits d'épargne individuelle sont distribués par l'entremise de notre réseau pancanadien de centres financiers. Des rentes de retraite et le Contrat *Helios*, qui propose des garanties à la carte sur la famille de fonds de placement garanti, sont également disponibles dans les caisses Desjardins.

Pour les groupes et entreprises, nous offrons une gamme complète de produits collectifs d'épargne-retraite, y compris des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs, des régimes de retraite à cotisations déterminées, des régimes de retraite simplifiés et un choix d'instruments d'investissement spécialisés pour les caisses de retraite à prestations déterminées. Nous proposons également des régimes de participation différée aux bénéfices et, tout spécialement pour les

cadres supérieurs ou les actionnaires d'une entreprise, des régimes de retraite individuels. Ces régimes peuvent aussi comporter des segments non enregistrés afin de répondre aux besoins des entreprises et de leurs employés. Nos produits d'épargne-retraite collective sont distribués principalement par l'entremise de firmes d'actuaire-conseils et de courtiers spécialisés en avantages sociaux ou en régimes de retraite.

## RÉSULTATS 2008

Le secteur de l'épargne enregistre une perte nette de 82,8 M\$ comparativement à un bénéfice net de 9,3 M\$ en 2007. En épargne individuelle, les mauvais résultats dépendent de la situation économique difficile de 2008. En effet, la piètre performance des marchés boursiers a entraîné un renforcement de la réserve de garanties pour les produits de fonds distincts et des pertes ont été encourues avec le produit de fonds généraux *Indice Plus* pour la garantie de capital accordée aux clients.

## CROISSANCE DES VENTES ET DES PRIMES

L'année 2008 s'est avérée fructueuse pour la vente des produits d'épargne de la Compagnie. Les ventes se sont conclues à 692,4 M\$, une croissance de près de 50,0 % en un an. La qualité de nos produits et les efforts consacrés à les faire connaître ont permis cette croissance, tant au Québec (hausse de

42,4 %) qu'à l'extérieur du Québec (hausse de 52,6 %). Par ailleurs, les consommateurs ont délaissé les fonds communs de placement en raison de l'instabilité des marchés boursiers et des rendements à la baisse. Les ventes de cette catégorie de produits ont par conséquent diminué de 27,2 %.

En épargne individuelle, les ventes atteignent 432,3 M\$, une croissance de 180,5 M\$ par rapport à 2007. Une augmentation de 9,0 % dans les ventes de produits de rentes a été observée dans l'ensemble de l'industrie pour les trois premiers trimestres de 2008 ainsi qu'une hausse de 7,0 % dans les ventes de contrats de fonds de placement garanti. Chez Desjardins Sécurité financière, les ventes des fonds de placement garanti, notamment le produit *Helios*, atteignent 315,8 M\$, une forte croissance de 113,8 % par rapport à 2007. L'ajout de garanties optionnelles au Contrat *Helios* telles que la garantie de retrait minimum (GRM) ou la garantie de retrait à vie (GRV) a permis ces bons résultats. Ces produits rencontrent les attentes des clients qui recherchent un rendement sécuritaire ou qui souhaitent que leur capital investi soit garanti. Cette tendance se reflète par une baisse des ventes de fonds communs de placement.

En épargne-retraite collective, les ventes marquent une croissance de 19,0 %, atteignant 260,1 M\$. L'augmentation provient de la croissance dans les provinces à l'extérieur du Québec, notamment en rentes servies.

## RÉSULTAT NET EN ÉPARGNE

(en M\$)

	2008	2007	2006	2005	2004
Bénéfice net (perte nette)	(82,8)	9,3	8,2	8,9	5,1

### L'ÉPARGNE SYNONYME D'UNE PLUS GRANDE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Le contrat de fonds de placement garanti *Helios* est maintenant assorti d'une garantie de retrait à vie prévoyant un revenu établi en fonction de l'âge, d'un rajustement de la garantie à tous les ans et d'un boni d'accumulation qui s'avère le plus élevé au Canada. Cette valeur ajoutée aide les épargnants à atteindre plus facilement leurs objectifs en matière de revenus de retraite. Afin de permettre aux Canadiens de prendre une longueur d'avance sur leurs résolutions d'épargne 2009, Desjardins Sécurité financière leur a proposé, en octobre 2008, d'investir dans un compte *Transition DSF*, transformable en compte d'épargne libre d'impôt (CELI) en janvier 2009. Le compte *Transition DSF* offrait un taux d'intérêt concurrentiel et les sommes y étant investies pouvaient être transférées sans frais dans un compte CELI.

En épargne-retraite collective, Desjardins Sécurité financière a fait évoluer plus particulièrement cette année *TRACE Environnement Cycle de vie*. Ce service permet au participant de progresser sur un parcours à partir d'un point donné, selon son âge et sa tolérance au risque. Un tel service d'investissement, selon le cycle de vie des participants, permet non seulement aux promoteurs de régimes d'épargne-retraite collective de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités en fait de gouvernance, mais aussi de simplifier grandement la démarche d'investissement des participants. Un tout nouveau site Internet sécurisé a aussi été créé afin de soutenir solidement les promoteurs de régimes de retraite.

## FAITS SAILLANTS 2008

Desjardins Sécurité financière a continué d'innover en matière de solutions de planification de la retraite avec le produit *Helios*, son contrat de fonds de placement garanti. Ce contrat propose depuis 2007 une approche à la carte permettant à l'investisseur de personnaliser ses garanties selon les événements de sa vie et de bénéficier de mécanismes de protection du capital, dont l'option de garantie de retrait minimum (GRM). L'option GRM prévoit le remboursement du capital à raison de 7 % par année, soit le versement le plus élevé sur le marché pour un maximum de flexibilité. Le contrat offre également le remboursement d'une portion des frais payés pour protéger les investissements. En 2008, la Compagnie a assorti *Helios* d'une garantie de retrait viager prévoyant un revenu établi en fonction de l'âge, d'un rajustement de la garantie à tous les ans et d'un boni d'accumulation à chaque année où aucun retrait n'est effectué durant les dix premières années.

Avec ce nouveau contrat, Desjardins Sécurité financière fait partie des premières institutions financières au Canada à marier activement des stratégies d'accumulation et de décaissement novatrices pour mieux répondre aux besoins des générations futures de retraités.

Toujours en épargne individuelle, nous avons offert un compte *Transition DSF* transformable en compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Les épargnants peuvent ainsi bénéficier de placements offrant à la fois un rendement satisfaisant et une certaine stabilité à moyen et long termes.

Sur le plan de l'offre en épargne-retraite collective, nous avons renforcé notre gamme de services aux promoteurs de régimes de retraite en faisant évoluer plus particulièrement *TRACE Environnement Cycle de vie*. *TRACE* offre un environnement dynamique conçu pour s'adapter et progresser en fonction des besoins de chaque participant. Il prend en compte le profil de risque et l'âge des participants et leur fournit les outils nécessaires pour les guider et les accompagner tout au long de leur route vers la sécurité financière à la retraite. *TRACE* devient aussi un outil efficace pour les promoteurs de régime, leur permettant d'effectuer une meilleure gestion de leur régime grâce à la vision globale qu'ils possèdent du participant et de ses directives de placement. L'évolution de ce produit maintient le leadership de Desjardins Sécurité financière en matière de flexibilité et d'adaptabilité envers les besoins des promoteurs de régime.

Desjardins Sécurité financière a également ajouté la possibilité de mettre en place un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) dans le cadre d'un régime d'épargne-retraite collectif. Cette disposition constitue un avantage concurrentiel intéressant pour le recrutement et la rétention des employés.

Enfin, un tout nouveau site Internet sécurisé a été créé afin de soutenir solidement les promoteurs dans la gestion quotidienne de leur régime. L'accessibilité aux transactions et aux rapports est par conséquent plus grande. Ce site offre également une section complètement consacrée à la gouvernance des régimes de retraite.

## PERSPECTIVES 2009

En épargne individuelle, nous optimiserons la spécialisation de l'effectif de vente effectuée auprès des caisses au cours de la dernière année selon les quatre marchés définis. Dans cette optique, nous accorderons une attention toute particulière aux clientèles bien nanties des équipes de la gestion des avoirs par une approche intergénérationnelle. Nous procéderons également à l'intégration de notre offre de fonds de placement garanti à celle des caisses Desjardins. Notre offre de produits indiciels sera mise à jour. Enfin, la distribution à l'extérieur du Québec sera intensifiée pour tout le secteur de l'épargne individuelle par l'addition de grossistes à Ottawa, à Edmonton et à Halifax ainsi que par la conclusion de contrats avec des distributeurs indépendants.

En épargne-retraite collective, nous redoublerons d'ardeur afin d'accroître notre présence à l'extérieur du Québec, entre autres, par le maintien de notre offensive publicitaire tant auprès des réseaux de courtiers spécialisés en avantages sociaux ou en régimes de retraite que des firmes d'actuaire-conseils.

## VENTES D'ÉPARGNE

(en M\$)

	2008	2007	2006
Épargne-retraite collective	260,1	218,5	290,6
Épargne individuelle	432,3	251,8	250,9
Fonds communs de placement	462,8	636,3	516,9
<b>Total</b>	<b>1 155,2</b>	<b>1 106,6</b>	<b>1 058,4</b>

## PLACEMENTS

### PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

#### Structure du portefeuille

Desjardins Sécurité financière a comme objectif de gérer avec prudence le rapport risque-rendement en tenant compte de divers facteurs comme la qualité, la concentration, les devises, les échéances et les garanties. Les choix quant aux types de placements sont effectués en maintenant un équilibre entre la rentabilité et les risques liés au portefeuille.

Cet objectif d'équilibre du rapport risque-rendement relatif aux portefeuilles de placements de la Compagnie a été mis à rude épreuve en 2008 dû au contexte financier extrêmement difficile généré par une crise financière mondiale et d'une envergure considérable. Cette crise financière, provoquée par l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis qui a débuté en 2007, a entraîné une perte de confiance généralisée des intervenants des marchés financiers et dans l'ensemble du système financier en 2008. Des effets négatifs de cette crise tels que des problèmes majeurs de liquidité, dont

ceux liés aux instruments financiers et un resserrement extrême des conditions de crédit, ont amené un grand nombre d'investisseurs à disposer de leurs actifs financiers de manière urgente et ont ainsi contribué à la dévaluation de l'ensemble de ces actifs. Ce contexte généralisé, attribuable à un risque systémique, a influencé négativement et de manière exceptionnelle les placements de la Compagnie.

La gestion rigoureuse et prudente des fonds confiés par nos assurés, déposants et clients s'est donc effectuée dans un contexte de volatilité sans précédent enregistrée au sein des marchés financiers en 2008, celle-ci ayant atteint son paroxysme au mois d'octobre. La très faible liquidité des marchés alliée à cette volatilité extrême a rendu très difficile tant l'ajustement du profil de risques de portefeuille que la couverture de ces risques. L'incertitude est demeurée extrêmement élevée au cours de l'année, plus particulièrement à partir de la fin du troisième trimestre.

La majorité des placements de la Compagnie sont des titres à revenu fixe, principalement des obligations gouvernementales qui sont considérées comme des valeurs refuges de premier ordre, reflétant ainsi la structure des passifs de la Compagnie. Un groupe

de gestion de l'appariement s'assure que la répartition du portefeuille d'actifs est appropriée et un comité interne révisé cette répartition afin de s'assurer qu'elle donne accès au rendement souhaité sur les fonds propres tout en minimisant la volatilité des résultats. Le portefeuille de placements de la Compagnie est bien diversifié par catégorie de placements.

La forte volatilité des marchés financiers en 2008, provoquée par cette crise mondiale, a eu un impact défavorable sur la juste valeur des placements de la Compagnie. La baisse de valeur des actifs en 2008 s'explique notamment par la variation négative de la juste valeur des obligations, des actions et des fonds de couverture qui ont subi les soubresauts des marchés, en dépit d'une croissance du financement hypothécaire et corporatif ainsi que des biens immobiliers.

#### Titres à revenu fixe

Au 31 décembre 2008, le portefeuille d'obligations se chiffre à 7 318,9 M\$ comparativement à 8 449,8 M\$ à la fin de 2007. Cette diminution est le reflet des baisses de valeur marchande associées à la crise financière.

### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR CATÉGORIE D'ACTIFS

(en M\$, sauf indication contraire)

	2008		2007		2006	
Obligations	7 318,9	55,0 %	8 449,8	56,8 %	7 802,8	63,3 %
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises	3 312,0	24,9 %	2 924,5	19,7 %	2 089,1	16,9 %
Biens immobiliers	957,5	7,2 %	882,7	5,9 %	487,6	3,9 %
Actions	484,7	3,7 %	1 162,6	7,8 %	545,9	4,4 %
Encaisse et titres du marché monétaire	454,6	3,4 %	486,7	3,3 %	906,6	7,3 %
Avances aux titulaires de police	107,7	0,8 %	107,4	0,7 %	108,7	0,9 %
Autres prêts et placements	668,1	5,0 %	855,6	5,8 %	406,2	3,3 %
	<b>13 303,5</b>	<b>100,0 %</b>	<b>14 869,3</b>	<b>100,0 %</b>	<b>12 346,9</b>	<b>100,0 %</b>

L'année 2008 a été marquée par un élargissement considérable des écarts de crédit variant entre 100 points de base et 125 points de base sur l'ensemble des titres gouvernementaux provinciaux canadiens pour un terme de dix ans. Cela a eu comme conséquence de réduire fortement la valeur des placements de la Compagnie pour cette classe d'actif. Les titres corporatifs financiers ainsi que les instruments financiers de titrisation ont largement subi les impacts des événements survenus dans les marchés financiers. Ces événements ont affecté aussi dans une certaine mesure la valeur de ces classes d'actifs dans le portefeuille. L'importance relative des obligations dans l'ensemble des actifs au bilan a diminué au profit d'autres classes d'actifs, notamment les prêts hypothécaires ainsi que les biens immobiliers.

Les obligations incluent le PCAA non bancaire pour une valeur nette de 114,0 M\$, après la dévaluation permanente de 74,0 M\$.

La qualité du portefeuille obligataire est demeurée élevée en 2008. La portion cotée du portefeuille d'obligations s'élevait à 7 179,9 M\$ à la fin de l'exercice, soit la presque totalité du portefeuille d'obligations. Les obligations gouvernementales représentent 75,9 % du portefeuille obligataire et 92,0 % des titres obligataires ont une notation de A ou supérieure à celle-ci.

### Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises

L'encours du portefeuille se chiffre à 3 312,0 M\$ au 31 décembre 2008. Les prêts assurés par la SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement) représentent 72,0 % de l'ensemble du portefeuille et de plus, soulignons que 99,0 % du portefeuille de prêts « conventionnels » est jugé comme étant de « très bonne qualité ». Il n'y a aucun prêt en arrérage, et le solde net des actifs non productifs représente moins de 0,1 % de l'ensemble du portefeuille.

En 2008, nous avons constaté un resserrement important des conditions de crédit combiné à un élargissement significatif des marges bénéficiaires. D'autre part, bien qu'il soit probable que l'année 2009 sera marquée par une récession, nous sommes d'avis que notre portefeuille de prêts résistera bien à ce ralentissement qui s'annonce.

### Biens immobiliers

En 2008, le portefeuille de placements immobiliers a atteint sa masse critique à la suite du transfert à Desjardins Sécurité financière en 2007 de la propriété du complexe Desjardins à Montréal et d'immeubles du campus de Lévis. En 2008, le portefeuille a maintenu une bonne rentabilité, et ce, conformément aux prévisions. L'année 2009 devrait permettre au portefeuille immobilier de conserver ses acquis. De plus, nous verrons à gérer celui-ci de façon proactive dans le but d'optimiser sa performance.

### Actions

La Compagnie investit dans des actions afin d'augmenter à moyen terme la diversification par catégorie de placements et dans un but d'exposition sur le marché afin d'accroître la rentabilité du portefeuille. Une partie de ces investissements en actions est effectuée pour des fins d'appariement de produits comportant un transfert de la performance aux clients. La diminution du solde du poste « Actions » s'explique principalement par les liquidations massives sur les marchés boursiers en 2008 qui ont eu un effet à la baisse important sur l'ensemble des classes d'actions et des fonds de couverture détenus en portefeuille.

### Autres prêts et placements

Ce poste inclut notamment des opérations de prises en pension de titres effectuées dans le cadre de la gestion active des portefeuilles de placements et du programme de prêts de titres de la Fiducie Desjardins, le gardien de valeurs de la Compagnie. Ces prêts constituent

des achats à court terme de valeurs mobilières et l'engagement simultané de les revendre à un prix et à une date déterminés. Ce poste inclut également les prêts aux immigrants investisseurs et les instruments financiers dérivés qui sont analysés ci-après.

### Instruments financiers dérivés

Desjardins Sécurité financière utilise les titres négociables et les instruments financiers dérivés pour gérer l'appariement afin de couvrir les risques liés aux marchés boursiers, aux taux d'intérêt et aux taux de change. Les instruments financiers dérivés sont aussi utilisés pour éliminer le risque de marché associé à la vente de certains produits et améliorer le rapport risque-rendement. Tous les instruments financiers dérivés sont assujettis aux normes de crédit, aux contrôles financiers et aux autres méthodes habituelles de surveillance de la Compagnie et ne sont pas utilisés à des fins de spéculation. Ces instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur.

L'année 2008 a été particulièrement difficile pour les expositions corporatives synthétiques effectuées par le biais d'instruments financiers dérivés. Le profil de risques de portefeuille de la Compagnie s'est accru particulièrement pour ce type de transactions. Ces expositions, effectuées sous la forme de swaps sur défaillance de crédit, ont souffert des événements survenus au sein des marchés financiers qui ont entraîné des défauts sur des émetteurs corporatifs sous-jacents. Une dégradation de la qualité du crédit de ces structures a entraîné des révisions à la baisse de leur notation de crédit. Ces événements ont provoqué des réductions significatives de la valeur marchande de ces positions.

Par ailleurs, la Compagnie offre à ses clients des produits pour lesquels elle avance une garantie de capital. Plusieurs de ces produits sont exposés au rendement d'un portefeuille de fonds de couverture (*Indices Plus Stratégique* et *Indices Plus Tactique*) ou d'un portefeuille diversifié dans plusieurs classes

## QUALITÉ DES OBLIGATIONS DU PORTEFEUILLE

(en M\$, sauf indication contraire)

	2008		2007	
Cote gouvernementale	<b>5 558,0</b>	<b>75,9 %</b>	6 455,6	76,4 %
AAA	<b>580,1</b>	<b>7,9 %</b>	831,7	9,8 %
AA	<b>302,0</b>	<b>4,1 %</b>	402,5	4,8 %
A	<b>291,5</b>	<b>4,0 %</b>	355,0	4,2 %
BBB	<b>403,5</b>	<b>5,6 %</b>	367,5	4,4 %
BB et moins	<b>183,8</b>	<b>2,5 %</b>	37,5	0,4 %
	<b>7 318,9</b>	<b>100,0 %</b>	<b>8 449,8</b>	<b>100,0 %</b>

d'actifs, mais avec une allocation importante en fonds de couverture (*Portefeuille de répartition alternative*). L'importante chute des rendements dans l'industrie des fonds de couverture au cours des derniers mois de 2008 a obligé la Compagnie à activer un processus visant à s'assurer du respect de la garantie de capital. Bien que le protocole de gestion des risques se traduisant par un désinvestissement complet du portefeuille de fonds de couvertures ait été appliqué, la liquidité et les conditions difficiles de marché ont empêché le retrait immédiat de tous ces fonds. Au 31 décembre 2008, la Compagnie se retrouve donc avec une exposition en fonds de couverture de 309,4 M\$ provenant de ses produits client et dont les rendements doivent être absorbés jusqu'à leur disposition ultime par la Compagnie.

## REVENUS NETS DE PLACEMENTS

Les revenus nets de placements de Desjardins Sécurité financière comprennent principalement les revenus d'intérêts et de dividendes, les revenus nets de location de biens immobiliers,

la variation de la juste valeur des actifs détenus et désignés à des fins de transaction, l'amortissement des gains et pertes réalisés et non réalisés sur ses placements en biens immobiliers ainsi que les gains et pertes réalisés sur disposition des actifs disponibles à la vente.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, les activités de placements de la Compagnie se sont traduites par une perte de 101,4 M\$, comparativement à un gain net de 513,4 M\$ en 2007. Cette perte s'explique principalement par une détérioration générale des marchés financiers à l'échelle mondiale observée principalement dans les obligations, les actions et les instruments financiers dérivés qui incluent des swaps de rendement total sur les fonds de couverture et des swaps sur défaillance de crédit ayant subi les soubresauts de la crise. Toutefois, le portefeuille des prêts hypothécaires et prêts aux entreprises ainsi que le parc immobilier ont enregistré une hausse de leurs revenus nets de placements au cours de l'année 2008.

Pour les revenus du portefeuille de prêts hypothécaires et prêts aux entreprises, la hausse des revenus relativement à l'exercice précédent s'explique par des volumes supérieurs résultant des montants importants d'émission de prêts effectués en 2007 et 2008.

Les acquisitions effectuées au cours des dernières années ont permis d'inclure des placements de grande qualité dans le portefeuille de biens immobiliers. Également par rapport à l'an dernier, la Compagnie a réalisé des économies de 25,3 M\$ en lien avec le remboursement anticipé, en 2007, de l'hypothèque du complexe Desjardins. Enfin, l'amortissement des gains non réalisés est supérieur de 13,4 M\$ comparativement à l'année dernière.

## REVENUS NETS DE PLACEMENTS PAR INSTRUMENT

(en M\$)

	2008	2007	2006
Obligations			
Intérêts	336,6	356,4	403,7
Gains (pertes)	(168,0)	(127,2)	65,1
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises	165,6	146,0	107,8
Biens immobiliers*	112,5	68,5	39,8
Actions			
Dividendes	11,0	12,7	6,5
Gains (pertes)	(208,6)	9,2	43,9
Encaisse et titres du marché monétaire	9,6	19,8	20,6
Avances aux titulaires de police	7,5	8,1	7,9
Autres prêts et placements	(337,9)	48,5	7,0
Frais de gestion des placements	(29,7)	(28,6)	(28,9)
	<b>(101,4)</b>	<b>513,4</b>	<b>673,4</b>

\* Les revenus provenant des biens immobiliers sont présentés nets des frais d'exploitation

## ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

### CAPITALISATION

Desjardins Sécurité financière est régie, en vertu de sa charte provinciale, par l'Autorité des marchés financiers (AMF). La Compagnie doit également respecter les normes édictées par les organismes de réglementation des autres provinces et territoires où elle fait des affaires. Au Québec, les compagnies d'assurance doivent se conformer aux exigences en matière de suffisance des fonds propres (EMSFP) de l'AMF afin de fournir une garantie de leur solvabilité. À la fin de 2008, le ratio EMSFP de Desjardins Sécurité financière excède les exigences des autorités réglementaires et garantit une sécurité optimale à ses assurés. Cet excédent confère à la Compagnie une flexibilité financière qui lui permet d'utiliser le capital excédentaire en fonction de ses priorités, c'est-à-dire le soutien à la croissance, le financement d'acquisitions, si des occasions se présentent, et le versement de dividendes à son actionnaire.

### DIVIDENDES ET PARTICIPATIONS

La Compagnie verse annuellement des dividendes à son actionnaire unique, et ce, en plus des participations qu'elle verse aux détenteurs de polices. Le montant de ces participations est approuvé par le Conseil d'administration de la Compagnie. Durant l'exercice, Desjardins Sécurité financière a déclaré des dividendes en faveur de ses actionnaires ultimes, les caisses Desjardins, pour une valeur totale de 35,4 M\$.

### FINANCEMENT

Au 31 décembre 2008, Desjardins Sécurité financière et ses filiales disposaient de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 44,0 M\$ et aucune de celles-ci n'avaient été utilisées, tout comme au 31 décembre 2007. Ces marges de crédit servent à faciliter le financement des activités de la Compagnie et à combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement, si nécessaire.

### OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Desjardins Sécurité financière effectue des opérations avec des entités du Mouvement des caisses Desjardins. Ces opérations sont régies par des contrats qui sont soumis au comité de déontologie et au Conseil d'administration de la Compagnie. Le Conseil d'administration s'assure notamment que les conditions des contrats en question correspondent à celles du marché. Le tableau, apparaissant à la note 19 aux états financiers, présente un sommaire des opérations entre apparentés.

### ENGAGEMENT : CONTRATS D'IMPARTITION

La Compagnie a recours à des contrats d'impartition de longue durée afin de se concentrer sur ses activités de base, de bénéficier de centres d'expertise, d'améliorer ses coûts d'exploitation et de bonifier le service offert à la clientèle. Desjardins Sécurité financière confie notamment à ESI Canada

le traitement électronique des prestations en matière de soins de santé (assurance médicaments et assurance dentaire) lié à la majorité de ses régimes d'assurance collective. La société CGI détient par ailleurs le mandat relatif à l'exploitation et à la gestion de services spécialisés dans le domaine du traitement informatique de la plate-forme centrale. De plus, la Compagnie compte sur Desjardins Gestion d'actifs, une filiale du Mouvement des caisses Desjardins, pour la gestion de ses placements. Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Compagnie est un partenaire usager du Centre de services partagés (CSP) des arrières-guichets – produits d'épargne spécialisés. Le CSP est une unité de gestion de la Fédération des caisses du Québec qui appuie Desjardins Sécurité financière dans ses activités de service à la clientèle dans les domaines de l'épargne pour les particuliers et de l'épargne-retraite collective.

## PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La note 2 afférente aux états financiers consolidés résume les principales conventions comptables de la Compagnie. Certaines sont considérées comme critiques parce qu'elles demandent à la Compagnie de poser des jugements basés sur des hypothèses et des estimations à l'égard de questions encore incertaines et que les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La Compagnie réexamine ces jugements périodiquement dans le cadre du processus de suivi et de communication de l'information financière. Les conventions comptables qui font appel à des estimations sont appliquées de façon uniforme pour établir les résultats financiers de la Compagnie.

### PRINCIPALES ESTIMATIONS

La Compagnie met en application des conventions comptables qui exigent que la direction effectue des évaluations en s'appuyant sur des hypothèses ou des estimations qui peuvent se faire, dans certains cas, à partir d'éléments de caractère incertain.

#### Provisions techniques

Le calcul des provisions techniques, et autres provisions, se rattachant aux polices d'assurance requiert l'élaboration d'hypothèses de deux ordres. D'une part, le moment où pourront se produire différents éléments, dont les décès, les invalidités, les revenus de placement, l'inflation, les résiliations de contrats, les frais, les impôts, les primes, les commissions et les participations destinées aux titulaires de police. D'autre part, les sommes d'argent que les éléments précédemment mentionnés représenteront. La Compagnie utilise les hypothèses les plus probables pour prévoir les provisions techniques. Certaines de ces hypothèses ont trait à des événements étant susceptibles de se réaliser dans un avenir lointain. Ainsi, celles-ci devront éventuellement être modifiées ultérieurement. La note 7 aux états financiers décrit les principales hypothèses actuarielles.

#### Instruments financiers évalués à leur juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est déterminée en fonction des cours du marché. Lorsque ceux-ci ne sont pas disponibles, la Compagnie détermine la juste valeur à l'aide des cours du marché d'instruments financiers semblables ou par l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché, appliqués aux montants prévus jusqu'à l'échéance. Des écarts entre les hypothèses formulées et les résultats réels pourraient se traduire par des justes valeurs et des résultats financiers différents.

#### Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) non bancaires

Les estimations de la juste valeur des PCAA sont susceptibles de ne pas être une indication de la valeur nette de réalisation ultime ou de la juste valeur future. Malgré le fait que la direction estime que sa technique d'évaluation est appropriée dans les circonstances, des modifications dans les hypothèses importantes, notamment celles relatives à la détermination du rendement, des écarts de crédit, du risque de crédit des actifs sous-jacents et de la qualité des actifs donnés en garantie par les fiduciaires, pourraient changer de façon significative la valeur attribuée aux titres de PCAA au cours de la prochaine année.

Quelques incertitudes subsistent relativement à la valeur des actifs sous-jacents, au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie, à la liquidité du marché des PCAA ainsi qu'à l'établissement d'un marché secondaire pour certaines des nouvelles notes, ce qui pourrait modifier davantage la valeur du placement dans les PCAA. La perspective d'un ralentissement sévère et prolongé de l'économie en Amérique du Nord pourrait aussi avoir un effet sur la juste valeur des PCAA.

## MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Compagnie a adopté les nouvelles normes de l'Institut canadien des Comptables agréés (ICCA) intitulées « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers-présentation » (chapitre 3863). L'introduction de ces nouvelles normes n'a pas eu d'impact sur les résultats financiers de la Compagnie.

#### Informations à fournir concernant le capital

La Compagnie fournit des informations, à la fois qualitatives et quantitatives, au sujet de ses objectifs, de ses politiques et de ses procédures de gestion du capital conformément au chapitre 1535. Ces informations se trouvent à la note 14 des états financiers. Cette note comporte également la description des éléments relevant de la gestion du capital de la Compagnie, la nature des exigences externes auxquelles elle doit se conformer et la façon dont elle atteint ses objectifs.

#### Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Le chapitre 3862 intègre les exigences de divulgation financière du chapitre 3861, déjà en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Cette norme augmente les exigences de présentation quantitatives concernant les risques associés aux instruments financiers et introduit de nouvelles exigences concernant l'analyse de sensibilité pour chaque type de risque de marché auquel la Compagnie est exposée. Ces informations se retrouvent en majorité à la note 15 des états financiers. Cependant, la Compagnie a choisi, comme le permet l'ICCA, de ne pas appliquer les exigences relatives au chapitre 3862 à son passif des polices et de conserver les obligations d'informations du chapitre 3861.

Le chapitre 3863 reconduit les exigences du chapitre 3861 en matière de présentation. Ces exigences concernent le classement des instruments émis par une entité à titre de passif ou de capitaux propres, la séparation des instruments hybrides en composantes passif et capitaux propres et les règles de compensation d'un actif avec un passif correspondant.

## MODIFICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». La Compagnie appliquera le chapitre 3064 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Le chapitre 3064 établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif.

Le 20 janvier 2009, le comité sur les problèmes nouveaux a publié le CPN-173 « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Ce nouveau CPN indique que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. La Compagnie appliquera ce traitement comptable rétroactivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans ses prochains états financiers publiés.

La Compagnie évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés mais elle ne prévoit pas que ces nouveaux chapitres auront une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

## PLAN DE BASCULEMENT AUX NORMES INTERNATIONALES FINANCIÈRES (IFRS)

Desjardins Sécurité financière aura l'obligation de se conformer aux normes comptables internationales publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS-IASB). Il faut noter que le basculement aux IFRS entraînera des modifications importantes aux pratiques d'information financière. Les nouvelles normes entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011. À compter de cette date, les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR) cesseront de s'appliquer aux entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, dont les institutions financières. Étant donné que les états financiers devront être présentés de façon comparative, l'information financière devra être disponible dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sur la base des IFRS; cela obligera la Compagnie à maintenir au cours de 2010 une comptabilité selon les deux modèles de normes comptables, PCGR canadiens et IFRS-IASB.

Afin d'assurer la conversion vers les nouvelles normes IFRS, Desjardins Sécurité financière a participé activement au projet que le Mouvement des caisses Desjardins avait mis en place à cet effet en 2007. En octobre 2007, Desjardins Sécurité financière a également instauré un plan d'action visant l'implantation des IFRS dans l'entreprise tout en cernant les problématiques propres à son secteur d'activité. Enfin, un groupe de coordination a été formé pour réaliser l'implantation des normes IFRS et la diffusion de l'information dans l'entreprise.

### Description du plan d'action

Globalement, le plan d'action consiste à évaluer l'impact des normes IFRS pour Desjardins Sécurité financière et à apporter les modifications nécessaires aux conventions comptables, aux processus et aux systèmes de technologie de l'information, et ce, en respectant les échéances imposées par le calendrier d'implantation des normes IFRS.

Desjardins Sécurité financière s'est appuyée sur les travaux résultant de la phase d'analyse de faisabilité du projet du Mouvement des caisses Desjardins pour faire ressortir les incidences qui la toucheront. La Compagnie a procédé à l'évaluation des solutions comptables possibles (choix, alternatives, problématiques, avantages, inconvénients et recommandations); des incidences sur les finances, les processus, les technologies de l'information et les ressources humaines; et a élaboré un plan de travail pour chaque incidence. Un plan d'action global a été développé pour réaliser l'implantation des normes IFRS.

Le travail accompli jusqu'à présent permet de voir un certain nombre de changements à venir, les principaux étant: le classement des contrats d'assurance, afin de déterminer s'il s'agit d'un contrat d'assurance ou d'un instrument financier; l'incorporation des fonds distincts dans le bilan et l'état des résultats des fonds généraux; le classement des immeubles à des fins administratives ou à des fins de placement, le choix quant au modèle du coût ou de la réévaluation pour les immeubles administratifs, l'identification des composantes pour l'amortissement de ces immeubles; pour les immeubles détenus à des fins de placement, le choix entre l'application du modèle de la juste valeur et le modèle du coût amorti; et l'augmentation importante de l'information financière requise dans les états financiers.

La réalisation du plan d'action se rattache à un cheminement décisionnel critique où le groupe de coordination responsable de l'implantation des normes IFRS répond au comité des finances, au comité de direction et au comité de vérification de Desjardins Sécurité financière. De plus, la Compagnie a développé une expertise interne en matière d'information financière et a mis en place un programme de formation pour le personnel concerné.

L'impact sur les activités commerciales, notamment les mécanismes de rémunération, et l'impact sur le capital minimum requis en vertu des exigences réglementaires sont en cours d'évaluation.

## GOVERNANCE D'ENTREPRISE

### LA POLITIQUE SUR LA GOUVERNANCE

C'est dans une perspective de gestion saine et prudente que le Conseil d'administration de la Compagnie (Conseil) a adopté une politique qui vise de hauts standards et à laquelle sont assujetties la Compagnie et ses filiales. Cette politique définit les rôles et les responsabilités du Conseil et des différents comités, les principales responsabilités des administrateurs, de même que les méthodes de gouvernance qui s'appliquent au Conseil.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En respect de la mission de l'entreprise et de la planification stratégique de son actionnaire unique, le Conseil est notamment responsable de l'adoption et du suivi de la planification stratégique et des plans opérationnels de la Compagnie, de toute proposition d'émission de capital, de même que du plan financier, des budgets d'opérations et d'investissement, des états financiers, des déclarations de dividendes et des communiqués de presse d'ordre stratégique et financier de la Compagnie. Les objectifs de la direction, la politique de rémunération, les régimes d'intéressement, le plan triennal des ressources humaines et de la relève de même que la charte du comité de vérification relèvent aussi du Conseil.

Responsable de la politique de gouvernance, le Conseil nomme les membres des comités du Conseil et décide de leurs mandats. Il adopte les règlements de la Compagnie ainsi que les politiques générales d'encadrement et les politiques relatives à la saine gestion financière et des risques. Il voit également à la détermination des principaux risques de la Compagnie, à la gestion intégrée de ces risques et à la mise en place des contrôles et des redditions de compte requises.

C'est aussi le Conseil qui adopte le mandat du comité de direction et qui voit à la mise en place d'un plan de relève des dirigeants

de l'entreprise, de même qu'aux projets de partenariat, d'acquisition, de vente, de fusion ou de réorganisation.

### LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif a l'autorité et exerce, de manière supplétive, tous les pouvoirs du Conseil pour l'administration des affaires de la Compagnie, à l'exception de ceux qui, en vertu des lois applicables, doivent être exercés par le Conseil et de ceux que le Conseil se réserve expressément par règlement. Entre autres responsabilités, le comité exécutif étudie et recommande au Conseil la philosophie de gestion des ressources humaines ainsi que les mandats généraux pour les négociations collectives, les politiques ou les programmes de grande portée touchant la gestion des ressources humaines, la politique de rémunération globale des cadres et employés de même que les modifications majeures aux diverses composantes du portefeuille de rémunération globale, l'évolution annuelle des salaires et le régime général de rémunération incitative.

Il recommande également au Conseil une description générale des devoirs et responsabilités des administrateurs de même que les objectifs annuels du Conseil et du comité exécutif dont il en évalue le degré d'atteinte. En collaboration avec le Président du Conseil, le comité met en place un processus d'évaluation de l'efficacité du Conseil et de ses comités, et en évalue la performance. Il assume de plus le mandat de surveillance en matière de gouvernance, procède à l'évaluation des mécanismes requis pour assurer une gouvernance efficace et efficiente, et recommande au Conseil les mesures nécessaires à l'exécution de ce mandat.

### LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification est responsable de la surveillance du processus d'information financière. À cet effet, il analyse les états

financiers trimestriels et annuels et la présentation de l'information financière. Il s'assure de l'efficacité du système de contrôle interne, de la gestion des risques liés au processus d'information financière, des processus de vérification interne et externe de même que des procédés appliqués. Il examine la gestion de la conformité réglementaire et réalise tout autre mandat de vérification confié par le Conseil. Le comité s'assure également de l'indépendance du vérificateur externe, du vice-président Vérification interne et Conformité dont il est le supérieur hiérarchique, et de l'actuaire désigné.

Relativement aux informations financières, le comité de vérification revoit les résultats financiers consolidés annuels et trimestriels de la Compagnie, y compris les documents s'y rapportant, et en recommande l'approbation au Conseil. Il veille à la qualité et à l'intégrité de l'information financière présentée et publiée selon les principes comptables généralement reconnus ainsi qu'à l'utilisation des pratiques comptables adéquates. Trimestriellement et annuellement, il prend connaissance des rapports destinés aux organismes de réglementation et s'assure du respect de leurs exigences.

Le comité de vérification a aussi la responsabilité de s'assurer que la direction a élaboré et mis en œuvre un système de contrôle interne efficace en matière de divulgation de l'information financière, de sauvegarde des actifs, de la détection de la fraude et de conformité réglementaire. En matière de gestion des risques, il s'assure que la direction a mis en place des systèmes de gestion des principaux risques qui pourraient avoir un impact sur la performance financière de la Compagnie, et il a le mandat de déterminer et de recommander au Conseil les politiques portant sur la gestion des risques.

### LE COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

Le comité de déontologie est responsable de concevoir et d'assurer le respect des normes d'éthique et de déontologie applicables dans la Compagnie. Son mandat consiste plus particulièrement à adopter des règles énoncées

dans le *Code d'éthique et de déontologie de Desjardins Sécurité financière*, à veiller à leur application et à aviser sans délai le Conseil d'administration de tout manquement grave à ces règles. Ces règles portent notamment sur la conduite de la Compagnie avec des personnes qui lui sont intéressées, ou apparentées ou avec des personnes liées à ses administrateurs ou à ses dirigeants, sur les formalités et les conditions de contrat avec des personnes intéressées et sur la protection des renseignements à caractère confidentiel que la Compagnie détient sur ses assurés. Le comité de déontologie doit évaluer les situations ou dilemmes éthiques ou déontologiques qui sont portés à son attention en fonction des valeurs, des principes et des règles d'éthique et de déontologie. Il peut émettre des avis, observations et recommandations en ces matières.

## LE COMITÉ DE PLACEMENTS

Le comité de placements a, entre autres responsabilités, le mandat de déterminer et de recommander au comité de vérification les politiques portant sur les placements, de voir à leur application et à leur respect, d'analyser leur évolution et de proposer des changements ou ajustements au besoin. Il doit aussi s'assurer que ces politiques couvrent toutes les formes de placements. Il approuve les stratégies de placement et analyse les rendements. Il s'assure de plus du respect des pratiques de gestion saines et prudentes prescrites par l'Autorité des marchés financiers à l'égard de la gestion du risque de taux d'intérêt, de la gestion du risque de crédit, de la gestion de liquidités, de la gestion du risque de taux de change, de la gestion des portefeuilles de titres, de l'évaluation des biens immobiliers et des instruments financiers dérivés. Il prend également connaissance des choix de gestionnaires de fonds retenus par la première vice-présidence Assurance et Épargne pour les particuliers en matière de fonds distincts individuels et de celui des gestionnaires de fonds retenus par la première vice-présidence Épargne-retraite collective en matière de fonds de placement collectifs. Enfin, le comité de placements approuve les placements qui relèvent de son autorité.

## RISQUES D'AFFAIRES ET MESURES DE CONTRÔLE

### GESTION DES RISQUES

**Contrôle des risques:** L'objectif de Desjardins Sécurité financière en matière de gestion des risques est d'optimiser le rapport risque-rendement de l'ensemble de ses activités. Le risque est défini comme un élément d'incertitude pouvant avoir une incidence sur les bénéfices actuels ou futurs. Le contrôle des risques s'exerce par l'application de stratégies, de politiques et de processus de gestion des risques intégrés à l'ensemble des fonctions de l'organisation.

La Compagnie a adopté une structure de gouvernance en matière de gestion des risques en créant une vice-présidence Gestion intégrée des risques et réassurance et des comités de gestion intégrée des risques et de gestion du risque opérationnel dont les mandats sont de doter l'entreprise des encadrements, politiques et systèmes nécessaires à maintenir un niveau de risques financiers et opérationnels qui respecte les attentes du Conseil d'administration et de la direction, et de s'assurer de leur respect. La Compagnie a établi un profil intégré des risques qui identifie les risques auxquels elle fait face, le niveau d'exposition à ces risques et l'efficacité des mesures de contrôles qui les atténuent. La vice-présidence Gestion intégrée des risques et réassurance fait rapport régulièrement au Comité de vérification sur la gestion des risques.

La Vérification interne évalue, de façon indépendante, les processus, systèmes et contrôles en place et fait rapport de la situation en formulant les recommandations appropriées.

Desjardins Sécurité financière classe les risques auxquels elle fait face en sept grandes catégories :

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque de pertes découlant du manquement d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles, figurant ou non au bilan. Il inclut également le risque de concentration. L'expression « contrepartie » englobe un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur et un garant.

Dans le cas des prêts consentis par la Compagnie, des normes de souscription assurent la diversification du portefeuille et une saine gestion du risque de crédit. Un système de notation interne permet d'évaluer les portefeuilles et de repérer les prêts douteux. Un secteur de crédit indépendant revoit le processus d'octroi de prêts. Des ressources spécialisées assument la surveillance, la gestion et le recouvrement des prêts.

Des politiques dictent les limites par engagement, émetteur, emprunteur, groupe d'emprunteurs, région et secteur d'activité. Elles définissent les paliers décisionnels d'approbation auxquels doit être soumis tout nouvel engagement. Des provisions spécifiques sont comptabilisées à l'égard des instruments financiers non productifs.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et la volatilité.

Pour se prémunir contre les pertes résultant de la variation des taux d'intérêt, Desjardins Sécurité financière s'est dotée d'une politique d'appariement de l'actif et du passif dont elle assure le respect par un contrôle périodique. Cette politique définit clairement le niveau de risque jugé acceptable. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur en l'investissant dans des placements qui répondent aux exigences des produits associés.

Les risques associés à la non-coordination des durées de placements du portefeuille, à la non-coordination des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

De plus, afin d'améliorer son encadrement de gestion de risque, la Compagnie utilise les concepts de « valeur à risque » et de « montant maximal de risque acceptable ».

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque lié à la capacité de la Compagnie à réunir les fonds nécessaires pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan, à l'échéance ou non.

La gestion des liquidités à court terme vise à garantir la suffisance des fonds pour acquitter les engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles. La gestion des liquidités stratégiques vise à assurer la stabilité entre les sources et l'utilisation de fonds dans un contexte permanent, en tenant compte des facteurs économiques, opérationnels et d'affaires qui pourraient influencer cet équilibre.

Une politique de liquidité assure une gestion globale proactive des éléments du bilan en établissant des limites. De plus, les gestionnaires de l'actif s'assurent qu'une proportion adéquate des actifs est détenue dans des titres facilement négociables.

Desjardins Sécurité financière a élaboré un plan d'intervention en cas de crise qui décrit les sources de financement disponibles, leur priorité et leur coût. De plus, la Compagnie dispose de marges de crédit d'exploitation afin de combler des besoins temporaires en matière de fonds de roulement. Aucune de ces marges n'était utilisée au 31 décembre 2008.

### Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, des personnes, des systèmes internes ou à des événements extérieurs, résultant en pertes, en non atteinte des objectifs ou en impact négatif sur la réputation.

Desjardins Sécurité financière divise le risque opérationnel selon la classification utilisée dans les Accords de Bâle relatif aux fonds propres ou au capital d'une institution financière, soit :

- fraude interne ;
- fraude externe ;
- pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail ;
- manquements aux obligations envers les clients ou membres, produits et pratiques commerciales dans la conception des produits et dans les pratiques commerciales ;
- dommages aux actifs corporels ;
- interruptions d'activité et dysfonctionnement des systèmes ;
- erreurs d'exécution de livraison et de gestion des processus de traitement des opérations.

Pour réduire ce risque, la Compagnie s'est dotée d'une structure organisationnelle favorisant la séparation adéquate des tâches et s'assure de la présence d'un personnel formé et compétent à tous les niveaux et d'une délégation efficace des pouvoirs décisionnels. La Compagnie s'est dotée de politiques, procédures et processus qui font l'objet d'évaluations périodiques par les vérificateurs internes et est protégée par des couvertures d'assurance revues périodiquement. Elle possède également des plans de continuité de ses opérations.

### Risque d'assurance et de réassurance

Dans le cours de ses activités, Desjardins Sécurité financière est exposée à un risque d'assurance qui prend deux formes : le risque de conception et de tarification des produits et le risque de souscription et de règlement des sinistres.

Le risque de conception et de tarification des produits est le risque que la tarification initiale soit inadéquate ou le devienne. Il est lié à l'éventualité que les prévisions

relatives à des facteurs tels le rendement futur des placements, la mortalité, la morbidité et les charges administratives s'avèrent inexactes. La Compagnie applique des normes et des politiques de tarification strictes et effectue des vérifications ponctuelles afin de comparer les hypothèses avec les résultats réels. De plus, certains produits permettent un ajustement des prix en fonction de la réalisation ou non des hypothèses.

Le risque de souscription et de règlement des sinistres est le risque découlant de la sélection des risques, du règlement des réclamations et de la gestion des clauses contractuelles. La Compagnie gère ce risque en établissant des critères et des politiques appropriés de sélection des risques et en limitant ses pertes au moyen d'ententes de réassurance.

Desjardins Sécurité financière a recours à des ententes de réassurance pour les contrats dont le capital assuré dépasse certains maximums qui varient selon la nature des activités. À l'égard des événements catastrophiques de grande envergure, la Compagnie souscrit une protection additionnelle de réassurance.

### Risque de réputation

Le risque de réputation est le risque découlant d'une mauvaise perception de l'image de la Compagnie par la clientèle, les contreparties, les partenaires, les autorités réglementaires ou le public.

L'atteinte à la réputation est généralement une conséquence de la matérialisation d'autres risques auxquels est confrontée la Compagnie. Afin de réduire ce risque, Desjardins Sécurité financière vise à offrir un service de haut niveau à sa clientèle et s'est dotée d'une politique de gestion des plaintes pour encadrer le processus de résolution des différends et un Officier de règlement des différends possède le rôle d'évaluer le bien-fondé des décisions et des pratiques de l'entreprise lorsqu'un de ses clients estime qu'il n'a pas obtenu le produit ou le service auquel il avait droit.

La Compagnie a également mis en place une politique de gestion du risque de réputation et fait un suivi régulier de divers indicateurs.

### Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque découlant des plans et des stratégies d'affaires, du processus décisionnel, de l'affectation et de l'utilisation des ressources de la Compagnie et de son incapacité à s'adapter à l'évolution de son cadre opérationnel.

L'élaboration des orientations stratégiques suit un processus rigoureux d'analyse et de planification. Le Conseil d'administration joue un rôle important dans l'élaboration du plan stratégique en participant activement au choix, à l'examen et à l'approbation des stratégies, des objectifs et des programmes. Les plans financiers sont établis en considération des objectifs stratégiques de la Compagnie. Le Comité de direction porte une attention particulière au suivi constant des résultats et de leur contribution à l'atteinte des objectifs stratégiques. Une vigie constante du marché est assurée par une équipe corporative, ce qui permet de réagir rapidement à toute situation pouvant compromettre l'atteinte des objectifs. Le plan stratégique est par ailleurs réévalué périodiquement et actualisé au besoin à l'intérieur de l'horizon prévu au plan stratégique.

### CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET SAINES PRATIQUES DE GESTION

La Politique cadre de conformité réglementaire de Desjardins Sécurité financière vient structurer un suivi permanent de la conformité réglementaire. Cette politique reflète une approche décentralisée de la gestion de la conformité et définit précisément les rôles et les responsabilités de chaque palier de l'entreprise.

Découlant de la Politique cadre, un Programme de conformité réglementaire fournit les encadrements et le soutien nécessaires à la gestion du risque réglementaire notamment par :

- une description des principales activités de chacun des secteurs;
- une identification des dispositions se rapportant aux activités de chaque secteur ainsi que l'établissement du niveau de risque de chacune;
- une description des contrôles mis en place;
- un suivi des plans d'action découlant des écarts significatifs ainsi que des cas de non-conformité;
- un processus de production de rapports y compris la déclaration annuelle.

Desjardins Sécurité financière respecte la ligne directrice de l'Autorité des marchés financiers en matière de saine gestion des risques à laquelle la Compagnie est assujettie. Desjardins Sécurité financière se soumet notamment à l'examen dynamique de la suffisance du capital recommandé. Au cours de cet exercice, divers scénarios pessimistes ont été testés afin d'en mesurer les effets sur le ratio de capitalisation, largement suffisant dans chacun des cas.

Enfin, Desjardins Sécurité financière est membre de Assuris, une société mise sur pied par l'industrie pour protéger les assurés canadiens advenant l'insolvabilité de leur compagnie d'assurance vie.

### INDEMNISATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

La Compagnie se porte garante de toute réclamation ou poursuite liée aux fonctions de ses administrateurs et dirigeants ainsi que de toute personne qui, à sa demande, a agi en cette qualité pour une autre entité. La Compagnie maintient un programme d'assurance responsabilité à l'égard de ses administrateurs et dirigeants.

### CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Un Code d'éthique et de déontologie est en vigueur dans toutes les composantes du Mouvement des caisses Desjardins. Les dirigeants et les employés sont tenus de s'y conformer.

Conformément aux attentes des autorités de réglementation, le Mouvement a mis en place un mécanisme de signalement pour permettre à ses dirigeants et employés de faire état d'irrégularités en matière de comptabilité, de contrôle interne et de vérification, ainsi que de comportements contraires à l'éthique ou à la déontologie. Par l'entremise d'une firme externe indépendante et de façon anonyme, tout dirigeant ou employé peut signaler à la direction du Mouvement une action ou un comportement dont il est témoin et qui lui semble contraire à la réglementation relative à l'information financière, à l'éthique ou à la déontologie. Le cas échéant, une enquête est réalisée et un suivi approprié est effectué.

### GESTION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Compagnie a adopté une politique et des directives relatives à la gestion et à la protection des renseignements personnels.

Celles-ci permettent à la Compagnie de se conformer aux exigences des lois fédérale et provinciales en matière de protection des renseignements personnels. Elles garantissent l'engagement personnel des administrateurs, dirigeants, employés et mandataires de la Compagnie à respecter le caractère confidentiel des renseignements personnels qui leur sont communiqués dans le cadre de leurs fonctions ou mandats.

Tous les aspects liés à la protection des renseignements personnels sont couverts par la politique et les directives que ce soit à l'égard de la collecte des renseignements personnels, de la constitution de dossiers, de la détention, de l'utilisation et de la communication de renseignements personnels, des droits d'accès et de rectification, de l'utilisation de listes nominatives ainsi que des atteintes à la vie privée.

# RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (la Compagnie) ainsi que les renseignements contenus dans ce rapport annuel ont été établis par la direction de la Compagnie. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada décrits dans les notes s'y rapportant, et comprennent des montants établis sur la base du meilleur jugement de la direction, dans les limites raisonnables de l'importance relative.

Dans le but de s'acquitter de ses responsabilités quant à la fiabilité et à l'intégrité des données financières, la direction a mis en place des systèmes pour assurer un contrôle rigoureux des registres comptables, des opérations et des différents systèmes utilisés.

Le conseil d'administration de la Compagnie approuve les renseignements contenus dans ce rapport annuel; il exerce sa responsabilité quant à la supervision de la direction dans l'établissement des états financiers et le maintien de systèmes de contrôle interne appropriés principalement par l'entremise de son comité de vérification, dont les membres ne sont ni membres de la direction ni employés de la Compagnie. Le comité de vérification se réunit régulièrement avec la direction, l'actuaire désigné, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes. Ces derniers peuvent demander de rencontrer le comité de vérification quand ils le jugent opportun. Le conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité de placements et de son comité de vérification, approuve les politiques de placement et supervise les activités régies par celles-ci. Il exerce également une supervision des opérations conclues avec des personnes intéressées à la Compagnie, ou avec des personnes liées à ses administrateurs et à ses dirigeants, par l'intermédiaire de son comité de déontologie, à l'approbation duquel toutes les opérations importantes de cette nature doivent être soumises.

L'actuaire désigné, nommé par le conseil d'administration, a la responsabilité d'effectuer une évaluation annuelle des engagements de la Compagnie en vertu des polices, conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires et aux dispositions de la Loi sur les assurances du Québec, et de présenter un rapport sur cette évaluation aux titulaires de police et à l'actionnaire de la Compagnie. Pour ce faire, il peut demander de rencontrer tant le comité de vérification que le conseil d'administration. Lorsqu'il effectue cette évaluation, l'actuaire désigné établit des hypothèses à l'égard des taux d'intérêt futurs, des taux de mortalité, des taux de morbidité, des résultats techniques, des résiliations de contrats, de l'inflation, des montants recouvrables en vertu d'ententes de réassurance, des charges et d'autres éventualités, en prenant en considération les circonstances propres à la Compagnie. Dans son rapport, l'actuaire désigné définit l'étendue de cette évaluation et émet son opinion. Il doit, sur une base annuelle, analyser la situation financière et rédiger un rapport à l'intention du conseil d'administration. Cette analyse permet de mesurer la suffisance du capital de la Compagnie jusqu'au 31 décembre 2012, advenant des conditions commerciales et économiques défavorables.

Les vérificateurs externes, Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par l'actionnaire, ont la responsabilité d'effectuer une vérification des états financiers consolidés de la Compagnie et ont libre accès aux réunions du comité de vérification de même qu'à toute information dont ils ont besoin afin d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

L'Autorité des marchés financiers a le pouvoir d'effectuer des vérifications dans le but de s'assurer du respect des dispositions de la Loi sur les assurances visant principalement la préservation des intérêts des titulaires de police et le maintien d'une situation financière saine.

**RICHARD FORTIER**  
Président et chef de l'exploitation

**FRANÇOIS DROUIN**  
Premier vice-président  
Finances

Lévis, le 30 janvier 2009

# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux titulaires de police et à l'actionnaire de **Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie**

Nous avons vérifié le bilan consolidé de **Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie** et l'état consolidé de l'actif net de ses fonds distincts au 31 décembre 2008 ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de l'avoir des titulaires de police et de l'actionnaire, des flux de trésorerie et de l'évolution de l'actif net des fonds distincts de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de **Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie** et de ses fonds distincts au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation, de ses flux de trésorerie et de l'évolution de l'actif net de ses fonds distincts pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Samuel Bélair*  
*Relevé + Touche samuel*<sup>1</sup>

Comptables agréés

Québec, le 30 janvier 2009

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 16162

# RAPPORT DE L'ACTUAIRE DÉSIGNÉ

Aux titulaires de police, à l'actionnaire et aux administrateurs de **Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie**

J'ai évalué le passif des polices figurant dans le bilan consolidé de **Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie** au 31 décembre 2008 et sa variation dans l'état des résultats consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue, en procédant notamment à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices de la Compagnie constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité de ses obligations envers les titulaires de police. De plus, les résultats de l'évaluation sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.

**CAMIL LÉVESQUE**

Fellow de l'Institut canadien des actuaires

Lévis, le 30 janvier 2009

## ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	Notes	2008	2007
<b>Produits</b>			
Primes			
Assurance		2 552,9 \$	2 329,7 \$
Rentes		315,5	245,6
<hr/>			
Revenus nets de placements	4d	2 868,4	2 575,3
Autres produits		(101,4)	513,4
		124,1	133,1
<hr/>			
		<b>2 891,1</b>	<b>3 221,8</b>
<hr/>			
<b>Charges</b>			
Charges attribuables aux titulaires de police			
Prestations d'assurance et de rentes		2 062,3	1 952,9
Variation des provisions techniques	7d	(117,2)	161,8
Participations des titulaires de police et ristournes		132,9	86,8
Intérêts sur prestations et sommes en dépôt		11,3	14,2
<hr/>			
Commissions		2 089,3	2 215,7
Frais d'exploitation		192,4	190,7
Taxes sur primes		490,4	473,1
		62,9	54,9
<hr/>			
		<b>2 835,0</b>	<b>2 934,4</b>
<hr/>			
<b>Bénéfice d'exploitation</b>			
Impôts sur les bénéfices	13	56,1	287,4
		21,6	70,7
<hr/>			
<b>Bénéfice net</b>		<b>34,5 \$</b>	<b>216,7 \$</b>

## RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET

Attribuable aux titulaires de police avec participation		(5,7) \$	5,6 \$
Attribuable à l'actionnaire		40,2	211,1
<hr/>			
<b>Bénéfice net</b>		<b>34,5 \$</b>	<b>216,7 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# BILAN CONSOLIDÉ

au 31 décembre  
(en millions de dollars)

	Notes	2008	2007
<b>ACTIF</b>			
<b>Placements</b>			
	4		
Obligations		7 318,9 \$	8 449,8 \$
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises		3 312,0	2 924,5
Biens immobiliers		957,5	882,7
Actions		484,7	1 162,6
Encaisse et titres du marché monétaire		454,6	486,7
Avances aux titulaires de police		107,7	107,4
Autres prêts et placements		668,1	855,6
		<b>13 303,5</b>	<b>14 869,3</b>
Autres éléments d'actif	6	455,7	438,6
<b>Total de l'actif du fonds général</b>		<b>13 759,2 \$</b>	<b>15 307,9 \$</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>		<b>2 050,8 \$</b>	<b>2 246,9 \$</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passif des polices</b>			
	7		
Provisions techniques		10 114,4 \$	10 207,8 \$
Provisions pour prestations, participations et ristournes		256,3	259,0
Dépôts des titulaires de police		419,9	396,3
		<b>10 790,6</b>	<b>10 863,1</b>
Autres éléments de passif	8	1 735,9	3 113,4
Dette à long terme	9	73,1	85,8
Gains nets réalisés et reportés	4b	45,5	51,4
Passif au titre des actions privilégiées	11	275,0	275,0
		<b>12 920,1</b>	<b>14 388,7</b>
<b>AVOIR DES TITULAIRES DE POLICE ET DE L'ACTIONNAIRE</b>			
Avoir des titulaires de police avec participation		189,1	207,4
Avoir de l'actionnaire		650,0	711,8
<b>Total de l'avoir des titulaires de police et de l'actionnaire</b>		<b>839,1</b>	<b>919,2</b>
<b>Total du passif et de l'avoir du fonds général</b>		<b>13 759,2 \$</b>	<b>15 307,9 \$</b>
<b>Avoir des titulaires de contrat de fonds distincts</b>		<b>2 050,8 \$</b>	<b>2 246,9 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

**SYLVIE ST-PIERRE BABIN**

Présidente du conseil d'administration

**SERGE HAMELIN**

Président du comité de vérification

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'AVOIR DES TITULAIRES DE POLICE ET DE L'ACTIONNAIRE

pour l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	Capital- actions (note 11)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis		Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 12)		Total de l'avoir	
			Titulaires de police avec participation	Actionnaire	Titulaires de police avec participation	Actionnaire	Titulaires de police avec participation	Actionnaire
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>221,8 \$</b>	<b>19,8 \$</b>	<b>191,2 \$</b>	<b>504,5 \$</b>	<b>13,9 \$</b>	<b>75,5 \$</b>	<b>205,1 \$</b>	<b>821,6 \$</b>
Émission d'actions catégorie A	85,2						—	85,2
Émission d'actions catégorie B	285,1						—	285,1
Rachat d'actions catégorie B	(285,1)						—	(285,1)
Dividendes			—	(245,6)			—	(245,6)
Rajustements relatifs à des opérations entre apparentés (note 19)	—	(19,8)	—	(121,3)	—	—	—	(141,1)
Bénéfice net de 2007			5,6	211,1			5,6	211,1
Autres éléments du résultat étendu					(3,3)	(19,4)	(3,3)	(19,4)
<b>Solde au 31 décembre 2007</b>	<b>307,0 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>196,8 \$</b>	<b>348,7 \$</b>	<b>10,6 \$</b>	<b>56,1 \$</b>	<b>207,4 \$</b>	<b>711,8 \$</b>
Dividendes			—	(35,4)			—	(35,4)
Bénéfice net (perte nette) de 2008			(5,7)	40,2			(5,7)	40,2
Autres éléments du résultat étendu					(12,6)	(66,6)	(12,6)	(66,6)
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>307,0 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>191,1 \$</b>	<b>353,5 \$</b>	<b>(2,0 \$)</b>	<b>(10,5 \$)</b>	<b>189,1 \$</b>	<b>650,0 \$</b>

## ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ

pour l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2008	2007
<b>Bénéfice net</b>	<b>34,5 \$</b>	<b>216,7 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>		
Pertes latentes sur les actifs disponibles à la vente (nettes d'impôts de 8,0 M\$ (0,6 M\$ en 2007))	(100,9)	(2,9)
Reclassement des (gains) pertes sur les actifs disponibles à la vente inclus au bénéfice net (incluant une charge d'impôts de 0,4 M\$ (7,6 M\$ en 2007))	21,7	(19,8)
Total des autres éléments du résultat étendu	(79,2)	(22,7)
<b>Résultat étendu</b>	<b>(44,7 \$)</b>	<b>194,0 \$</b>

## RÉPARTITION DU RÉSULTAT ÉTENDU

Attribuable aux titulaires de police avec participation	(18,3) \$	2,3 \$
Attribuable à l'actionnaire	(26,4)	191,7
<b>Résultat étendu</b>	<b>(44,7 \$)</b>	<b>194,0 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# ÉTAT DU FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

pour l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	<b>2008</b>	2007
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	34,5 \$	216,7 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation des provisions techniques	(117,2)	161,8
Gains, pertes et amortissement pris en compte dans les revenus de placements	452,3	181,1
Impôts futurs	(8,4)	19,2
Autres	17,2	16,8
	<b>378,4</b>	595,6
Variation des actifs et passifs d'exploitation		
Actifs et passifs à des fins de transaction	1 252,1	(1 261,0)
Variation nette des engagements relatifs aux opérations de prêts de titres, aux pensions sur titres et aux titres vendus à découvert	(1 427,6)	1 464,2
Autres	(34,5)	1,0
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>168,4</b>	<b>799,8</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Ventes, échéances et remboursements		
Obligations et actions disponibles à la vente	368,5	896,8
Biens immobiliers	—	60,4
Achats et émissions		
Obligations et actions disponibles à la vente	(220,8)	(640,8)
Biens immobiliers	(42,7)	(124,7)
Variation nette des titres du marché monétaire de plus de trois mois	154,8	148,4
Variation nette des prêts hypothécaires, des avances et des prêts aux entreprises	(388,1)	(489,3)
Variation nette des autres prêts et placements	175,8	(402,9)
Acquisitions d'entreprises et encaisse acquise	—	(215,5)
Cession d'entreprise nette de l'encaisse cédée	—	16,9
Autres	(6,9)	(4,8)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>40,6</b>	<b>(755,5)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émission d'actions, catégorie A	—	85,2
Émission d'actions, catégorie B	—	285,1
Rachat d'actions, catégorie B	—	(285,1)
Dividendes versés	(73,9)	(226,0)
Emprunt de la société mère	—	(85,0)
Augmentation de la dette à long terme	—	36,4
Diminution de la dette à long terme	(12,7)	(126,7)
Autres	0,3	0,3
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(86,3)</b>	<b>(315,8)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>122,7</b>	<b>(271,5)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	285,7	557,2
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>408,4 \$</b>	<b>285,7 \$</b>
Information complémentaire		
Intérêts payés	26,9 \$	34,4 \$
Impôts payés nets des recouvrements	72,8 \$	86,0 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de 22,8 M\$ (24,3 M\$ en 2007) d'encaisse et de 385,6 M\$ (261,4 M\$ en 2007) de titres du marché monétaire dont l'échéance est de moins de trois mois.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

au 31 décembre  
(en millions de dollars)

	Note	2008	2007
Placements			
Obligations		113,3 \$	93,1 \$
Prêts hypothécaires		18,6	24,1
Actions et parts de fonds communs de placement		1 758,0	1 987,1
Titres du marché monétaire		141,3	134,0
Autres éléments d'actif		115,4	91,5
Éléments de passif		(95,8)	(82,9)
<b>Actif net des fonds distincts</b>	2	<b>2 050,8 \$</b>	<b>2 246,9 \$</b>

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

pour l'exercice terminé le 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2008	2007
<b>Actif net des fonds distincts au début</b>	<b>2 246,9 \$</b>	<b>2 111,3 \$</b>
<b>Augmentation</b>		
Montants reçus des titulaires de contrat	596,1	448,1
Revenus nets de placements	67,6	75,8
	<b>663,7</b>	<b>523,9</b>
<b>Diminution</b>		
Rachats et retraits	344,1	319,1
Pertes nettes réalisées et non réalisées sur placements	486,0	36,7
Honoraires de gestion	29,7	32,5
	<b>859,8</b>	<b>388,3</b>
<b>Actif net des fonds distincts à la fin</b>	<b>2 050,8 \$</b>	<b>2 246,9 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008

(tous les chiffres des tableaux sont exprimés en millions de dollars)

## Note 1

### MODE DE CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

#### A) MODE DE CONSTITUTION

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (la Compagnie) est constituée en vertu de la Loi sur les assurances du Québec et est régie par la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec.

#### B) NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités de la Compagnie comprennent la conception, la mise en marché et la distribution de différents produits individuels et collectifs d'assurance et d'épargne. La Compagnie est sous le contrôle ultime des caisses Desjardins, par l'entremise de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ). Elle est l'assureur de personnes du Mouvement des caisses Desjardins.

## Note 2

### PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces principes sont conformes, à tous les égards importants, aux exigences de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Pour préparer ces états financiers, la direction a dû effectuer des estimations et émettre des hypothèses qui influent sur les montants inscrits à l'actif et au passif, principalement en ce qui concerne le passif des polices, l'établissement de la juste valeur des instruments financiers, l'information fournie relativement aux engagements et aux éventualités et sur les montants inscrits à titre de produits et charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales conventions comptables utilisées pour l'établissement de ces états financiers sont décrites ci-après.

#### CONSOLIDATION

Ces états financiers consolidés incluent les résultats d'exploitation et la situation financière de la Compagnie et de ses filiales, ainsi que sa quote-part d'une coentreprise.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Leur comptabilisation subséquente varie selon leur classement.

Les actifs financiers sont classés selon l'intention et la capacité de détenir les actifs investis et sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

- Les actifs détenus à des fins de transaction et les actifs désignés selon l'option de juste valeur comme étant détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur et la variation de celle-ci est enregistrée au résultat net.

- Les actifs classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, à l'exception de ceux qui ne sont pas cotés sur un marché actif qui sont comptabilisés au coût. La variation de la juste valeur est inscrite dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur décomptabilisation.
- Les prêts et créances, qui incluent les prêts hypothécaires et prêts aux entreprises, les avances aux titulaires de police, les prises en pension de titres, les prêts aux immigrants investisseurs, les primes à recevoir, les débiteurs et les revenus nets de placements courus, sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En ce qui concerne les actions classées comme actifs disponibles à la vente, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur du titre sous leur coût est une indication de perte de valeur. Dans un tel cas, la perte cumulée, soit la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute dépréciation de cet actif financier précédemment enregistrée au résultat net, est constatée au résultat net.

En ce qui concerne les obligations classées comme actifs disponibles à la vente, les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au résultat net et une charge est enregistrée au résultat net en cas de perte de valeur permanente du titre traduisant un risque de crédit relatif aux sommes dues par l'émetteur.

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. En ce qui concerne les passifs détenus à des fins de transaction, soit les instruments financiers dérivés et les titres vendus à découvert, la variation de la juste valeur est enregistrée au résultat net.

Les principales catégories d'actifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction en vertu de l'option de la juste valeur comprennent :

- i) les actifs financiers appariés aux provisions techniques qui seraient autrement classés comme disponibles à la vente, de façon à réduire sensiblement la disparité comptable qui résulterait de ce classement. L'incidence de la volatilité de la juste valeur de ces placements est largement contrebalancée par les variations correspondantes des provisions techniques ;
- ii) les actifs financiers dont le sous-jacent est composé de fonds de couverture et qui sont gérés suivant une stratégie de placement étayée visant à tirer profit de la volatilité à court terme du marché.

Les coûts de transaction liés aux titres détenus à des fins de transaction sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux titres classés comme disponibles à la vente ou à des prêts et créances sont capitalisés puis amortis sur la durée prévue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers faisant l'objet d'un achat ou d'une vente comportant un délai normalisé de livraison sont comptabilisés selon le mode de comptabilisation à la date de la transaction.

## PLACEMENTS

### a) Obligations

Les obligations sont inscrites à la juste valeur au bilan.

La juste valeur des obligations correspond aux cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence d'un marché actif, la Compagnie établit cette juste valeur au moyen de l'application de techniques d'évaluation. Ces techniques comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des transactions conclues récemment sur le marché dans des conditions normales de concurrence entre des parties bien informées et consentantes, l'emploi de la juste valeur actuelle d'un autre instrument financier sensiblement identique et l'analyse des flux de trésorerie actualisés.

### b) Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises

Les prêts hypothécaires et prêts aux entreprises sont inscrits au coût après amortissement, moins les provisions pour placements non productifs. Les primes ou escomptes à l'acquisition sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur de ces prêts divulguée à la note 4 est estimée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie, aux taux d'intérêt du marché exigés actuellement pour de nouveaux prêts similaires au 31 décembre, appliqués aux montants prévus à l'échéance.

La Compagnie a comme politique de comptabiliser ces prêts comme des placements non productifs lorsqu'elle juge qu'il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrer une partie du capital ou des intérêts ou lorsque les intérêts d'un prêt sont en souffrance depuis 90 jours ou plus, à moins qu'elle ne juge que le recouvrement du capital et des intérêts ne présente aucun doute et que des démarches pour recouvrer les montants en souffrance n'aient été amorcées. Tous les placements sont classés comme des placements non productifs lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. En ce qui concerne ces prêts, la provision pour placements non productifs est fondée sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif du prêt et sur le prix du marché actuel du prêt. Les intérêts comptabilisés au-delà de la période initiale de 90 jours sont contre-passés, et des provisions spécifiques sont établies, le cas échéant, pour les intérêts courus comptabilisés antérieurement et pour couvrir les risques de pertes en capital.

### c) Biens immobiliers

Les immeubles détenus à des fins de placements, qui comprennent des immeubles occupés par la Compagnie, sont comptabilisés au coût, auquel s'ajoute trimestriellement 3 % de l'écart entre la valeur comptable et la valeur de marché estimative basée sur les évaluations effectuées par un évaluateur externe selon un cycle triennal.

Les biens immobiliers comprennent aussi les immeubles repris destinés à être vendus qui sont inscrits à leur juste valeur estimative, diminuée des frais de vente. Tout écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis ont été évalués initialement est constaté par un gain ou une perte au résultat net.

Le cas échéant, toute baisse de valeur durable de l'ensemble du portefeuille de biens immobiliers est portée au résultat net.

Les gains et pertes réalisés sur les biens immobiliers sont reportés et comptabilisés au résultat net à raison de 3 % par trimestre, selon la méthode de l'amortissement dégressif.

### d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur. Celle-ci est fonction des cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables. Les actions classées comme disponibles à la vente qui ne sont pas cotées sur un marché actif sont évaluées au coût. Les dividendes afférents à une action disponible à la vente sont comptabilisés au résultat net dès qu'est établi le droit de la Compagnie à en recevoir le paiement.

### e) Encaisse et titres du marché monétaire

L'encaisse et les titres du marché monétaire sont constitués des comptes de dépôt dans des institutions financières et de tout placement dans des titres du marché monétaire et sont comptabilisés à la juste valeur.

### f) Avances aux titulaires de police

Les avances aux titulaires de police sont présentées au solde non remboursé et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des polices sur lesquelles elles ont été consenties.

### g) Autres prêts et placements

Les autres prêts et placements incluent les prêts aux immigrants investisseurs qui sont classés à titre de prêts et créances, les placements dans les fonds distincts de la Compagnie classés disponibles à la vente, ainsi que les prises en pension de titres et les instruments financiers dérivés assimilés à des placements, dont les conventions comptables sont décrites ci-dessous.

### h) Prises en pension de titres et pensions sur titres

Les prises en pension de titres représentent des opérations d'investissement à court terme et correspondent aux montants que la Compagnie recevra à la suite de la revente aux mêmes contreparties, des titres qu'elle a achetés, à un prix et à une date prédéterminés. Ces éléments sont classés en tant que prêts et créances. Les revenus d'intérêts relatifs à ces opérations sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Note 2 (suite)****PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****h) Prises en pension de titres et pensions sur titres (suite)**

Les pensions sur titres représentent des opérations de financement à court terme en vertu desquelles la Compagnie cède des titres qu'elle possède et prend simultanément l'engagement de racheter ces mêmes titres à un prix et à une date prédéterminés. Les titres cédés demeurent constatés au bilan puisque les critères de décomptabilisation ne sont pas remplis. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée au montant exigible en tant qu'autre élément de passif. La charge d'intérêts relative à ces opérations est comptabilisée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les opérations de prises en pension et de pensions sur titres font l'objet d'une compensation et le solde net est présenté au bilan lorsque la Compagnie a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention de procéder à un règlement net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

**i) Instruments financiers dérivés**

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les gains et pertes sont comptabilisés au résultat net à moins que les instruments dérivés ne fassent partie d'une relation de couverture de flux de trésorerie admissible.

Les instruments dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés au bilan dans les autres prêts et placements, alors que ceux dont la juste valeur est négative sont présentés dans les autres éléments de passif. Les montants détaillés sont présentés à la note 5 des états financiers.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché actuel et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent et les courbes de rendement. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation.

**COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE**

La partie efficace des variations de juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie est enregistrée dans les autres éléments du résultat étendu. Le gain ou la perte relativement à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé au résultat net. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est reclassé au résultat net sur la période durant laquelle l'élément couvert affecte le résultat net.

**COUVERTURE DE JUSTE VALEUR**

Les variations de juste valeur des instruments dérivés désignés comme éléments de couverture de juste valeur et les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts sont enregistrées aux revenus nets de placements.

**IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations, qui comprennent les aménagements de locaux, les logiciels informatiques, le mobilier et l'équipement, sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux annuels variant de 10 % à 50 % qui suffisent pour répartir le coût de ces éléments d'actif sur leur durée de vie utile estimative. Une baisse de valeur est constatée lorsque la valeur comptable n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif.

**ACTIFS INCORPORELS**

Les actifs incorporels sont amortis sur une période allant de 20 à 40 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Ils sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Dans un tel cas, une perte de valeur serait constatée, dans la mesure où leur valeur comptable excède leur juste valeur.

**PROVISIONS TECHNIQUES**

Les provisions techniques représentent les montants qui, ajoutés aux primes et aux revenus nets de placements futurs estimatifs, permettront à la Compagnie d'honorer toutes ses obligations relatives aux prestations, aux participations revenant aux titulaires de police, aux impôts et taxes (autres que les impôts sur les bénéficiaires) et aux frais connexes futurs estimatifs. Il revient à l'actuaire désigné de la Compagnie d'évaluer le montant des provisions techniques qu'elle doit constituer chaque année pour couvrir ses engagements. Les provisions techniques sont déterminées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada.

En vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan, le calcul des provisions techniques est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie tirée des hypothèses courantes les plus probables pour chaque composante de ces flux et chaque éventualité importante. Les rendements des placements sont tributaires des revenus de placements prévus en fonction des portefeuilles d'actifs courants et des stratégies de réinvestissement envisagées. Chaque hypothèse non économique est rajustée afin qu'elle tienne compte d'une marge pour écart défavorable. En ce qui concerne les rendements des placements, la provision pour écart défavorable est déterminée à l'aide de scénarios de taux de rendement. Ces tests sont habituellement effectués au moyen d'un modèle déterministe qui comprend les tests prescrits par les normes actuarielles au Canada. La provision pour garanties minimales sur les produits de fonds distincts est déterminée au moyen d'une modélisation stochastique.

La période utilisée relativement à la projection des flux de trésorerie correspond à la durée des contrats en ce qui a trait à la plupart des contrats d'assurance. Pour certains types de contrats, une période de projection plus courte peut être utilisée. Cette période est toutefois limitée à la durée du passif au cours de laquelle la Compagnie est exposée à un risque important sans possibilité de rajuster des primes ou des charges liées au contrat.

**OPÉRATIONS DE PRÊTS DE TITRES**

La Compagnie prête des titres qu'elle détient à des tiers et reçoit en garantie des titres ou des contreparties en espèces. Dans le cadre des opérations de prêts de titres, un passif est constaté à l'égard des contreparties reçues en espèces de la part des emprunteurs. Les titres prêtés demeurent constatés au bilan puisque les critères de décomptabilisation ne sont pas remplis.

**TITRES VENDUS À DÉCOUVERT**

Les titres vendus à découvert, qui représentent des engagements pour la Compagnie de livrer des titres qu'elle ne détient pas au moment de leur vente, sont comptabilisés en tant que passifs détenus à des fins de transaction et présentés à la valeur du marché aux autres éléments de passif.

## PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Les actions privilégiées émises par la Compagnie sont assorties d'un droit de rachat à une date précise par le détenteur et, conséquemment, sont classées à titre de passifs financiers plutôt que dans l'avoir de l'actionnaire. Les versements de dividendes sont comptabilisés comme des charges d'intérêts au résultat net.

## CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté à l'avoir des titulaires de police et de l'actionnaire, déduction faite des impôts, et comprend les gains et pertes latents sur les placements disponibles à la vente ainsi que, le cas échéant, les gains et pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture des flux de trésorerie efficace.

## CONVERSION DES COMPTES LIBELLÉS EN DEVISES

La Compagnie utilise la méthode temporelle pour convertir ses comptes libellés en devises étrangères en dollars canadiens.

Les éléments d'actif et de passif monétaires ainsi que ceux qui sont évalués à la juste valeur au bilan sont convertis au cours à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours historique. Les soldes des comptes figurant dans l'état des résultats sont convertis au cours en vigueur aux dates des opérations. Les gains et pertes, réalisés ou non, résultant de ces conversions sont présentés au résultat net sauf pour les gains et pertes non réalisés des instruments financiers classés disponibles à la vente et les gains et pertes sur dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie qui sont présentés dans les autres éléments du résultat étendu.

## CONSTATATION DES PRODUITS

Les primes d'assurance et de rentes sont généralement constatées à titre de produits lorsqu'elles deviennent exigibles. Dès que ces primes sont constatées, des provisions techniques sont établies pour assurer le rapprochement des produits et des charges.

Les autres produits sont constatés lorsque les services sont rendus et sont principalement constitués des honoraires relatifs à la gestion des actifs des fonds distincts, à la prestation de services administratifs en vertu de contrats collectifs et à la prestation de services d'assistance, ainsi que de commissions sur les ventes de fonds communs de placement. Les autres produits incluent aussi les honoraires liés aux ententes de réassurance.

## RÉASSURANCE

Les revenus de primes, les prestations versées aux titulaires de police, les provisions techniques et la variation des provisions techniques liés aux contrats faisant l'objet d'ententes de réassurance sont comptabilisés à la valeur nette des montants cédés à des réassureurs.

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Compagnie utilise la méthode du passif fiscal pour établir les impôts sur ses bénéfices. Cette méthode exige qu'un actif ou un passif d'impôts futurs soit déterminé pour chaque écart temporaire entre la valeur comptable et la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif et que cet actif ou ce passif d'impôts futurs soit estimé au taux d'imposition qui devrait être en vigueur à la date de réalisation ou de règlement prévue de ces éléments d'actif et de passif. Les actifs d'impôts futurs sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'ils seront réalisés.

## AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les employés de la Compagnie participent au Régime de rentes du Mouvement Desjardins, un régime interentreprises à prestations déterminées. De plus, la Compagnie offre à ses employés et retraités des protections d'assurance vie, d'assurance santé et d'assurance soins dentaires par l'entremise du régime d'assurance collective interentreprises du Mouvement des caisses Desjardins. À cet égard, la Compagnie applique les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) relatives aux régimes à cotisations déterminées puisque l'information concernant les coûts et la capitalisation de ce régime ne fait pas l'objet d'une répartition entre les sociétés faisant partie du groupe. Les coûts de ces avantages sont imputés aux résultats au fur et à mesure que la Compagnie est tenue de faire des versements de cotisations.

## AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale est comptabilisée en réduction des charges ou du coût des actifs auxquels elle se rapporte.

## FONDS DISTINCTS

Certains contrats permettent à leurs titulaires d'effectuer des placements dans des fonds distincts détenus par la Compagnie à leur intention. Les actifs sous-jacents sont enregistrés au nom de la Compagnie. Les titulaires de contrat assument la presque totalité des risques et bénéficient de presque tous les avantages découlant de la propriété de ces placements. En conséquence, l'actif détenu dans des comptes de fonds distincts est exclu de l'actif du fonds général de la Compagnie. Les états consolidés de l'actif net des fonds distincts et de l'évolution de l'actif net des fonds distincts sont présentés à titre d'information. L'actif des fonds distincts est inscrit à la juste valeur à la fin de l'exercice, laquelle est établie selon les méthodes énoncées précédemment relativement aux actifs du fonds général de la Compagnie.

En ce qui concerne les contrats de rente à capital variable offerts par l'entremise des fonds distincts, la Compagnie offre des garanties minimales relativement à la prestation de décès et à la valeur à l'échéance. Le passif associé à ces garanties est comptabilisé aux provisions techniques de son fonds général.

## Note 3

## MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

### A) AU COURS DE L'EXERCICE

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Compagnie a adopté les nouvelles normes comptables de l'ICCA intitulées « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863). Le chapitre 1535 a pour objectif d'imposer la divulgation d'informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité. Ces informations se trouvent à la note 14 des états financiers.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers – information à fournir et présentation ». Ils visent à informer les utilisateurs pour les aider à mieux comprendre et évaluer l'importance des instruments financiers relativement à la situation financière et à la performance financière de l'entité ainsi qu'à mieux évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon de les gérer. La Compagnie a choisi, comme le permet l'ICCA, de ne pas appliquer les exigences relatives au chapitre 3862 à son passif des polices et de conserver les obligations d'information du chapitre 3861. Ces nouvelles normes, qui visent spécifiquement la divulgation de l'information à fournir, n'ont donc pas d'incidence sur les résultats de la Compagnie. Les nouvelles informations à fournir sont présentées aux notes 4 et 15.

Le 24 octobre 2008, le Conseil des normes comptables a publié des modifications aux chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » et 3862, « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications visent à permettre le reclassement d'actifs financiers dans des circonstances déterminées. Elles s'appliquent rétrospectivement aux reclassements effectués depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, mais seulement pour les périodes pour lesquelles des états financiers annuels ou intermédiaires n'ont pas été publiés précédemment. Tout reclassement effectué depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008 prend effet à la date à laquelle il est effectué. Toutefois, tout reclassement antérieur au 1<sup>er</sup> novembre 2008 peut prendre effet le 1<sup>er</sup> juillet 2008 ou à une date subséquente. La Compagnie n'a effectué aucun reclassement d'actifs financiers au 31 décembre 2008.

### B) MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

#### i) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » remplaçant le chapitre 3062 intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » et le chapitre 3450 intitulé « Frais de recherche et de développement ». Des modifications visant l'uniformité ont aussi été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Le chapitre 3064 s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2008. Par conséquent, la Compagnie adoptera ces nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ce chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. En ce qui concerne les écarts d'acquisition, le chapitre 3064 comporte les mêmes exigences que l'ancien chapitre 3062. La Compagnie évalue présentement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre, mais elle ne prévoit pas qu'elle aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

#### ii) Normes internationales d'information financière (IFRS)

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a émis un communiqué confirmant que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les Normes internationales d'information financière (IFRS) en 2011. La Compagnie adoptera donc les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Compagnie a amorcé son projet de conversion aux IFRS à l'automne 2007. L'analyse des incidences comptables de cette conversion aux IFRS est actuellement en cours et un échéancier préliminaire a été établi afin de traiter de ces incidences sur les systèmes d'information et les contrôles internes au sein de la Compagnie.

#### iii) Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié le CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Ce nouveau CPN indique que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. La Compagnie appliquera ce traitement comptable rétroactivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans ses prochains états financiers publiés. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de cette modification sur ses modèles d'évaluation de la juste valeur de ses instruments financiers.

## Note 4

## PLACEMENTS

## A) VALEUR DES PLACEMENTS

2008	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total au bilan	Juste valeur
Obligations							
Gouvernementales	515,0 \$	4 214,0 \$	810,7 \$	— \$	18,3 \$	5 558,0 \$	5 559,1 \$
De sociétés	153,3	1 516,7	90,9	—	—	1 760,9	1 760,9
	<b>668,3</b>	<b>5 730,7</b>	<b>901,6</b>	<b>—</b>	<b>18,3</b>	<b>7 318,9</b>	<b>7 320,0</b>
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises							
Résidentiels	—	—	—	2 491,4	—	2 491,4	2 591,4
Commerciaux	—	—	—	820,6	—	820,6	839,9
	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3 312,0</b>	<b>—</b>	<b>3 312,0</b>	<b>3 431,3</b>
Biens immobiliers	—	—	—	—	957,5	957,5	1 362,8
Actions	—	309,3	175,4	—	—	484,7	484,8
Encaisse et titres du marché monétaire	24,4	92,6	336,8	—	0,8	454,6	454,7
Avances aux titulaires de police	—	—	—	107,7	—	107,7	107,7
Autres prêts et placements							
Prises en pension de titres	—	—	—	269,9	—	269,9	269,9
Instruments financiers dérivés	19,7	—	—	—	—	19,7	19,7
Prêts aux immigrants investisseurs	—	—	—	363,3	—	363,3	384,2
Autres	—	—	15,1	—	0,1	15,2	15,2
	<b>712,4 \$</b>	<b>6 132,6 \$</b>	<b>1 428,9 \$</b>	<b>4 052,9 \$</b>	<b>976,7 \$</b>	<b>13 303,5 \$</b>	<b>13 850,3 \$</b>
Juste valeur	<b>712,4 \$</b>	<b>6 132,6 \$</b>	<b>1 429,2 \$</b>	<b>4 193,1 \$</b>	<b>1 383,0 \$</b>		<b>13 850,3 \$</b>

## Note 4 (suite)

## PLACEMENTS (SUITE)

## A) VALEUR DES PLACEMENTS (SUITE)

2007	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total au bilan	Juste valeur
Obligations							
Gouvernementales	1 097,6 \$	4 434,5 \$	923,5 \$	— \$	— \$	6 455,6 \$	6 455,6 \$
De sociétés	232,4	1 588,7	173,1	—	—	1 994,2	1 994,2
	<b>1 330,0</b>	<b>6 023,2</b>	<b>1 096,6</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>8 449,8</b>	<b>8 449,8</b>
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises							
Résidentiels	—	—	—	2 119,3	—	2 119,3	2 167,7
Commerciaux	—	—	—	805,2	—	805,2	824,4
	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 924,5</b>	<b>—</b>	<b>2 924,5</b>	<b>2 992,1</b>
Biens immobiliers	—	—	—	—	882,7	<b>882,7</b>	<b>1 122,2</b>
Actions	—	894,7	267,9	—	—	<b>1 162,6</b>	<b>1 162,7</b>
Encaisse et titres du marché monétaire	33,4	204,5	248,8	—	—	<b>486,7</b>	<b>486,7</b>
Avances aux titulaires de police	—	—	—	107,4	—	<b>107,4</b>	<b>107,4</b>
Autres prêts et placements							
Prises en pension de titres	—	—	—	565,4	—	<b>565,4</b>	<b>560,0</b>
Instruments financiers dérivés	26,1	—	—	—	—	<b>26,1</b>	<b>26,1</b>
Prêts aux immigrants investisseurs	—	—	—	243,6	—	<b>243,6</b>	<b>252,5</b>
Autres	—	—	20,5	—	—	<b>20,5</b>	<b>20,5</b>
	<b>1 389,5 \$</b>	<b>7 122,4 \$</b>	<b>1 633,8 \$</b>	<b>3 840,9 \$</b>	<b>882,7 \$</b>	<b>14 869,3 \$</b>	<b>15 180,0 \$</b>
Juste valeur	<b>1 389,5 \$</b>	<b>7 122,4 \$</b>	<b>1 633,9 \$</b>	<b>3 912,0 \$</b>	<b>1 122,2 \$</b>		<b>15 180,0 \$</b>

Le portefeuille d'obligations comprend 92,0 % (95,2 % en 2007) d'obligations gouvernementales et d'obligations comportant une cote de crédit A ou supérieure :

	2008	2007
Gouvernementales	<b>5 558,0 \$</b>	6 455,6 \$
AAA	<b>580,1</b>	831,7
AA	<b>302,0</b>	402,5
A	<b>291,5</b>	355,0
BBB	<b>403,5</b>	367,5
BB et moins	<b>183,8</b>	37,5
	<b>7 318,9 \$</b>	<b>8 449,8 \$</b>

La valeur comptable des obligations, par échéances contractuelles, s'établit comme suit:

	<b>2008</b>	2007
Échéance de un an ou moins	<b>422,8 \$</b>	349,7 \$
Échéance de plus de un an à cinq ans	<b>1 918,9</b>	2 789,4
Échéance de plus de cinq ans à dix ans	<b>1 417,5</b>	1 383,8
Échéance de plus de dix ans	<b>3 559,7</b>	3 926,9
<b>Total</b>	<b>7 318,9 \$</b>	<b>8 449,8 \$</b>

Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré des obligations est de 4,2 % (4,7 % en 2007) et celui des prêts hypothécaires et prêts aux entreprises est de 5,3 % (5,4 % en 2007).

## B) GAINS NETS RÉALISÉS ET REPORTÉS

Les variations des gains nets réalisés et reportés sur les biens immobiliers s'établissent comme suit:

	<b>2008</b>	2007
<b>Gains nets réalisés et reportés au début</b>	<b>51,4 \$</b>	<b>21,2 \$</b>
Gains nets réalisés au cours de l'exercice	—	34,7
Amortissement des gains nets réalisés et reportés	<b>(5,9)</b>	(4,5)
<b>Gains nets réalisés et reportés à la fin</b>	<b>45,5 \$</b>	<b>51,4 \$</b>

## C) PROVISIONS POUR PLACEMENTS

### Provisions pour placements non productifs

	<b>2008</b>			2007		
	Solde	Provision	Solde net	Solde	Provision	Solde net
Obligations	<b>114,0 \$</b>	— \$	<b>114,0 \$</b>	161,2 \$	— \$	161,2 \$
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises	<b>6,8</b>	<b>5,0</b>	<b>1,8</b>	6,4	4,7	1,7
	<b>120,8 \$</b>	<b>5,0 \$</b>	<b>115,8 \$</b>	<b>167,6 \$</b>	<b>4,7 \$</b>	<b>162,9 \$</b>

Des intérêts pour un montant total de 2,3 M\$ (2,4 M\$ en 2007) ont été constatés aux résultats de l'exercice concernant ces placements.

### Suivi des provisions pour placements non productifs

	<b>2008</b>	2007
<b>Solde au début</b>	<b>4,7 \$</b>	<b>8,4 \$</b>
Provisions nettes (recouvrements) relatives aux placements non productifs	<b>0,3</b>	(1,0)
Radiations de provisions à la suite de cession de placements non productifs	—	(2,7)
<b>Solde à la fin</b>	<b>5,0 \$</b>	<b>4,7 \$</b>

## Note 4 (suite)

## PLACEMENTS (SUITE)

## C) PROVISIONS POUR PLACEMENTS (SUITE)

## Papier commercial adossé à des actifs (PCAA)

Un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont élaboré un plan de restructuration à la suite de la crise des liquidités qui a débuté au cours du mois d'août 2007. Des PCAA, d'une valeur avant dépréciation de 188,0 M\$, détenus par la Compagnie sont assujettis à ce plan.

Ce plan de restructuration vise, entre autres, le remplacement des PCAA émis par de nouveaux billets à taux variable à plus long terme comportant une échéance similaire à celle des actifs sous-jacents et la réduction du risque d'appels de marge découlant de la restructuration des déclencheurs d'appels de marge des fiducies existantes.

Étant donné l'absence de marché actif pour ces PCAA, la Compagnie a estimé leur juste valeur et les variations de celle-ci au moyen d'une technique d'évaluation fondée uniquement sur un scénario de restructuration. Ainsi, la juste valeur des PCAA est fondée sur un modèle financier traduisant les incertitudes liées au rendement, aux écarts de crédit, à la nature et au risque de crédit des actifs sous-jacents, aux montants et aux moments des encaissements des flux de trésorerie ainsi qu'aux échéances des nouveaux billets afin de fournir une juste valeur des PCAA reflétant les conditions des marchés au 31 décembre.

Les actifs synthétiques et hybrides ont été évalués selon une méthode d'évaluation globale. La Compagnie a supposé que ces actifs synthétiques et hybrides procureraient des intérêts au taux moyen des acceptations bancaires plus 30 points de base.

Les actifs traditionnels et les actifs considérés comme inadmissibles (subprimes) ont été évalués à partir d'indices de référence choisis en fonction des actifs sous-jacents de chacun des conduits.

Dans la mesure du possible, les hypothèses utilisées reposent sur des données observables sur le marché, telles que les taux d'intérêt et la qualité du crédit. Elles tiennent également compte, s'il y a lieu, des particularités du plan et reposent en partie sur des hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché pour des actifs similaires. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte de l'échéance, de la notation de crédit ainsi que des risques de marché et de liquidité de chacun des nouveaux billets.

Les PCAA détenus par la Compagnie au 31 décembre sont présentés avec les obligations et sont considérés comme non productifs jusqu'à la finalisation de la restructuration en 2009.

	2008			2007		
	Coût amorti	Dépréciation cumulative	Juste valeur	Coût amorti	Dépréciation cumulative	Juste valeur
Actifs synthétiques et hybrides	146,4 \$	(55,8) \$	90,6 \$	152,4 \$	(20,6) \$	131,8 \$
Actifs traditionnels	22,4	(1,8)	20,6	22,2	(2,0)	20,2
Actifs inadmissibles (subprimes)	18,3	(16,2)	2,1	14,9	(9,8)	5,1
Autres	0,9	(0,2)	0,7	5,9	(1,8)	4,1
	<b>188,0 \$</b>	<b>(74,0) \$</b>	<b>114,0 \$</b>	<b>195,4 \$</b>	<b>(34,2) \$</b>	<b>161,2 \$</b>

Les estimations de la juste valeur décrites ci-dessus sont susceptibles de ne pas constituer une indication de la valeur nette de réalisation ultime ou de la juste valeur future. Bien que la direction estime que sa technique d'évaluation est appropriée dans les circonstances, des modifications dans les hypothèses importantes, notamment de celles qui ont trait à la détermination du rendement, des écarts de crédit, du risque de crédit des actifs sous-jacents et de la qualité des actifs donnés en garantie par les fiducies, pourraient changer considérablement la valeur attribuée aux PCAA au cours de la prochaine année.

Certaines incertitudes subsistent relativement à la valeur des actifs sous-jacents, au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie, à la liquidité du marché des PCAA ainsi qu'à l'établissement d'un marché secondaire pour certains des nouveaux billets, ce qui pourrait modifier davantage la valeur des placements. La perspective d'un ralentissement majeur et prolongé de l'économie en Amérique du Nord pourrait aussi avoir un effet sur la juste valeur des PCAA.

## Événement postérieur – plan de restructuration des PCAA

Le plan de restructuration a finalement été approuvé en janvier 2009 à la suite de l'entente intervenue entre toutes les parties clés.

Les intérêts courus sur PCAA, nets des charges, pour la période allant d'août 2007 au 31 août 2008, ont été versés au cours des trois jours ouvrables suivant la date de l'approbation de ce plan. Les intérêts courus pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2008 à la date de cette approbation seront aussi versés, mais le montant par série de ces versements additionnels ne sera connu qu'après la clôture du plan. Les nouveaux billets que la Compagnie recevra en échange de ces PCAA lors de la restructuration comporteront une échéance légale le 15 juillet 2056 et une date de remboursement anticipée le 22 juillet 2017. Les billets A-1 et A-2 qui remplaceront les actifs synthétiques et hybrides ont reçu une notation de A de l'agence de notation DBRS. Certains billets d'actifs traditionnels ont quant à eux reçu une notation provisoire allant de A (low) à AAA de cette même agence de notation. L'évaluation en date du règlement des titres que la Compagnie recevra en contrepartie n'est pas finalisée et tout gain ou perte qui résultera de la cession des PCAA sera constaté lors de l'émission des nouveaux titres.

## D) REVENUS NETS DE PLACEMENTS

2008	Détenus à des fins de transaction <sup>(1)</sup>	Disponibles à la vente	Autres	Total
Obligations				
Intérêts	292,7 \$	43,1 \$	0,8 \$	336,6 \$
Pertes nettes	(140,6)	(27,4)	—	(168,0)
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises	—	—	165,6	165,6
Biens immobiliers <sup>(2)</sup>	—	—	112,5	112,5
Actions				
Dividendes	6,2	4,8	—	11,0
Pertes nettes	(203,7)	(4,9)	—	(208,6)
Encaisse et titres du marché monétaire	9,0	0,6	—	9,6
Avances aux titulaires de police	—	—	7,5	7,5
Autres prêts et placements	(341,7)	0,1	3,7	(337,9)
Frais de gestion des placements	—	—	(29,7)	(29,7)
<b>Total des revenus nets de placements</b>	<b>(378,1) \$</b>	<b>16,3 \$</b>	<b>260,4 \$</b>	<b>(101,4) \$</b>

2007	Détenus à des fins de transaction <sup>(1)</sup>	Disponibles à la vente	Autres	Total
Obligations				
Intérêts	310,6 \$	45,8 \$	— \$	356,4 \$
Gains nets (pertes nettes)	(129,5)	2,3	—	(127,2)
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises	—	—	146,0	146,0
Biens immobiliers <sup>(2)</sup>	—	—	68,5	68,5
Actions				
Dividendes	5,2	7,5	—	12,7
Gains nets (pertes nettes)	14,7	(5,5)	—	9,2
Encaisse et titres du marché monétaire	14,7	5,1	—	19,8
Avances aux titulaires de police	—	—	8,1	8,1
Autres prêts et placements	58,3	—	(9,8)	48,5
Frais de gestion des placements	—	—	(28,6)	(28,6)
<b>Total des revenus nets de placements</b>	<b>274,0 \$</b>	<b>55,2 \$</b>	<b>184,2 \$</b>	<b>513,4 \$</b>

	2008	2007
Revenus de placements	398,2 \$	582,8 \$
Pertes sur les placements appariés aux provisions techniques	(499,6)	(69,4)
<b>Total des revenus nets de placements</b>	<b>(101,4) \$</b>	<b>513,4 \$</b>

(1) Incluent les pertes nettes des gains sur des actifs détenus à des fins de transaction de 229,2 M\$ (9,5 M\$ en 2007) et des pertes nettes des gains sur des actifs désignés comme étant détenus à des fins de transaction de 324,6 M\$ (103,9 M\$ en 2007).

(2) Les revenus provenant des biens immobiliers sont présentés nets des frais d'exploitation de 113,1 M\$ (125,4 M\$ en 2007).

**Note 4 (suite)****PLACEMENTS (SUITE)****E) ACTIFS FINANCIERS TRANSFÉRÉS NON DÉCOMPTABILISÉS**

La Compagnie a conclu des opérations de pensions sur titres et de prêts de titres en vertu desquelles elle transfère, à une tierce partie, des actifs financiers qui demeurent comptabilisés au bilan consolidé puisque ces opérations ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation. La valeur comptable de ces actifs financiers ainsi transférés est de 1 308,9 M\$ (2 262,3 M\$ en 2007).

**Note 5****INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

La Compagnie utilise des instruments financiers dérivés principalement pour gérer l'appariement de l'actif et du passif, se protéger contre les fluctuations des marchés, des taux d'intérêt et des taux de change et réduire le risque de marché associé à la vente de certains produits. Elle peut également utiliser de tels instruments pour obtenir une exposition au sous-jacent de tels contrats, comme une exposition boursière, et pour exprimer certaines vues de marché.

Les instruments dérivés utilisés se limitent à des contrats prenant la forme de swaps, de contrats à terme ainsi que d'options d'achat ou de vente, et ce, dans un contexte de gestion des risques respectant les contraintes imposées par la politique générale de placement, la politique générale en matière de produits dérivés, la politique d'appariement, la politique de liquidité ainsi que par la gestion du montant maximal de risque acceptable.

L'usage par la Compagnie de contrats de taux d'intérêt dans le cadre de sa gestion de l'appariement lui permet de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt tout en rendant possible le rééquilibrage de ses segments d'affaires et l'atteinte d'une marge optimale de rendement à long terme à l'intérieur de paramètres bien définis.

La Compagnie utilise des contrats de change afin de gérer le risque de change relatif à ses placements libellés en devises. Certains de ces contrats sont désignés par la Compagnie à titre d'éléments de couverture.

Elle utilise aussi des swaps sur rendement total pour réduire le risque de fluctuations associé à certains engagements spécifiques à l'égard des titulaires de police.

Les tableaux suivants présentent le notionnel, la juste valeur et le risque de crédit des instruments dérivés de la Compagnie aux 31 décembre 2008 et 2007. La juste valeur est estimée et comparée avec les cours obtenus des contreparties. La juste valeur tient compte des revenus courus.

	Notionnel				Juste valeur		Risque de crédit équivalent	Montant pondéré en fonction du risque
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Totale		
<b>2008</b>								
<b>Détenus à des fins de transaction</b>								
Contrats de taux d'intérêt	128,0 \$	335,0 \$	25,0 \$	488,0 \$	2,4 \$	(29,0) \$	4,4 \$	0,9 \$
Contrats de risque de crédit	—	614,8	12,2	627,0	3,3	(138,6)	78,9	15,8
Contrats de change	92,3	16,3	—	108,6	12,2	9,9	13,5	2,6
Swaps sur rendement total	310,0	7,0	0,7	317,7	1,3	(13,9)	2,0	0,4
	<b>530,3</b>	<b>973,1</b>	<b>37,9</b>	<b>1 541,3</b>	<b>19,2</b>	<b>(171,6)</b>	<b>98,8</b>	<b>19,7</b>
<b>Désignés comme éléments de couverture de juste valeur</b>								
Contrats de change <sup>(1)</sup>	66,0	—	—	66,0	0,9	0,9	2,4	0,3
	<b>596,3 \$</b>	<b>973,1 \$</b>	<b>37,9 \$</b>	<b>1 607,3 \$</b>	<b>20,1 \$</b>	<b>(170,7) \$</b>	<b>101,2 \$</b>	<b>20,0 \$</b>

	Notionnel				Juste valeur		Risque de crédit équivalent	Montant pondéré en fonction du risque
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Totale		
<b>2007</b>								
<b>Détenus à des fins de transaction</b>								
Contrats de taux d'intérêt	66,0 \$	53,4 \$	25,0 \$	144,4 \$	1,0 \$	0,3 \$	0,7 \$	0,1 \$
Contrats de risque de crédit	—	436,8	39,5	476,3	1,6	(32,9)	59,9	16,1
Contrats de change	88,5	62,1	—	150,6	22,4	21,9	26,5	5,3
Swaps sur rendement total	332,1	13,8	3,4	349,3	—	(1,5)	1,5	0,4
	<b>486,6</b>	<b>566,1</b>	<b>67,9</b>	<b>1 120,6</b>	<b>25,0</b>	<b>(12,2)</b>	<b>88,6</b>	<b>21,9</b>
<b>Désignés comme éléments de couverture de juste valeur</b>								
Contrats de change <sup>(1)</sup>	112,1	—	—	112,1	2,2	2,2	3,4	0,7
	<b>598,7 \$</b>	<b>566,1 \$</b>	<b>67,9 \$</b>	<b>1 232,7 \$</b>	<b>27,2 \$</b>	<b>(10,0) \$</b>	<b>92,0 \$</b>	<b>22,6 \$</b>

(1) La Compagnie a constaté des pertes de 3,8 M\$ (gains de 1,6 M\$ en 2007) liées à la tranche inefficace de ses couvertures de juste valeur. Ces montants sont comptabilisés dans les revenus nets de placement.

## Note 6

### AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	<b>2008</b>	2007
Primes à recevoir	179,3 \$	194,6 \$
Débiteurs et autres	178,2	147,7
Revenus nets de placements courus	70,6	68,8
Immobilisations	17,4	17,1
Actifs incorporels	10,2	10,4
	<b>455,7 \$</b>	<b>438,6 \$</b>

Les résultats de l'exercice comprennent des charges d'amortissement liées aux immobilisations et aux actifs incorporels s'élevant respectivement à 6,3 M\$ et à 0,5 M\$ (6,6 M\$ et 0,5 M\$ en 2007).

La juste valeur des instruments financiers inclus à ce poste est équivalente à leur valeur comptable.

## Note 7

## PROVISIONS TECHNIQUES

## A) COMPOSITION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Au 31 décembre, les provisions techniques et l'actif qui leur est apparié se composent des éléments suivants :

2008	Assurance collective	Assurance individuelle	Épargne	Total
Provisions techniques brutes				
Polices sans participation	2 213,5 \$	2 724,7 \$	3 841,0 \$	8 779,2 \$
Polices avec participation	23,4	1 611,3	147,8	1 782,5
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	167,5	266,8	13,0	447,3
<b>Provisions techniques nettes</b>	<b>2 069,4 \$</b>	<b>4 069,2 \$</b>	<b>3 975,8 \$</b>	<b>10 114,4 \$</b>
<b>Composition de l'actif apparié aux provisions techniques</b>				
Obligations	1 112,7 \$	2 728,8 \$	2 153,7 \$	5 995,2 \$
Prêts hypothécaires	696,7	527,8	1 587,8	2 812,3
Biens immobiliers	—	345,7	—	345,7
Actions	30,1	191,3	—	221,4
Autres	229,9	275,6	234,3	739,8
	<b>2 069,4 \$</b>	<b>4 069,2 \$</b>	<b>3 975,8 \$</b>	<b>10 114,4 \$</b>
2007	Assurance collective	Assurance individuelle	Épargne	Total
Provisions techniques brutes				
Polices sans participation	2 172,9 \$	2 633,7 \$	4 046,6 \$	8 853,2 \$
Polices avec participation	22,3	1 618,4	168,9	1 809,6
Montants transférés en vertu d'ententes de réassurance	177,5	262,1	15,4	455,0
<b>Provisions techniques nettes</b>	<b>2 017,7 \$</b>	<b>3 990,0 \$</b>	<b>4 200,1 \$</b>	<b>10 207,8 \$</b>
<b>Composition de l'actif apparié aux provisions techniques</b>				
Obligations	1 290,9 \$	2 759,0 \$	2 184,4 \$	6 234,3 \$
Prêts hypothécaires	497,4	438,5	1 409,7	2 345,6
Biens immobiliers	—	225,4	—	225,4
Actions	38,3	218,9	375,0	632,2
Autres	191,1	348,2	231,0	770,3
	<b>2 017,7 \$</b>	<b>3 990,0 \$</b>	<b>4 200,1 \$</b>	<b>10 207,8 \$</b>

La juste valeur de l'actif apparié aux provisions techniques est de 10 318,4 M\$ (10 337,1 M\$ en 2007).

## B) HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES AUX CHANGEMENTS

La nature des principales hypothèses utilisées pour la détermination des provisions techniques et la méthode ayant servi à établir ces hypothèses sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

Les hypothèses de base retenues pour le calcul des provisions techniques sont celles qui s'avèrent les plus probables selon diverses éventualités. L'actuaire désigné est tenu d'établir pour chacune de ces hypothèses une marge pour écarts défavorables afin d'en pallier le caractère aléatoire, de prévoir le risque de détérioration des résultats techniques et d'assurer que les provisions sont suffisantes pour honorer les engagements futurs. Ces marges pour écarts défavorables entraînent une augmentation du montant des provisions techniques et une diminution du bénéfice brut qui serait normalement constaté lors de l'entrée en vigueur des polices. À mesure que le temps passe et que diminuent les risques d'estimation, ces marges sont portées aux résultats. S'il y a des changements aux estimations des conditions futures pendant la durée d'une police, la valeur actualisée de ces changements est immédiatement constatée aux résultats.

## Mortalité et morbidité

La Compagnie effectue une étude annuelle de ses résultats techniques en matière de mortalité en ce qui concerne les polices d'assurance vie et, à la suite de son analyse, elle se sert des conclusions de cette étude pour réviser l'hypothèse de mortalité utilisée dans son évaluation. Lorsque les résultats techniques de la Compagnie ne peuvent servir de référence unique en raison du faible volume évalué, l'hypothèse de mortalité tient aussi compte d'études et de tables de l'industrie. Une majoration de 1 % de l'hypothèse la plus probable entraînerait une augmentation d'environ 13,0 M\$ des provisions techniques.

En ce qui a trait aux rentes, la Compagnie procède aussi à une étude de ses résultats techniques, laquelle comporte un degré de crédibilité suffisant pour constituer la principale base de l'établissement des hypothèses. Contrairement à l'assurance, une amélioration des taux de mortalité est prévue pour les années futures. Une diminution de 1 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une augmentation d'environ 8,0 M\$ des provisions techniques.

En ce qui a trait à l'hypothèse de morbidité, soit la survenance de décès accidentels, de mutilations, de maladies et d'invalidités de même que la durée de ces invalidités, la Compagnie utilise des tables conçues par l'industrie et modifiées selon les données courantes fournies par les études relatives à ses résultats techniques et à ceux de l'industrie. Dans le cas des produits sur lesquels la morbidité a une incidence importante, une augmentation de 1 % de l'hypothèse la plus probable entraînerait une augmentation d'environ 12,0 M\$ des provisions techniques.

## Taux de résiliation des contrats

Les titulaires de police peuvent mettre fin à leur police avant l'expiration de la période de couverture contractuelle en cessant d'en payer les primes. Pour certains produits d'assurance comportant une valeur de rachat, une augmentation des taux de résiliation sera défavorable à la Compagnie si ses provisions techniques sont inférieures aux valeurs de rachat des polices. Pour d'autres produits n'offrant pas ou peu de valeur de rachat, comme l'assurance vie temporaire 100 ans, une diminution des taux de résiliation aura pour effet d'augmenter le nombre de prestations de décès futures et les bénéficiaires seront inférieurs aux niveaux prévus. Les estimations de la Compagnie ayant trait aux taux futurs de résiliation sont fondées sur les résultats techniques antérieurs de chaque groupe de polices et tiennent compte des tendances et des études de l'industrie. Une variation négative de 10 % de l'hypothèse la plus probable concernant les résiliations de polices se traduirait par une augmentation d'environ 73,0 M\$ des provisions techniques.

Les provisions techniques liées aux polices d'assurance temporaire 100 ans et aux polices d'assurance vie universelle à charges nivelées de mortalité établies par la Compagnie sont sensibles aux variations des taux de résiliation.

## Revenus nets de placements

La Compagnie gère ses placements en tenant compte des caractéristiques des engagements de chacun de ses secteurs d'affaires et au moyen des mécanismes clairement définis dans sa politique d'appariement.

Un des éléments de contrôle porte sur l'écart entre la durée des passifs et la durée des actifs qui s'y rattachent. La comparaison des durées permet de mesurer la sensibilité aux taux d'intérêt de la valeur de marché des actifs et des passifs. La Compagnie effectue globalement le contrôle de la situation d'appariement pour tous ses secteurs d'affaires puisque la politique d'appariement établit des limites à cet égard.

La détermination des provisions techniques tient compte de l'incertitude liée aux prévisions relatives aux taux d'intérêt sur le réinvestissement des flux de trésorerie futurs en relation avec la non-coordination des flux de trésorerie si l'on considère une série de scénarios économiques défavorables.

Aux 31 décembre 2008 et 2007, les durées des actifs et passifs diffèrent de 0,1 année. Puisque la méthode d'évaluation reconnaît déjà l'effet des variations possibles des taux d'intérêt, une baisse ou une hausse soudaine de ces derniers n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats de la Compagnie.

L'ampleur des pertes sur créances a des répercussions sur les revenus futurs de placements. Outre les provisions pour placements non productifs comptabilisées au moyen d'une diminution de la valeur comptable des actifs, la Compagnie, dans ses prévisions relatives aux revenus nets de placements, a pris en compte une provision de 296,7 M\$ (246,1 M\$ en 2007) pour se protéger contre le risque de rendement insuffisant de l'actif.

## Charges d'exploitation

Les provisions techniques tiennent compte de certains montants liés aux frais d'administration des polices en vigueur, y compris les coûts relatifs à la perception des primes, au traitement et au règlement des demandes de prestations, aux évaluations actuarielles périodiques, à la préparation et à l'expédition des relevés, aux frais indirects connexes et à une juste part des frais généraux. Pour les besoins de la procédure de prévision des charges, il est nécessaire de procéder à l'estimation de certains facteurs, comme l'inflation, les taux d'augmentation des salaires, les changements dans la productivité, le volume d'affaires nouvelles et les taux des taxes sur primes. Les estimations relatives aux coûts futurs d'administration des polices reposent sur les coûts unitaires actuels de la Compagnie qui sont rajustés pour tenir compte du taux d'inflation prévu. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les coûts unitaires de la Compagnie entraînerait une augmentation d'environ 29,0 M\$ des provisions techniques.

**Note 7 (suite)****PROVISIONS TECHNIQUES (SUITE)****Participations revenant aux titulaires de police**

Les provisions techniques comprennent des montants estimatifs représentant les participations futures revenant aux titulaires de police. La Compagnie établit ces provisions en tenant compte des bénéfices futurs prévus pour ce bloc d'affaires et des attentes raisonnables des titulaires de police avec participation. Des modifications des hypothèses les plus probables liées à l'assurance avec participation entraîneraient des changements correspondants des participations des titulaires de polices et entraîneraient une variation nette négligeable des provisions techniques liées aux polices avec participation.

**C) GESTION DES RISQUES**

En plus des risques liés aux hypothèses actuarielles, la Compagnie est exposée aux risques suivants inhérents aux activités d'assurance et a tenu compte des considérations suivantes dans le calcul de ses provisions techniques :

**Risque d'assurance et de réassurance**

Dans le cours de ses activités, la Compagnie est exposée à un risque d'assurance qui comporte deux volets : le risque de développement et de tarification des produits et le risque de souscriptions et d'engagements.

Le risque de développement et de tarification des produits est le risque que la tarification initiale soit inadéquate ou qu'elle le devienne. Il est lié à l'éventualité que les prévisions relatives à certains facteurs comme le rendement futur des placements, la mortalité, la morbidité et les charges administratives s'avèrent inexactes. La Compagnie applique des normes et des politiques de tarification strictes et effectue des vérifications ponctuelles afin de comparer les hypothèses avec les résultats réels. De plus, certains produits permettent un ajustement des prix en fonction de la réalisation ou non des hypothèses.

Le risque de souscriptions et d'engagements est le risque découlant de la sélection des risques, du règlement des demandes de prestations et de la gestion des clauses contractuelles. La Compagnie gère ce risque en établissant des critères et des politiques appropriés de sélection des risques et en limitant ses pertes au moyen d'ententes de réassurance.

La Compagnie a recours à des ententes de réassurance relativement aux contrats dont le capital assuré dépasse certains maximums qui varient selon la nature des activités. De plus, elle souscrit une protection additionnelle de réassurance à l'égard des événements catastrophiques de grande envergure.

Dans le but de réduire le risque afférent à la réassurance, la Compagnie fait affaire avec de nombreux réassureurs différents, dont la grande majorité sont dûment enregistrés, qui satisfont à des normes de crédit et qui sont assujettis aux mêmes organismes de réglementation qu'elle. De telles ententes de réassurance n'ont pas pour effet de libérer la Compagnie de ses obligations envers ses titulaires de police.

L'incidence de la réassurance réduit les primes et les prestations des montants suivants :

	<b>2008</b>	2007
Primes	<b>118,5 \$</b>	115,6 \$
Prestations	<b>63,1 \$</b>	76,5 \$

**Risque lié aux fonds distincts**

Les provisions techniques incluent aussi les montants nécessaires pour honorer les garanties minimales offertes en vertu des contrats de fonds distincts qui sont déterminés au moyen de modèles stochastiques définis par l'Institut canadien des actuaires. Ces modèles reposent sur la nature des garanties et sur des hypothèses relatives aux rendements des placements, à la mortalité et aux taux de déchéance des contrats. Les frais d'acquisition différés, soit les dépenses engagées lors de la vente de contrats individuels de fonds distincts, sont comptabilisés aux provisions techniques et amortis sur la même période que les charges de rachat applicables. Les provisions techniques reconnaissent le fait que les revenus futurs seront disponibles pour recouvrer le montant non amorti des frais d'acquisition.

## D) VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Les changements survenus dans les provisions techniques au cours de l'exercice sont attribuables aux activités et aux variations des estimations actuarielles suivantes :

	<b>2008</b>	2007
<b>Solde au début</b>	<b>10 207,8 \$</b>	<b>10 053,5 \$</b>
Variation normale due		
À la mise à jour des hypothèses actuarielles	2,3	12,6
Au passage du temps	(119,5)	149,2
	<b>(117,2)</b>	161,8
Autres variations	<b>23,8</b>	(7,5)
<b>Solde à la fin</b>	<b>10 114,4 \$</b>	<b>10 207,8 \$</b>

En 2008, les principaux changements apportés aux hypothèses actuarielles concernent les charges d'exploitation, les taux de mortalité et les déchéances alors qu'en 2007 ils concernaient les charges d'exploitation, les taux de mortalité et les taux d'intérêt.

### Note 8

## AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	<b>2008</b>	2007
Fournisseurs, passif couru et autres		<b>242,1 \$</b>	273,1 \$
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres		<b>277,6</b>	838,6
Pensions sur titres		<b>458,3</b>	440,7
Titres vendus à découvert		<b>490,0</b>	1 374,3
Instruments financiers dérivés ayant une juste valeur négative		<b>190,8</b>	37,2
Impôts et taxes à payer		<b>24,4</b>	41,4
Impôts futurs	13c	<b>21,2</b>	38,1
Dividendes à payer		<b>31,5</b>	70,0
		<b>1 735,9 \$</b>	3 113,4 \$

La juste valeur des instruments financiers inclus à ce poste est équivalente à leur valeur comptable.

### Note 9

## DETTE À LONG TERME

	<b>2008</b>	2007
Emprunts hypothécaires associés à divers placements en biens immobiliers et comportant des taux d'intérêt variant de 4,7 % à 11,0 % dont la moyenne pondérée est de 6,11 % (6,03 % en 2007).	<b>73,1 \$</b>	<b>85,8 \$</b>

La juste valeur de ces dettes, déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des emprunts comportant des modalités et des risques similaires, est de 70,5 M\$ (85,6 M\$ en 2007).

Ces emprunts hypothécaires sont garantis par des actifs ayant une valeur comptable de 140,2 M\$ (150,4 M\$ en 2007).

La charge d'intérêts relative à la dette à long terme s'élève à 4,6 M\$ (8,9 M\$ en 2007) et est comptabilisée en réduction des revenus de placements.

Les montants des remboursements annuels de capital sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Dettes à long terme	2,5 \$	2,7 \$	2,8 \$	3,0 \$	3,2 \$	<b>14,2 \$</b>

## Note 10

## PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE

La Compagnie détient une participation dans une coentreprise dont les activités étaient principalement liées au développement et à la détention de biens immobiliers qui ont été cédés en 2007. Les principaux éléments d'actif et de passif de cette coentreprise qui ont été pris en compte lors de la consolidation proportionnelle sont les suivants:

	2008	2007
Obligations	18,3 \$	19,7 \$
Autres actifs	0,9	1,4
Emprunts hypothécaires	(16,4)	(18,0)
Gains nets réalisés et reportés	(28,1)	(31,6)
	<b>(25,3) \$</b>	<b>(28,5) \$</b>

Les résultats d'exploitation de la coentreprise sont constatés aux résultats selon les mêmes conventions comptables que celles qui sont appliquées aux biens immobiliers détenus par la Compagnie. La quote-part des résultats de la Compagnie dans une coentreprise est de (0,6 M\$) en 2008 (4,5 M\$ en 2007).

## Note 11

## CAPITAL-ACTIONS ET PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le capital-actions autorisé de la Compagnie est le suivant:

## AUTORISÉ

Actions de catégorie A – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, avec droit de vote et participantes.

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions de catégories B, C, D, E et F, sans valeur nominale, sans droit de vote, non convertibles, pouvant être émises en série, rachetables en tout temps au gré de la Compagnie et au gré du détenteur selon certaines restrictions et à dividende trimestriel cumulatif à des taux annuels variant de 0,5 % à 15,0 % ou à des taux variables établis en fonction du coût des fonds de la Caisse centrale Desjardins. Chaque action est rachetable à un prix égal au capital versé, auquel s'ajoute tout dividende cumulé et non payé.

## ÉMIS ET EN CIRCULATION

	2008	2007
<b>Passif au titre des actions privilégiées</b>		
22 000 actions de catégorie C, série 6	22,0 \$	22,0 \$
253 000 actions de catégorie C, série 7	253,0	253,0
<b>Total du passif au titre des actions privilégiées</b>	<b>275,0 \$</b>	<b>275,0 \$</b>
<b>Capital-actions</b>		
8 522 537 actions de catégorie A	307,0 \$	307,0 \$
<b>Total du capital-actions</b>	<b>307,0 \$</b>	<b>307,0 \$</b>

Les actions de catégorie C, séries 6 et 7 comportent un dividende cumulatif et payable trimestriellement à un taux fixe annuel de 3,0 % et de 3,5 % respectivement. Elles sont rachetables au gré du détenteur en tout temps à compter du 31 décembre 2014 et rachetables en tout temps au gré de la Compagnie avec l'autorisation de l'AMF. Ces actions sont présentées comme passif au titre des actions privilégiées à leur valeur de rachat.

Le 3 janvier 2007, la Compagnie a émis 209 864 actions de catégorie A au nom de sa société mère pour une contrepartie en espèces de 56,0 M\$.

Le 3 janvier 2007, la Compagnie a émis 210 300 actions privilégiées de catégorie B, série 6. Le 4 janvier 2007, elle a racheté ces actions à leur capital versé, soit un montant total de 210,3 M\$.

Le 29 mai 2007, la Compagnie a émis 109 429 actions de catégorie A au nom de sa société mère pour une somme de 29,2 M\$.

À cette même date, la Compagnie a émis 74 805 actions privilégiées de catégorie B, série 6 qui ont été rachetées à leur capital versé le même jour, soit un montant de 74,8 M\$ (voir la note 19).

Les versements de dividendes de 9,5 M\$ (9,5 M\$ en 2007) sur les actions privilégiées sont comptabilisés à titre de charge d'intérêts et présentés dans les frais d'exploitation.

## ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 30 janvier 2009, l'actionnaire détenteur de la totalité des actions de catégorie A a renoncé à un montant de 17,4 M\$ du dividende de 31,5 M\$ déclaré le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

### Note 12

## CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le cumul des autres éléments du résultat étendu est constitué des éléments suivants :

	2008	2007
Gains (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente		
Obligations	57,9 \$	46,5 \$
Actions	(55,8)	37,5
Autres prêts et placements	(5,5)	—
Titres du marché monétaire	—	0,2
	(3,4)	84,2
Impôts s'y rattachant	(9,1)	(17,5)
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(12,5) \$</b>	<b>66,7 \$</b>

### Note 13

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

### A) CHARGE FISCALE

La charge fiscale imputée au résultat net comprend les montants suivants :

	2008	2007
Impôts exigibles	30,0 \$	51,5 \$
Impôts futurs	(8,4)	19,2
	<b>21,6 \$</b>	<b>70,7 \$</b>

### B) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les bénéfices de la Compagnie sont assujettis aux impôts canadiens sur le revenu. Le taux d'imposition effectif sur les résultats varie d'année en année en fonction des changements apportés à la structure du taux statutaire combiné d'imposition. La provision pour impôts sur les bénéfices figurant à l'état des résultats diffère de la provision qui serait établie selon le taux statutaire combiné pour les raisons suivantes :

	2008	2007
Impôts sur le bénéfice d'exploitation au taux statutaire combiné de 31,45 % en 2008 (32,93 % en 2007)	17,7 \$	94,7 \$
Variation découlant des éléments suivants :		
Revenus nets de placements et autres éléments non imposables ou non déductibles (nets)	6,2	(9,7)
Incidence des nouveaux taux promulgués sur les impôts futurs	—	(6,3)
Autres	(2,3)	(8,0)
	<b>21,6 \$</b>	<b>70,7 \$</b>

## Note 13 (suite)

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

## C) PASSIF D'IMPÔTS FUTURS

Le passif d'impôts futurs, qui est fondé sur des estimations des écarts temporaires effectuées au 31 décembre, découle des éléments suivants :

	<b>2008</b>	2007
Placements	<b>504,4 \$</b>	577,6 \$
Passif des polices	<b>(472,7)</b>	(528,4)
Pertes en capital reportées	<b>(1,5)</b>	(2,4)
Autres	<b>(9,0)</b>	(8,7)
<b>Passif d'impôts futurs</b>	<b>21,2 \$</b>	<b>38,1 \$</b>

## Note 14

## GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Compagnie en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité et d'utiliser le capital excédentaire en fonction de ses priorités, soit le soutien à sa croissance, le financement d'acquisitions si des occasions se présentent et l'accroissement des dividendes versés à son actionnaire.

La gestion du capital est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Compagnie et est encadrée par une politique revue annuellement.

En vertu de sa charte provinciale, la Compagnie est régie par l'AMF. Elle doit également respecter les normes édictées par les organismes de réglementation des autres provinces et territoires où elle fait des affaires. Au Québec, les compagnies d'assurance doivent se conformer à la ligne directrice relative aux exigences en matière de suffisance des fonds propres (EMSFP) de l'AMF afin de fournir une garantie de leur solvabilité.

Le capital réglementaire de la Compagnie, qui est établi conformément à cette ligne directrice constitue ses fonds propres et diffère de l'avoir figurant au bilan. Il est composé de deux catégories :

Les fonds propres de première catégorie incluent des capitaux dont la nature est plus permanente que ceux de la deuxième catégorie. Ils sont composés principalement de l'avoir de l'actionnaire et de l'avoir des titulaires de police avec participation.

Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent essentiellement les actions privilégiées de catégorie C.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres disponibles :

	<b>2008</b>	2007
Fonds propres de première catégorie	<b>805,5 \$</b>	874,7 \$
Fonds propres de deuxième catégorie	<b>338,7</b>	350,5
<b>Total des fonds propres de première et de deuxième catégories</b>	<b>1 144,2</b>	1 225,2
Moins déductions et rajustements	<b>9,4</b>	9,1
<b>Total des fonds propres disponibles</b>	<b>1 134,8 \$</b>	<b>1 216,1 \$</b>

La ligne directrice sur les EMSFP de l'AMF exige qu'un montant minimal de capital réglementaire soit maintenu en relation avec certains risques dont les risques de crédit, de marché, d'assurance et de taux d'intérêt. Ces exigences sont respectées au 31 décembre 2008.

La mesure du ratio de solvabilité de la Compagnie est établie au moyen de la comparaison du total de ses fonds propres disponibles avec le montant minimal requis de capital réglementaire.

En vertu de la Loi sur les assurances du Québec, le versement de dividendes à l'actionnaire et de participations aux titulaires de police est assujéti au respect par la Compagnie des règles de mesure de suffisance du capital prescrites par l'AMF.

En outre, pour satisfaire aux diverses exigences en matière de gestion financière, l'avoir des titulaires de police avec participation est affecté d'un montant de 40,4 M\$ (43,0 M\$ en 2007), et les bénéfices non répartis, d'un montant de 203,8 M\$ (201,6 M\$ en 2007).

## Note 15

## GESTION DES RISQUES FINANCIERS

## CONTRÔLE DES RISQUES

L'objectif de la Compagnie en matière de gestion des risques est d'optimiser le rapport risque-rendement de l'ensemble de ses activités. Un risque est défini comme étant un élément d'incertitude pouvant avoir une incidence sur les bénéfices actuels ou futurs. Le contrôle des risques s'exerce par l'application de stratégies, de politiques et de processus de gestion des risques intégrés à l'ensemble des fonctions de l'organisation.

La Compagnie a adopté une structure de gouvernance en matière de gestion des risques en créant une vice-présidence Gestion intégrée des risques et Réassurance et des comités de gestion intégrée des risques et de gestion du risque opérationnel dont le mandat est d'assurer l'encadrement et l'application de politiques et de systèmes destinés à maintenir un niveau acceptable de risques financiers et opérationnels qui respecte les attentes du conseil d'administration et de la direction. La Compagnie a établi un profil intégré des risques qui définit les risques auxquels elle fait face, son niveau d'exposition à ceux-ci et l'efficacité des mesures de contrôles qui les atténuent. La vice-présidence Gestion intégrée des risques et Réassurance fait régulièrement rapport sur la gestion des risques au comité de vérification.

La direction Vérification interne évalue, de façon indépendante, les processus, systèmes et contrôles en place et fait rapport de la situation en formulant les recommandations appropriées.

Outre les risques inhérents aux activités d'assurance qui sont décrits à la note 7, les principaux risques financiers auxquels est exposée la Compagnie sont les suivants :

## a) Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme étant le risque de pertes découlant du manquement d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan. Il inclut également le risque de concentration. Le terme « contrepartie » signifie un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur ou un garant.

## Gestion et encadrement du risque de crédit

Des politiques dictent les limites par engagement, émetteur, emprunteur, groupe d'emprunteurs, région et secteur d'activité. Elles définissent également les niveaux décisionnels d'approbation auxquels doit être soumis tout nouvel engagement. Des provisions spécifiques sont comptabilisées à l'égard des instruments financiers non productifs.

Dans le cas de prêts consentis par la Compagnie, des normes de souscription assurent la diversification du portefeuille et une saine gestion du risque de crédit. Un système de notation interne permet d'évaluer les portefeuilles et de repérer les prêts douteux. Un secteur indépendant du crédit revoit le processus d'octroi de prêts. Des ressources spécialisées assurent la surveillance, la gestion et le recouvrement des prêts. En plus des prêts hypothécaires garantis par des biens immobiliers, les autres prêts sont garantis par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme de prêts aux immigrants et par la valeur de rachat des polices sur lesquelles elles ont été consenties pour les avances aux titulaires de police.

En ce qui concerne l'utilisation d'instruments financiers dérivés, la Compagnie évalue et surveille le risque de crédit comme elle le fait pour ses autres instruments financiers. Le risque de crédit d'un instrument dérivé est bien inférieur à son notionnel, car il est limité en tout temps au coût de remplacement et au risque de crédit éventuel.

Toutes les contreparties avec lesquelles la Compagnie effectue des opérations sur des instruments financiers dérivés sont des institutions financières ayant reçu une cote A ou supérieure d'agences d'évaluation de crédit indépendantes et reconnues.

La Compagnie recherche constamment des moyens de diminuer l'incertitude et de réduire au minimum le risque de crédit lié à ses opérations sur des instruments dérivés. Ces moyens comprennent l'utilisation de conventions cadres de compensation. En vertu de celles-ci, la Compagnie a le droit de déduire les sommes à recevoir d'une contrepartie des sommes à payer à cette dernière lorsque les modalités de paiement prévues n'ont pas été respectées.

L'exposition maximale au risque de crédit sur les instruments financiers utilisés par la Compagnie est la suivante :

	Exposition maximale
<b>2008</b>	
<b>Constatée au bilan</b>	
Obligations et titres du marché monétaire	7 750,7 \$
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises	3 312,0
Avance aux titulaires de police	107,7
Autres prêts et placements	652,9
Autres actifs	330,6
	<b>12 153,9</b>
<b>Hors bilan</b>	
Engagements de crédit	55,8
<b>Total</b>	<b>12 209,7 \$</b>

## Note 15 (suite)

## GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

## b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque lié à la capacité de la Compagnie de réunir les fonds nécessaires pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan, à l'échéance ou non.

## Gestion et encadrement du risque de liquidité

La gestion des liquidités à court terme vise à garantir la suffisance des fonds nécessaires pour acquitter les engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles. La gestion des liquidités stratégiques vise à assurer une stabilité entre les sources et l'utilisation de fonds dans un contexte permanent, en tenant compte des facteurs économiques, opérationnels et d'affaires qui pourraient influencer cet équilibre.

Une politique de liquidité assure une gestion globale proactive des éléments du bilan au moyen de l'établissement de limites. De plus, les gestionnaires de l'actif s'assurent qu'une proportion adéquate des actifs est détenue dans des titres facilement négociables.

La Compagnie a élaboré un plan d'intervention en cas de crise qui décrit les sources de financement disponibles, leur priorité et leur coût. De plus, la Compagnie dispose de marges de crédit d'exploitation afin de combler des besoins temporaires en matière de fonds de roulement. Aucune de ces marges n'est utilisée au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, l'échéancier contractuel des passifs financiers, outre le passif des polices dont la gestion du risque de liquidité est couverte par la politique d'appariement décrite à la note 7b, est le suivant :

2008	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes à long terme	8,7 \$	58,0 \$	25,6 \$	92,3 \$
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres et pensions sur titres	736,0	—	—	736,0
Titres vendus à découvert	495,6	—	—	495,6
Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>				
Réglés sur une base brute <sup>(1)</sup>	184,9	19,9	—	204,8
Réglés sur une base nette	227,5	15,7	3,0	246,2
Passif au titre des actions privilégiées	9,5	38,1	284,5	332,1
Autres passifs	232,7	5,5	12,3	250,5
	<b>1 894,9 \$</b>	<b>137,2 \$</b>	<b>325,4 \$</b>	<b>2 357,5 \$</b>

(1) Ce montant ne tient pas compte d'un montant contractuel de 68,2 M\$ à recevoir sur ces instruments.

## c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la valeur des instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres de marché affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et tout autre risque de marché, particulièrement les écarts de crédit et la volatilité.

## i) Gestion et encadrement du risque de taux d'intérêt

Pour se prémunir contre les pertes résultant de la variation des taux d'intérêt, la Compagnie s'est dotée d'une politique d'appariement de l'actif et du passif décrite à la note 7b dont elle assure le respect à l'aide d'un contrôle périodique. Cette politique définit clairement les risques acceptables. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif de ce même secteur et est investi dans des placements qui répondent aux exigences des produits associés.

Les risques associés à la non-coordination des durées de placements du portefeuille, à la non-coordination des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence sur le bénéfice net attribuable à l'actionnaire d'une variation des taux d'intérêt sur toute la courbe de rendement des placements est la suivante :

	2008	2007
Augmentation de 1 % des taux d'intérêt	28,8 \$	44,8 \$
Diminution de 1 % des taux d'intérêt	(42,2) \$	(70,2) \$

De plus, la Compagnie s'est dotée d'un processus de gestion active pour bonifier les rendements de son portefeuille apparié. À cet effet, elle a superposé un portefeuille de gestion active à son portefeuille apparié. Ce portefeuille de gestion active comprend des stratégies de courbes (durées, convexité), de crédit et de volatilité. Le principal outil qu'utilise la Compagnie pour mesurer et contrôler le risque de marché est la « valeur à risque » (VaR).

La VaR constitue une estimation de la pire perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné. Quotidiennement, une VaR Monte Carlo comportant un niveau de confiance de 95 % est calculée pour le portefeuille de gestion active ainsi que pour ses positions sous-jacentes, et ce, sur un horizon de détention de un jour. Il est donc raisonnable d'anticiper une perte excédant la VaR tous les 20 jours. Le calcul informatisé de la VaR est effectué à partir de données historiques sur un intervalle de un an.

Au 31 décembre 2008, la VaR 1 jour du portefeuille de gestion active est de 0,36 M\$ par rapport à un montant maximal permis par la Compagnie de 0,38 M\$.

### Simulations de crise

À l'occasion, certains événements ayant une faible probabilité de réalisation se produisent et peuvent avoir un impact considérable sur le portefeuille de gestion active. Ces événements de queue de distribution sont issus de situations extrêmes. L'évaluation du risque lié à ces événements peu probables, mais plausibles, s'effectue à intervalles réguliers à l'aide d'un programme de simulations de crise (analyses de sensibilité, scénarios historiques et scénarios hypothétiques). Les résultats de ces simulations sont analysés afin de détecter le comportement du portefeuille de gestion active lors de tels événements. Afin de lui conserver son caractère actuel, le programme de simulations de crise est révisé périodiquement.

#### ii) Gestion et encadrement du risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Bien que la plupart de ses opérations soient effectuées en devise canadienne, la Compagnie s'est fixé certaines limites relativement au risque de change.

Sa première limite concerne les titres à revenu fixe du portefeuille apparié. La politique stipule que les placements à revenu fixe en devises étrangères non couverts relativement au risque de change sont limités à 5 % du portefeuille total de titres du marché monétaire, du marché obligataire, d'actions privilégiées et de produits dérivés.

La deuxième limite porte sur le portefeuille non apparié et fixe les positions en devises étrangères non couvertes à 7,5 % de l'actif total de ce portefeuille.

La Compagnie utilise des contrats de change pour maintenir ce risque à l'intérieur des limites fixées. Ce risque est jugé non significatif par la Compagnie au 31 décembre 2008.

#### iii) Gestion et encadrement des autres risques de marché

En plus des risques mentionnés précédemment, le portefeuille non apparié de la Compagnie est géré comme un portefeuille diversifié comprenant plusieurs catégories d'actifs. La gestion des risques de ce portefeuille associée aux positions des différentes catégories d'actifs de ce portefeuille s'effectue à l'aide de deux mécanismes :

1. Des limites de concentration appliquées aux différentes catégories d'actifs du portefeuille.
2. Des limites de déviation des différentes catégories d'actifs du portefeuille par rapport à la cible. Ces limites sont gérées globalement au moyen d'une approche de risque actif.

Le risque actif est défini comme étant le risque couru par le portefeuille actuel par rapport à son indice de référence. Il exprime l'écart moyen entre le rendement du portefeuille de la Compagnie et celui de cet indice. Le budget global de risque actif maximal toléré est de 1 %. La portion maximale du budget de risque actif pouvant être utilisée au sein d'une même catégorie et pour la décision de répartition d'actifs est 0,40 %.

Au 31 décembre 2008, le risque actif de la Compagnie est de 0,76 % ou 14,7 M\$.

## Note 16

# ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS

## A) PASSIF ÉVENTUEL

La Compagnie peut être poursuivie dans le cours normal de ses activités. Les poursuites antérieures ont été réglées sans entraîner de frais supérieurs aux montants prévus à cette fin dans les provisions techniques et, bien qu'il ne soit pas possible pour le moment de prévoir l'aboutissement des poursuites en cours, la Compagnie estime qu'elle n'aura pas à subir de pertes ni à engager de frais supplémentaires importants relativement à ces dernières.

## B) POURSUITES

Au cours des dernières années, des poursuites judiciaires ont été engagées contre des compagnies d'assurance en exploitation aux États-Unis et au Canada relativement à la vente de polices d'assurance vie avec participation et primes autofinancées. Dans certains cas, ces poursuites ont entraîné des paiements importants pour ces compagnies. La Compagnie fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exercer un recours collectif lié à de telles polices au Canada. Cette cause est encore au stade préliminaire, mais compte tenu d'un jugement rendu en 2004 par la Cour suprême du Canada dans une cause comportant de nombreuses similarités, les risques que cette autorisation soit accordée et que ce recours soit défavorable à la Compagnie sont faibles. Aucune provision spécifique n'a été comptabilisée à cet effet dans les états financiers au 31 décembre 2008.

**Note 16 (suite)****ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)****C) CONTRATS**

Les versements relatifs aux divers engagements contractuels liés principalement à des baux de location et à divers services totalisent 45,1 M\$ pour les prochains exercices et se répartissent comme suit : 13,9 M\$ pour 2009, 4,9 M\$ pour 2010, 3,5 M\$ pour 2011, 2,4 M\$ pour 2012, 1,3 M\$ pour 2013 et 19,1 M\$ par la suite.

**D) LETTRES DE CRÉDIT**

La Compagnie émet des lettres de crédit dans le cours normal de ses activités. Des lettres de crédit de 5,6 M\$ sont en circulation au 31 décembre 2008.

**E) GARANTIES CONTRACTUELLES**

Les garanties importantes accordées par la Compagnie et en vigueur au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

**Instruments dérivés**

Dans le cours normal de ses activités de placement, la Compagnie a conclu des swaps sur défaillance de crédit sur des titres de placement et s'est engagée à assumer le risque de crédit sur les titres visés. La garantie offerte consiste à pourvoir au paiement partiel ou total d'un titre ou d'un ensemble de titres dans l'éventualité d'un défaut de paiement de l'émetteur. Le montant maximal de cette garantie correspond au notionnel du swap. Les montants qui pourraient devoir être déboursés dépendent de la nature du défaut et du taux de récupération des titres en recouvrement. L'actif sous-jacent à ces swaps est constitué de titres de sociétés ou de tranches de structures de titrisation de bonne qualité. Tous les titres sous-jacents sont cotés par des agences de notation et 87,8 % de ces titres ont une cote au 31 décembre 2008 égale ou supérieure à BBB.

Les échéances de ces swaps s'échelonnent jusqu'en 2014. Au 31 décembre 2008, le montant maximal pouvant être déboursé au titre de cette garantie se chiffre à 614,7 M\$.

**Engagements d'indemnisation**

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie a conclu nombre de contrats qui renferment des dispositions d'indemnisation, tels des contrats d'achat, des ententes de services, des ententes d'impartition, des contrats de location, des accords de compensation et des transferts d'actifs ou d'actions. Aux termes de ces contrats, la Compagnie pourrait être tenue de verser des indemnités si certains événements se produisaient, tels des changements aux lois et à la réglementation ainsi qu'aux situations financières déclarées, l'existence de passifs non déclarés, des pertes causées par les activités de tiers ou des litiges présentés par des tiers. Les dispositions relatives à l'indemnisation varient selon les contrats. Dans plusieurs cas, aucun montant ni aucune limite prédéterminés ne figurent au contrat et les événements éventuels qui déclencheraient un paiement sont difficiles à prévoir. Par conséquent, le montant maximal que la Compagnie pourrait devoir payer ne peut être estimé. Dans le passé, les paiements effectués aux termes de ces engagements d'indemnisation ont été négligeables, la probabilité que les conditions qui entraîneraient des obligations en vertu de ces contrats se produisent est faible et le montant d'indemnisation qui pourrait en découler est difficile à évaluer. Aucun passif spécifique n'a été comptabilisé relativement à ces engagements.

**Indemnisation des administrateurs et des dirigeants**

La Compagnie se porte garante de toute réclamation ou poursuite liées aux fonctions de ses administrateurs et dirigeants et de toute personne qui, à sa demande, a agi en cette qualité pour une autre entité. La Compagnie maintient un programme d'assurance responsabilité à l'égard de ses administrateurs et dirigeants. La nature des indemnités ne permet pas d'estimer de façon raisonnable le montant potentiel que la Compagnie pourrait être tenue de verser. Aucun passif spécifique n'a été comptabilisé relativement à ces indemnités.

**F) PRÊTS DE TITRES**

La Compagnie prête des valeurs mobilières dans le cadre de ses activités de placements. En ce qui concerne tous les prêts de titres, l'emprunteur doit, en tout temps, garantir le prêt (au moyen de titres négociables émis généralement par le gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux). Il y a un risque de perte si l'emprunteur manque à ses engagements et que la valeur de la garantie n'est pas suffisante pour couvrir le montant du prêt. Le risque de crédit lié à ces opérations est considéré comme minime puisque la Compagnie ne fait affaire qu'avec des maisons de courtage et des institutions financières reconnues à titre d'emprunteur. De plus, la Compagnie reçoit en garantie des titres d'une valeur équivalant à 102 % du montant de prêt. Des prêts de titres de 330,9 M\$ (166,5 M\$ en 2007) pour lesquels des titres ont été reçus en garantie n'ont pas été comptabilisés au bilan.

## G) ACTIFS FINANCIERS DONNÉS EN GARANTIE

Les actifs financiers que la Compagnie cède en garantie, dans le cours normal de ses activités, sont présentés dans le tableau suivant:

	<b>2008</b>	2007
Actifs financiers donnés en garantie relativement aux opérations suivantes :		
Opérations sur instruments financiers dérivés	<b>99,4 \$</b>	4,8 \$
Prises en pensions, pensions sur titres et opérations de prêts de titres	<b>984,0</b>	2 119,9
Autres opérations	<b>19,8</b>	59,1
	<b>1 103,2 \$</b>	<b>2 183,8 \$</b>

## H) ACTIFS FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE

Au 31 décembre 2008, la juste valeur des actifs financiers reçus en garantie que la Compagnie est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance s'élève à 576,1 M\$ (1 785,8 M\$ en 2007). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garantie qui ont été vendus ou redonnés en garantie est de 559,5 M\$ (1 758,6 M\$ en 2007).

Les actifs financiers reçus en garantie ont été obtenus à la suite d'opérations de prêts de titres ou de pension sur titres. Ces opérations sont conclues dans des conditions normales pour ces types d'opérations.

### Note 17

## AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE

### COÛTS DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les employés de la Compagnie participent au Régime de rentes du Mouvement Desjardins, un régime interentreprises à prestations déterminées. La dernière évaluation actuarielle, datée du 31 décembre 2006, indiquait, pour l'ensemble de ce régime, un surplus de 167,5 M\$, en ce qui concerne sa capitalisation, et un déficit de 63,4 M\$, en ce qui a trait à sa solvabilité. Afin d'éliminer ce déficit au 31 décembre 2006, des paiements spéciaux de 1,2 M\$ par mois sont requis de la part des employeurs pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2011, ou jusqu'à ce qu'une prochaine évaluation actuarielle démontre que ce régime n'est plus en situation de déficit en ce qui a trait à sa solvabilité. La charge relative à ce régime, y compris la quote-part des

paiements spéciaux, s'élève à 19,2 M\$ en 2008 (18,8 M\$ en 2007). La mesure des actifs et de l'obligation au titre des prestations constituées a été effectuée au 30 septembre 2008. La prochaine évaluation actuarielle est requise aux fins de la capitalisation au plus tard le 31 décembre 2009.

De plus, la Compagnie offre à certains de ses cadres actifs et retraités des régimes excédentaires de retraite à prestations déterminées, dont le Régime excédentaire de retraite unifié du Mouvement Desjardins. Pour faire face à ses obligations futures relatives à ces régimes, elle a comptabilisé un montant de 15,1 M\$ (14,8 M\$ en 2007) à titre d'autre élément de passif. La charge de l'exercice s'élève à 0,4 M\$ (1,2 M\$ en 2007).

### Note 18

## AIDE GOUVERNEMENTALE

Sous réserve de la réception de son attestation annuelle d'admissibilité, la Compagnie bénéficiera d'un programme d'aide gouvernementale relatif à des projets majeurs d'investissement. Ce programme prendra fin le 30 avril 2010. Au cours de l'exercice, la Compagnie a comptabilisé

un montant de 18,9 M\$ d'aide gouvernementale (16,8 M\$ en 2007), soit de 12,9 M\$ après impôts (11,2 M\$ en 2007), en réduction de ses frais d'exploitation.

## Note 19

## OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

La Compagnie effectue des opérations avec des entités du Mouvement des caisses Desjardins dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont mesurées à leur valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les entités apparentées.

Le tableau qui suit présente un sommaire de ces opérations:

	2008	2007
<b>Revenus</b>		
Primes	142,6 \$	132,5 \$
Revenus nets de placements	(163,2)	86,0
	<b>(20,6) \$</b>	<b>218,5 \$</b>
<b>Frais d'exploitation</b>	<b>120,3 \$</b>	<b>104,6 \$</b>

Ces revenus proviennent de la vente de produits d'assurance de personnes et de placement alors que ces frais sont principalement constitués d'honoraires de gestion, de frais de garde de titres ainsi que de la rémunération et des frais d'administration versés au réseau des caisses Desjardins pour la distribution des produits de la Compagnie.

Les soldes des comptes auprès d'entités apparentées compris dans le bilan au 31 décembre sont les suivants:

	2008	2007
<b>Actif</b>		
Obligations	0,7 \$	0,1 \$
Actions	85,7	632,7
Encaisse et titres du marché monétaire	372,5	338,7
Autres éléments d'actif	15,2	17,3
	<b>474,1 \$</b>	<b>988,8 \$</b>
<b>Passif</b>		
Autres éléments de passif	83,6 \$	112,0 \$
Passif au titre des actions privilégiées	275,0	275,0
	<b>358,6 \$</b>	<b>387,0 \$</b>

## OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES NON CONCLUES DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

En plus des opérations effectuées dans le cours normal de ses activités, la Compagnie a fait l'acquisition en 2007 d'immeubles auprès de la FCDQ et de sa filiale, Desjardins Groupe d'assurances générales inc. pour 285,1 M\$.

Ces acquisitions, qui ont été effectuées à leur juste valeur, ont été comptabilisées à la valeur comptable constatée aux livres de ces apparentés et ont généré un débit de 141,1 M\$ à l'avoir de l'actionnaire, dont 19,8 M\$ au surplus d'apport et 121,3 M\$ aux bénéfices non répartis.

## Note 20

## INFORMATION SECTORIELLE

La Compagnie exerce ses activités dans divers secteurs d'exploitation qui sont fondés sur la nature des produits ou leur mode de distribution.

Son secteur de l'assurance collective comprend deux domaines d'activité, soit, d'une part, des régimes collectifs d'assurance vie et santé pour les groupes, entreprises et associations qui sont offerts partout au Canada par l'entremise d'agents, de courtiers en régimes collectifs et d'actuaire-conseils et, d'autre part, des régimes collectifs d'assurance décès et invalidité associés à des prêts ou d'assurance vie liés à des dépôts, qui sont offerts dans des institutions financières, particulièrement aux membres du Mouvement des caisses Desjardins.

Ses produits d'assurance individuelle sont distribués par des courtiers, des agents généraux (MGA), des conseillers en sécurité financière attirés des caisses Desjardins, ainsi que par marketing direct et Internet.

Ses produits d'épargne sont quant à eux distribués de la même manière que ses produits d'assurance individuelle et collective et ils incluent les opérations relatives aux fonds distincts.

Les principales conventions comptables utilisées par les divers secteurs d'exploitation de la Compagnie sont les mêmes que celles qui sont décrites à la note 2.

En plus des informations sectorielles relatives aux provisions techniques et aux principaux éléments d'actif qui leur sont appariés figurant dans la note 7, voici un tableau résumant les résultats par secteurs d'activité.

<b>2008</b>	<b>Assurance collective</b>	<b>Assurance individuelle</b>	<b>Épargne</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Primes					
Produits distribués aux membres du					
Mouvement des caisses Desjardins	536,9 \$	134,0 \$	11,7 \$	— \$	682,6 \$
Autres réseaux de distribution	1 600,7	281,3	303,8	—	2 185,8
Revenus nets de placements	33,0	(56,1)	(77,2)	(1,1)	(101,4)
Autres produits	15,1	15,8	89,0	4,2	124,1
<b>Total des produits</b>	<b>2 185,7</b>	<b>375,0</b>	<b>327,3</b>	<b>3,1</b>	<b>2 891,1</b>
Charges attribuables aux titulaires de police	1 610,9	159,3	319,1	—	2 089,3
Autres charges	407,7	195,7	139,7	2,6	745,7
<b>Total des charges</b>	<b>2 018,6</b>	<b>355,0</b>	<b>458,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2 835,0</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>167,1</b>	<b>20,0</b>	<b>(131,5)</b>	<b>0,5</b>	<b>56,1</b>
Impôts sur les bénéfices	62,9	6,9	(48,7)	0,5	21,6
<b>Bénéfice net</b>	<b>104,2 \$</b>	<b>13,1 \$</b>	<b>(82,8) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>34,5 \$</b>

<b>2007</b>	<b>Assurance collective</b>	<b>Assurance individuelle</b>	<b>Épargne</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Primes					
Produits distribués aux membres du					
Mouvement des caisses Desjardins	507,5 \$	115,0 \$	6,7 \$	— \$	629,2 \$
Autres réseaux de distribution	1 429,6	277,6	238,9	—	1 946,1
Revenus nets de placements	117,1	179,9	217,5	(1,1)	513,4
Autres produits	13,6	19,7	96,1	3,7	133,1
<b>Total des produits</b>	<b>2 067,8</b>	<b>592,2</b>	<b>559,2</b>	<b>2,6</b>	<b>3 221,8</b>
Charges attribuables aux titulaires de police	1 466,8	338,5	410,4	—	2 215,7
Autres charges	387,5	191,9	137,3	2,0	718,7
<b>Total des charges</b>	<b>1 854,3</b>	<b>530,4</b>	<b>547,7</b>	<b>2,0</b>	<b>2 934,4</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>213,5</b>	<b>61,8</b>	<b>11,5</b>	<b>0,6</b>	<b>287,4</b>
Impôts sur les bénéfices	53,2	14,7	2,2	0,6	70,7
<b>Bénéfice net</b>	<b>160,3 \$</b>	<b>47,1 \$</b>	<b>9,3 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>216,7 \$</b>

## Note 21

# CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de 2007 présentés à des fins de comparaison ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2008.

# ÉTAT RÉCAPITULATIF CONSOLIDÉ DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en M\$, sauf indication contraire)

	2008	2007	2006	2005	2004
<b>RENTABILITÉ ET CAPITALISATION</b>					
Bénéfice net	34,5	216,7	151,3	159,7	130,2
Activités poursuivies	34,5	216,7	151,3	154,4	128,8
Activités abandonnées	0,0	0,0	0,0	5,3	1,4
Bénéfice d'exploitation	57,1	288,3	202,8	184,9	186,9
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire	40,2	211,1	145,8	151,6	127,5
Taux de rendement de l'avoir de l'actionnaire	5,9 %	27,5 %	20,7 %	24,9 %	19,6 %
<b>CROISSANCE DES AFFAIRES</b>					
Assurance en vigueur	183 490,6	171 009,4	151 191,9	137 117,7	131 896,5
Primes nettes					
Primes d'assurance	2 552,9	2 329,7	2 065,7	1 905,3	1 784,4
Primes de rentes	315,5	245,6	372,7	395,0	305,8
<b>Total</b>	<b>2 868,4</b>	<b>2 575,3</b>	<b>2 438,4</b>	<b>2 300,3</b>	<b>2 090,2</b>
<b>VENTE D'ÉPARGNE</b>					
Produits collectifs	260,1	218,5	290,6	316,1	171,3
Produits individuels	432,3	251,8	250,9	233,7	234,2
Fonds communs de placement	462,8	636,3	516,9	461,7	344,5
<b>Total</b>	<b>1 155,2</b>	<b>1 106,6</b>	<b>1 058,4</b>	<b>1 011,5</b>	<b>750,0</b>
<b>ACTIF SOUS GESTION ET ADMINISTRATION</b>					
Fonds généraux	13 759,2	15 307,9	12 804,0	11 921,3	10 250,6
Fonds distincts	2 050,8	2 246,9	2 112,1	5 292,3	4 677,1
Fonds communs de placement	3 856,1	5 021,4	5 028,4	3 170,2	2 670,0
<b>Total</b>	<b>19 666,1</b>	<b>22 576,2</b>	<b>19 944,5</b>	<b>20 383,8</b>	<b>17 597,7</b>
<b>QUALITÉ DES PLACEMENTS</b>					
<b>Obligations</b>					
Cote A ou plus	92,0 %	95,2 %	95,0 %	96,4 %	97,0 %
<b>Biens immobiliers</b>					
Juste valeur en % de la valeur comptable	142,3 %	127,1 %	116,8 %	116,2 %	111,7 %
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>					
Nombre d'employés	3 816	3 893	3 734	3 659	3 628
Nombre de représentants et courtiers	5 942	5 542	5 321	5 873	5 749

# RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs en poste au 31 décembre 2008

### Présidente

#### **SYLVIE ST-PIERRE BABIN**

Gatineau, Québec  
Avocate  
Présidente du CORE Abitibi-Témiscamingue – Nord et Ouest du Québec

### Premier vice-président

#### **JACQUES SYLVESTRE**

Saint-Hyacinthe, Québec  
Avocat  
Sylvestre & Associés, avocats

### Administrateurs

#### **SERGE CLOUTIER**

Repentigny, Québec  
Directeur général  
Caisse Desjardins Allard – Saint-Paul

#### **ROBERT GUERRIERO, CA**

Laval, Québec  
Administrateur de coopératives et de sociétés  
Président du Conseil d'administration  
Caisse populaire Desjardins Canadienne Italienne

#### **SERGE HAMELIN, F.I.C.A.**

Laval, Québec  
Actuaire-conseil  
Daigneau & Hamelin, Actuaire

#### **MONIQUE LEFEBVRE**

Montréal, Québec  
Psychologue – coaching exécutif  
Consultante en gestion stratégique et gouvernance d'entreprises

#### **DENIS LEVESQUE, Ph. D.**

Rockland, Ontario  
Professeur auxiliaire  
Université d'Ottawa

#### **LOUISE LUSSIER, CGA, MBA**

Outremont, Québec  
Consultante, Planification stratégique et financière

#### **SUZANNE MAISONNEUVE-BENOIT**

Mont-Tremblant, Québec  
Consultante en administration

#### **DENIS RISLER**

Anjou, Québec  
Président  
NovaVision Communications inc.  
Président du Conseil d'administration  
Caisse populaire Desjardins d'Anjou

#### **MICHEL ROULEAU, ASC**

Sainte-Marie-de-Beauce, Québec  
Administrateur de sociétés

#### **RÉAL SUREAU, FCA**

Verdun, Québec  
Comptable agréé  
Président de Gestion Sureau Limitée

#### **LAURA M. TALBOT, FCMA, MBA, IAS.A**

Kingston, Ontario  
Présidente, Talbot Allan Consulting Group  
Présidente du Conseil d'administration – Société ontarienne d'assurance – dépôts

## LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Comité exécutif

#### **SYLVIE ST-PIERRE BABIN**

Présidente

#### **SERGE CLOUTIER**

#### **MONIQUE LEFEBVRE**

#### **JACQUES SYLVESTRE**

### Comité de placements

#### **MICHEL ROULEAU**

Président

#### **ROBERT GUERRIERO**

#### **SYLVIE ST-PIERRE BABIN**

#### **RÉAL SUREAU**

### Comité de vérification

#### **SERGE HAMELIN**

Président

#### **LOUISE LUSSIER**

#### **RÉAL SUREAU**

#### **LAURA M. TALBOT**

### Comité de déontologie

#### **SUZANNE MAISONNEUVE-BENOIT**

Présidente

#### **DENIS LEVESQUE**

#### **DENIS RISLER**

# DIRECTION DE LA COMPAGNIE

## MONIQUE F. LEROUX

Présidente et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins  
Chef de la direction de Desjardins Sécurité financière

### RICHARD FORTIER

Président et chef de l'exploitation  
Membre du Comité de direction stratégique du Mouvement des caisses Desjardins

### MONIQUE TREMBLAY

Adjointe au Président

### CLÉMENT CLÉMENT \*

Vice-président  
Vérification interne et Conformité  
Officier en chef de la Conformité  
\* relève du comité de vérification

### CAMIL LÉVESQUE

Vice-président  
Actuariat corporatif

### ALAIN BÉDARD

Premier vice-président  
Assurance et Épargne pour les particuliers

### JEAN CARON

Vice-président  
Ventes, caissassurance pour les particuliers

### STÉPHANE DULUDE

Vice-président et directeur général de SFL

### PETER FERLAND

Vice-président  
Développement des affaires, épargne pour les particuliers

### ANDRÉ LANGLOIS

Vice-président  
Développement et mise en marché, assurance et épargne pour les particuliers

### GILLES DUBÉ

Vice-président  
Service à la clientèle, assurance pour les particuliers

### MICHEL DESMARAIS

PAR INTÉRIM  
Premier vice-président  
Épargne-retraite collective

### ÉRIC FILION

PAR INTÉRIM  
Vice-président  
Développement et mise en marché, épargne-retraite collective

### JEAN-FRANÇOIS CHALIFOUX

Premier vice-président  
Caissassurance institutionnelle, Assurance directe et Relations avec Desjardins  
Président de Sigma Assistel

### STÉPHANE BEAULÉ

Vice-président  
Ventes, caissassurance institutionnelle (Québec) et relations avec Desjardins

### FRANÇOIS DUROCHER

Vice-président  
Ventes et Développement des affaires, assurance crédit (Ontario et régions de l'Atlantique et de l'Ouest) et assurance directe

### LINDA FISET

Vice-présidente  
Développement des stratégies et Commercialisation, caissassurance institutionnelle, assurance directe et relations avec Desjardins

### ALAIN VACHON

Vice-président  
Service à la clientèle, caissassurance institutionnelle, assurance directe et autres secteurs d'affaires

### LOUISE DES ORMEAUX

Directrice générale  
Sigma Assistel

### ANDRÉ L. DUVAL

Vice-président  
Actuariat, Gestion financière et Conformité, caissassurance institutionnelle et assurance directe

### ALAIN THAUETTE

Premier vice-président  
Assurance pour les groupes et les entreprises

### MARC CARRIER

Vice-président  
Tarification, assurance pour les groupes et les entreprises

### JEAN-JACQUES PARADIS

Vice-président  
Développement et mise en marché, assurance pour les groupes et les entreprises

### LUCIEN ROY

Vice-président  
Service à la clientèle, assurance pour les groupes et les entreprises

### ANDRÉ SIMARD

Vice-président  
Ventes, assurance pour les groupes et les entreprises

### FRANÇOIS DROUIN

Premier vice-président  
Finances

### ANDRÉ GIRARD

Vice-président  
États financiers et Ressources matérielles  
Contrôleur

### DIANE GOSELIN

Vice-présidente  
Gestion intégrée des risques et Réassurance

### DIANE ROBERT

Vice-présidente, Finances

### LOUISE TURGEON

Première vice-présidente  
Ressources humaines, Technologie et Affaires institutionnelles

### JOSETTE BÉRUBÉ

Vice-présidente  
Architecture et Projets d'infrastructure

### FRANÇOIS CHOLETTE

Vice-président  
Affaires juridiques  
Secrétaire institutionnel

### MICHELINE GERVAIS

Vice-présidente  
Soutien à la gestion de processus

### DANIEL ROUSSEL

Vice-président  
Affaires publiques et Communications  
Officier du Règlement des différends  
Officier de la protection des renseignements personnels

### LISE BORDELEAU

Vice-présidente  
Ressources humaines et Développement organisationnel

### RICHARD CLOUTIER

Vice-président  
Développement des systèmes

### COLETTE N. PIERROT

Vice-présidente  
Marketing et Planification stratégique

### CLAUDE R. GABOURY

Vice-président  
Exploitation des systèmes et Gestion des contrats d'impartition

### POSTE VACANT

Vice-président principal  
Technologie

### GÉRARD GUILBAULT

Chef des placements

# COORDONNÉES DES BUREAUX D'ENTREPRISE

## ADRESSES

### NOS BUREAUX PRINCIPAUX

#### Desjardins Sécurité financière

##### SIÈGE SOCIAL

200, rue des Commandeurs  
Lévis (Québec) G6V 6R2  
418 838-7800  
1 877 828-7800

##### MONTRÉAL

1, complexe Desjardins  
Tour Sud, 21<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H5B 1E2  
514 350-8700  
1 877 750-8700

##### QUÉBEC

1150, rue de Claire-Fontaine  
Québec (Québec) G1R 5G4  
418 647-5000  
1 888 893-1833

##### TORONTO

95 St. Clair Avenue West  
Toronto, Ontario M4V 1N7  
416 926 2700  
1 877 906-5551

### NOS BUREAUX RÉGIONAUX

#### Provinces de l'Atlantique

##### HALIFAX/DARTMOUTH

99 Wyse Road, Suite 1400  
Dartmouth, Nova Scotia B3A 4S5  
902 466-8881

##### CORNER BROOK

Corner Brook Plaza  
44 Maple Road, Unit 0315  
Corner Brook,  
Newfoundland and Labrador A2H 6L8  
709 639-4208

##### ST. JOHN'S

Village Shopping Centre  
430 Topsail Road  
St. John's, Newfoundland and Labrador  
A1E 4N1  
709 747-8473

#### Québec

##### LÉVIS

Complexe Maurice-Tanguay  
5790, boul. Étienne-Dallaire, bureau 203  
Lévis (Québec) G6V 8V6  
418 838-7800

##### MONTRÉAL

2, complexe Desjardins, bureau 2301  
Montréal (Québec) H5B 1E2  
514 285-7880  
1 800 363-3072

#### Ontario

##### OTTAWA

14 Chamberlain Avenue, Suite 201  
Ottawa, Ontario K1S 1V9  
613 224-3121

##### TORONTO

95 St-Clair Avenue West  
Toronto, Ontario M4V 1N7  
416 926-2662

#### Provinces de l'Ouest

##### WINNIPEG

363 Broadway, Suite 1405  
Winnipeg, Manitoba R3C 3N9  
204 989-4350

##### CALGARY

Bow Valley Square 1  
202 - 6th Avenue S. W., Suite 560  
Calgary, Alberta T2P 2R9  
403 216-5800

##### VANCOUVER

401 West Georgia Street, Suite 1050  
Vancouver, British Columbia V6B 5A1  
604 718-4410

### NOS FILIALES

#### DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.

1150, rue de Claire-Fontaine  
Québec (Québec) G1R 5G4  
418 647-5070  
1 866 647-5070

#### SIGMA ASSISTEL INC.

1100, boul. René-Lévesque Ouest,  
15<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4N4  
514 875-9170  
1 800 465-6390

Pour connaître les coordonnées de nos centres financiers, composez le 1 800 463-7870,  
ou consultez notre site [www.desjardinssecuritefinanciere.com](http://www.desjardinssecuritefinanciere.com).

### NOS LIENS INTERNET

<b>DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE:</b>	<a href="http://www.desjardinssecuritefinanciere.com">www.desjardinssecuritefinanciere.com</a>
<b>SFL:</b>	<a href="http://www.sfl.qc.ca">www.sfl.qc.ca</a>
<b>SFL PLACEMENTS:</b>	<a href="http://www.sfl.qc.ca">www.sfl.qc.ca</a>
<b>DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE RÉSEAU INDÉPENDANT:</b>	<a href="http://www.dfsin.ca">www.dfsin.ca</a>
<b>DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.:</b>	<a href="http://www.dfsin.ca">www.dfsin.ca</a>
<b>SIGMA ASSISTEL:</b>	<a href="http://www.assistel.com">www.assistel.com</a>
<b>MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS:</b>	<a href="http://www.desjardins.com">www.desjardins.com</a>



Une publication de la vice-présidence Affaires publiques et Communications  
Mars 2009

Pour obtenir plus de renseignements, visitez notre site Internet  
ou communiquez avec la direction principale Communications  
au 418 838-7800, poste 7447 ou 1 877 828-7800, poste 7447.

Ce rapport financier et d'autres publications peuvent être consultés sur  
le site Internet de la Compagnie ou commandés par écrit, téléphone,  
télécopie ou courriel.

Direction principale Communications  
Desjardins Sécurité financière  
200, rue des Commandeurs  
Lévis (Québec)  
G6V 6R2

Téléphone : 418 838-7800, poste 7447 ou 1 877 828-7800, poste 7447  
Télécopieur : 418 833-5985 ou 1 877 833-5985  
Courriel : [info@desjardinssecuritefinanciere.com](mailto:info@desjardinssecuritefinanciere.com)  
Site Internet : [www.desjardinssecuritefinanciere.com/lacompanie](http://www.desjardinssecuritefinanciere.com/lacompanie)

## NOTES AU LECTEUR

- Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française et le Bureau de la normalisation du Québec, nous employons les symboles M et G pour désigner respectivement les millions et les milliards. Ainsi, « 8 M\$ » se lit « huit millions de dollars » et « 17 G\$ » se lit « dix-sept milliards de dollars ».
- Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

## ENGLISH VERSION

This Financial Report and other publications are available in English and may be viewed on the Company's website. Copies can also be ordered in writing or by phone, email or fax.

Communications Department  
Desjardins Financial Security  
200, rue des Commandeurs  
Lévis (Québec)  
G6V 6R2

Phone: 418-838-7800, extension 7447 or  
1-877-828-7800, extension 7447

Fax: 418-833-5985 or 1-877-833-5985

Email: [info@desjardinsfinancialsecurity.com](mailto:info@desjardinsfinancialsecurity.com)

Website: [www.desjardinsfinancialsecurity.com/ourcompany](http://www.desjardinsfinancialsecurity.com/ourcompany)

| VANCOUVER

| CALGARY

| WINNIPEG

| TORONTO

| OTTAWA

| MONTRÉAL

| QUÉBEC

| LÉVIS

| HALIFAX

| ST. JOHN'S



**Desjardins**  
Sécurité financière<sup>MD</sup>

Conjuguer avoirs et êtres

**Desjardins Sécurité financière est une filiale du Mouvement des caisses Desjardins, premier groupe financier coopératif en importance au Canada.**

## MISSION

Répondre aux besoins évolutifs de sécurité financière des individus et des groupes, en offrant une gamme adaptée de produits et de services en assurance vie, en assurance santé et en épargne-retraite, par des employés et partenaires engagés à assurer la satisfaction des membres des caisses ainsi que de ses clients.

## VALEURS

La passion du client, l'intégrité et l'engagement, l'innovation et l'efficacité, l'importance des employés, les résultats collectifs et l'engagement social.

[desjardinssecuritefinanciere.com](http://desjardinssecuritefinanciere.com)  
1 800 463-7870